TEMPERATURE AUJOURD'HUI
Max. - - 4
Min. - - 10
PRONOSTICS

La Patrie

Journal du Peuple

35e ANNEE—No 297 — DOUZE PAGES — MONTREAL, LUNDI 16 FEVRIER 1914 — LE NUMERO : UN CENTIN

LES INDIENS ONT FOI EN LEUR SORCIER

Les impressions du coroner McMahon, au retour de Caughnawaga où il a tenu une enquête sur la mort d'une femme de la tribu.--Les pouvoirs du guérisseur.

Un verdict qui surprend

"L'homme de médecine" exerce encore à Caughnawaga, un empire considérable sur la tribu; le coroner McMahon en est aujourd'hui plus convaincu que jamais. Il était allé faire une enquête au sujet de la mort d'une femme que l'on croyait avoir été empoisonnée accidentellement par le guérisseur de la "Nation." Les jurés, tous des Iroquois, au maintien stoïque, ont déclaré que la sauvagesse avait succombé à la tuberculose, en dépit des sévères paroles prononcées par McMahon. Celui-ci a prévenu les Sauvages qu'à l'avenir il tiendra des enquêtes complètes sur tous les cas de morts suspectes. Cette déclaration aura peut-être pour effet de rendre "l'homme de médecine" plus prudent dans la préparation de ses herbages.

Tels sont en résumé les faits de cette cause sensationnelle qui restera toujours, comme tant d'autres, mystérieuse pour la justice.

A l'enquête tenue samedi par le coroner McMahon, le maire de Caughnawaga était président des jurés. Dans un discours imagé, plein de fougue et d'indignation, il s'est élevé contre l'intrusion des hommes aux visages pâles qui viennent tenter de détruire au cœur des sauvages, descendants des valeureux guerriers iroquois ce qui leur reste encore de précieux la confiance en "l'homme de la médecine."

On a acquis la certitude que le semblant de civilisation dont les Iroquois paraissent avoir reçu les premiers cachets, est plus que superficiel. C'est toujours l'homme des prairies, hostile à tout ce qui peut aller à l'encontre de ses idées. Le Huron s'est fait aux idées des blancs dont il s'efforce d'imiter les manières. L'Iroquois, lui, reste presque toujours rebelle.

Le guérisseur de Caughnawaga, suivant ceux qui ont étudié ses méthodes de guérison, ne serait qu'un sorcier. Il recourt à tous les moyens de sorcelleries pour se maintenir en bonne grâce auprès de ses congénères.

Le curé de Caughnawaga déclarait samedi que les deux tiers des sauvages qui meurent dans ce village sont inhumés, sans certificat de médecin. Il faut cependant se soumettre, car on ne badine pas avec un Iroquois qui veut enterrer sa femme et que le guérisseur envoie au cimetière.

M. MacMahon disait ce matin: "J'ignore si l'Association des médecins de la province de Québec a droit d'agir dans tous les cas. Je sais bien qu'elle se montre d'une sévérité excessive pour les rebouteurs qui font cependant des guérisons surprenantes, mais a-t-elle le droit de laisser perpétrer, aux portes de Montréal, des crimes comme il doit sûrement s'en commettre à Caughnawaga?"

Nous croyons que c'est la première fois qu'un chef de jury prononce un discours allant à l'encontre absolument des remarques faites par un coroner qui se basait sur des témoignages sérieux pour parler.

LES ELECTIONS A QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 16.—C'est aujourd'hui qu'ont lieu, dans quatre quartiers, les élections de quatre échevins. On sait que tous les autres, ainsi que le maire, ont été élus par acclamation. La lutte qui a le plus soulevé d'intérêt est celle qui a lieu pour le siège no 1 du quartier Montcalm, où l'échevin C. J. Lockwell a pour adversaire le Dr D. B. Watters.

LE THEMISOPHONE

PARIS, 16. — Dans la nouvelle extension du Palais de Justice, à Paris, on a introduit une nouveauté, le "thémisophone" qui permettra à ceux qui le désireront et qui ont déjà le téléphone d'entendre, moyennant un petit raiement extra, les débats, plaidoiries d'avocat, résumés et arrêts des juges, sans sortir de leur maison. Des récepteurs seront installés à la barre des tribunaux, à ce que disent les journaux français, qui espèrent que sachant qu'ils sont entendus d'un si nombreux et si impartial public, les juges se trouveront encore plus disposés à rendre des sentences justes et intelligentes.

NOUVEAU PRESIDENT DE L'URUGUAY

MONTEVIDEO, 16. — Le docteur Blas Vidal, ancien ministre des finances, vient d'être élu président de la république de l'Uruguay.

M. STEPHENS A LA MAIRIE

L'ancien président de la Commission du Port, câble de Paris qu'il accepte la candidature à la mairie de Montréal qui lui a été offerte.

Une nouvelle bien accueillie

De toutes les conjectures, au sujet des candidatures à la mairie et à l'échevinage, en voici enfin une qui revêt la forme de la réalité. Nous voulons parler de M. Georges Washington Stephens, qui vient de câbler son consentement de Paris, France.

A la demande d'un grand nombre de citoyens, important et influents,

M. GEORGES WASHINGTON STEPHENS qui vient de câbler de Paris qu'il accepte la candidature à la mairie de Montréal, aux élections du mois d'avril.

tant par leur fortune, leurs industries et leur situation sociale, M. H. T. Meldrum, câbla à M. G. W. Stephens, qui est en ce moment à Paris, le désir des requérants et, ce matin, M. Meldrum recevait le câblogramme suivant en réponse au sien:

"M. H. T. Meldrum,
Montréal,
Canada.

"PARIS, 16.— Si mes concitoyens me faisaient l'honneur de m'offrir la nomination comme candidat à la mairie, j'accepterai, mais je ne puis être le candidat d'aucun groupe en particulier."

(Signé) G. W. STEPHENS.

M. G. W. Stephens est le fils de feu l'hon. G. W. Stephens, ex-député, industriel et financier millionnaire. Il naquit à Montréal, le 3 août en 1866, et reçut sa première éducation au High School, puis compléta son instruction à l'université McGill et dans les grandes universités de France, d'Allemagne et de Suisse.

En février 1909, il épousa Rosalind Wilhelmina, fille de signor S. Bisacchidi Belminte, de Naples, en Italie.

C'est en compagnie de son père qu'il acquit ses connaissances en affaires et en finance, et administra sa succession après la mort de ce dernier.

Plus tard il s'associait à l'important maison de Steidtman & Cie, en Allemagne, puis revint à Montréal, en 1888, alors qu'il s'attacha à la maison Thos. Robertson & Cie.

Il est maintenant courtier en immeubles et placements, directeur d'une foule d'institutions de toutes variétés depuis le sport jusqu'à la bienfaisance.

En 1908 il fut nommé président de la commission du Port et en cette qualité il a accompli un travail d'une efficacité remarquable.

En 1906-7 on le voit membre de la commission scolaire protestante. Créé major du génie d'artillerie en 1897, il est en 1902 commandant de l'artillerie de campagne Canadienne au couronnement du Roi Edouard VII.

Le major Stephens a écrit maints travaux fort lus et de réelle valeur: "Le réajustement des taux d'assurances maritimes pour la navigation du Saint-Laurent", en 1911, et, "Les ports européens vus par des yeux canadiens", en 1902.

Peu d'hommes publics, au Canada ont une carrière aussi rapide et aussi formidablement remplie, car M. Stephens n'a que quarante-trois ans.

Il a exercé son intelligence dans tous les domaines: politique, finance, industrie, administration, littérature, linguistique, théâtre, et sports. C'est un orateur agréable qui même en discutant les problèmes les plus âpres, les plus avides, les plus sérieux, apporte une pointe de jovialité exubérante, un tour d'esprit prenant. Il va de soi que M. Stephens parle admirablement le français, et n'a de plus grande joie, que celle de pouvoir répondre dans cette langue aux toasts qu'il propose, comme à ceux auxquels il répond. C'est un conteur amusant et l'un des hommes les plus répandus dans les cercles sociaux.

La nouvelle qui arrive de Paris a causé une très heureuse impression, à la Bourse et à la ville, ce matin.

Un navire en danger

LE "NIAGARA", qui est en détresse à Ouessant.

LE FROID FAIT UNE VICTIME

On trouve un charretier gelé, hier, dans le nord de Trois-Rivières.— Malgré tous les soins il succombe ce matin.

Son cheval a failli périr

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, Q., 16.— Un charretier du nom de Honoré Laroche, a été trouvé gelé hier matin dans le nord de la ville, près de l'endroit connu sous le nom des Pins, par un nommé Bergeron.

M. Bergeron ayant averti les constables du poste de police numéro 2, ceux-ci sont allés chercher la victime qui vivait encore, et qu'ils transportèrent à l'hôpital St-Joseph où elle est morte ce matin à 5.30 hrs, malgré tous les soins qui lui ont été prodigués.

On se perd en conjectures sur cet accident.

M. Laroche a été trouvé à une distance d'environ trente pieds de sa voiture et en dehors du chemin. Le cheval était dans la neige jusqu'au ventre et les hommes de police ont dû battre un chemin pour le sortir de là.

LE PROJET DE REDISTRIBUTION

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 16.—Le gros débat de la semaine parlementaire sera la redistribution dont la discussion en deuxième lecture sera probablement reprise demain. On ne s'attend pas à un débat bien long à ce stage, car le principe général seulement sera discuté et, comme le gouvernement a décidé de suivre la même procédure qu'en 1903, les députés se contenteront probablement de demander des renseignements et de donner des conseils sans faire de critique.

L'hon. L. P. Pelletier sera le président du comité spécial de redistribution et le gouvernement a fait préparer un projet de la redistribution afin de faciliter le travail préliminaire du comité.

LES NOUVELLES COMPAGNIES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 16 — Les compagnies suivantes viennent d'être incorporées: La compagnie Industrielle,de Joliette, Limitée, capital, $12,000, place d'affaires, Joliette; Jos La combe et Fils, Inc., capital, $49,000 place d'affaires Sherbrooke; Harry Roffey Ltd. capital, $20,000, place d'affaires, Montreal; New-Windsor Club Inc, capital $10,000 place d'affaires Lachine; la compagnie électrique DesRivières, capitalS 10,000, place d'affaires, N. D. de Stanbridge; la "Premier Oil Co. Ltd." capital $20,000, place d'affaires, Montréal; "The Automobile Owners Association of Québec, Ltd." capital, $100,000 place d'affaires, Montréal.

LE "NIAGARA" EN DETRESSE A OUESSANT

Le steamer " Niagara ", du Hâvre pour New-York, s'est trouvé arrêté près de l'île d'Ouessant par la perte de ses hélices.

Des secours en route

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 16.—Le paquebot français de la Compagnie Transatlantique "Niagara", parti du Hâvre pour New-York, se trouve en détresse à environ 135 milles de l'île d'Ouessant, la plus occidentale des îles bretonnes, d'après une dépêche envoyée du Havre, à la Lloyd, au reçu d'un message de télégraphie sans fil du vaisseau en danger.

Ce message disait que le "Niagara" avait perdu une hélice et un aile de l'autre. L'inquiétude est grande au sujet des voyageurs et un navire est parti à toute vitesse pour leur porter secours.

LE NIAGARA RETOURNE AU HAVRE

LE HAVRE, 16.—Le "Niagara" qui s'en revient à son port de départ, le HAvre, après avoir été désemparé, porte à son bord 147 passagers, dont 46 de première classe. Le vapeur "Bordeaux" est parti pour lui rendre l'aide nécessaire. On croit que le capitaine du "Niagara" a jugé qu'il lui était impossible dans l'état de ses hélices de pouvoir se rendre à New-York, avec la forte mer qui règne à cette saison. Le "Niagara" était parti du Hâvre le 7 février pour New-York.

TOUS LES TRANSATLANTIQUES EN RETARD

NEW-YORK, 16.—La mer exceptionnellement violente qu'on a eu depuis quelques jours à mis en retard tous les paquebots transatlantiques destinés à ce port. Le "Campania", de Liverpool, qui aurait dû arriver samedi soir, n'est pas attendu avant mardi. L'"Amerika" de Hambourg, qui aurait dû arriver ce matin, a plus de 24 heures de retard. Le "St. Louis", de Southampton, est en arrière de 400 milles, ainsi que l'"Adriatic", qui vient des ports de la Méditerranée. Beaucoup d'autres steamers sont en rtard d'un ou deux jours, et même plus.

IL PERIT DANS LES FLAMMES

LAC MEGANTIC, 16.— Un incendie vient de causer des dommages considérables à la maison de M. Joseph Ruel, et a coûté la vie à un homme, qui, au moment du sinistre, dormait dans l'une des pièces de la maison.

Quand on a découvert les flammes il était trop tard déjà pour songer à sauver l'infortuné. Et en dépit des efforts des pompiers, on n'a pu retrouver que ses restes calcinés.

La victime, M. James Grant, était un employé de chemin de fer et venait de Brownville, (Maine).

CALGARY ET LES COLIS POSTAUX

Dépêche spéciale à la PATRIE

OTTAWA, 16. — L'association conservatrice de Calgary a envoyé par colis postal une splendide gerbe de muguets et d'orchidées à Mme L. P. Pelletier, épouse du ministre des Postes. Ces fleurs représentaient le premier colis expédié de Calgary par le nouveau service postal.

Certificat de vertu

— "Signez !..... signez ! "

LE DEBAT SUR LE SCANDALE

On croit que le vote sera pris ce soir, à Québec, et que la prorogation aura lieu jeudi prochain. —Le premier-ministre et le député de Montmagny

M. Sylvestre a la parole

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 16.—Tout indique que les Chambres seront prorogées au plus tard jeudi, après une session qui, sans être la plus longue, aura été la plus mouvementée peut-être de l'histoire de la Législature de Québec.

On s'attend à ce que le débat sur le rapport du Comité d'enquête sera continué dès cet après-midi, à la reprise des séances. On sait que le débat a été ajourné samedi matin par M. Joseph Sylvestre, député de Montcalm. Parmi ceux de l'opposition qui feront des discours sur le sujet, on comptera, outre M. Sylvestre, MM. Lavergne, Patenaude, Sauvé et M. Bérubé qui parleront sur la motion Bernier.

On pense que le débat prendra fin ce soir, alors que l'on prendra le vote sur la motion Taschereau qui demande à la Chambre l'adoption du rapport du comité d'enquête, et sur l'amendement Bernier portant le renvoi du rapport au Comité d'enquête.

Il est facile de prévoir le résultat de ces deux votes qui seront exclusivement deux votes de parti.

L'ATTITUDE DE M. LAVERGNE

On croit, cependant, qu'il y aura une défection du côté de l'opposition. On fait, en effet, toutes sortes de conjectures sur l'attitude de M. Lavergne depuis quelques jours. M. Lavergne est silencieux. En outre, on sait que seul, des trois députés de l'opposition au comité d'enquête, il a signé le rapport. Il est donc à prévoir qu'il l'approuvera. En tous cas, on attend avec curiosité son discours d'aujourd'hui et l'on se demande quelle attitude il va prendre.

La rumeur court que le jeune député de Montmagny aurait été approché par le premier ministre qui lui aurait demandé de faire trêve à la guerre sans merci qu'il semblait avoir déclarée au gouvernement dès le début de l'affaire.

On parle de promesse, d'entente, etc.

Aussitôt que le débat sera terminé, la Chambre se mettra à voter les derniers articles du budget et à passer les mesures qui restent encore sur le feuilleton du jour, de sorte que l'on s'attend à la prorogation au plus tard jeudi après-midi.

ILS NIENT L'INCULPATION

George Miron et William Wall ont comparu ce matin sous l'accusation d'avoir volé une somme de $130.00 et une montre d'or à un nommé Joseph Challfoux de la Pointe-aux-Trembles.

Tous deux ont plaidé non coupables et leur enquête a été fixée à mercredi.

LE SUCCESSEUR DE M.McGOWN

La vacance créée parmi les inspecteurs d'écoles de la province par la mort de M. J. G. W. McGown, dont la juridiction s'étendait dans les comtés de Laval et Hochelaga, vient d'être remplie. Le surintendant de l'Instruction publique a confié ce district à M. C. J. Miller, inspecteur d'écoles pour les Cantons de l'Est depuis 1911.

Pendant cinq ans qu'il a exercé ses fonctions dans les Cantons de l'Est, M. Miller a fait preuve de beaucoup d'initiative et stimulé le progrès de l'enseignement, de même qu'il l'avait fait avec grand succès au cours de ses dix années de professorat à l'Ecole Olier de Montréal, avant d'être nommé inspecteur.

Il était désigné d'ailleurs à venir exercer, à la première occasion, son zèle et ses talents dans la sphère plus active du district de Montréal.

M. Miller vient à peine de doubler le cap de la quarantaine. Dans toute la vigueur de l'âge, il est désormais en mesure de faire valoir dans le nouveau domaine qui vient de lui être assigné ses rares et précieuses aptitudes.

M. C. J. MILLER, qui vient d'être nommé inspecteur des Ecoles des Comtés Laval et Hochelaga comme successeur de feu J. G. W. McGown.

M. J.-O. ST-PIERRE REGISTRATEUR

QUEBEC, 16.—M. Joseph Ovide St-Pierre, médecin de la paroisse de St-Gervais, vient d'être nommé régistrateur de la division d'enregistrement de Bellechasse.

LE KRONPRINZ EST MALADE

(Service spécial de la PATRIE)

BERLIN, 16.—Le prince héritier allemand, Frederic-Guillaume est retenu chez lui par la maladie. On dit qu'il ne s'agirait pas d'une maladie grave, mais simplement d'une inflammation de la gorge.

D'autres paraissent croire que ce serait une forme de maladie diplomatique, étant un développement

Le KRONPRINZ d'Allemagne qui est malade.

des difficultés diverses qui existent entre ce prince, comme pour ses boutades spontanées qui l'ont mis plus d'une fois en opposition avec son auguste père et les autres membres de sa famille, notamment le jeune duc de Brunswick, époux de sa soeur la princesse Victoria-August.

On sait qu'il a été question que le Kronprinz entreprendrait prochainement un voyage autour du monde, au cours duquel il se proposerait particulièrement de faire un long arrêt sur le territoire des Etats-Unis pour y étudier de près les causes de la prospérité immense de ce pays privilégié.

ON L'ACCUSE DE VOLS DE BIJOUX

Frank O'Flaherty, de la rue Berri, a plaidé non coupable à une accusation assez grave.

On l'accuse d'avoir, alors qu'il était l'homme de confiance de la maison A. Miraglia, rue St-Jacques, et qu'il remplaçait son patron, parti en Europe, d'avoir soustrait des bijouteries pour une somme de $400 et plus.

Le jeune homme a été arrêté par les détectives Lajoie et McCann, et il a été admis à caution. Il comparaîtra mercredi devant le juge Lanctôt.

Dans le cours de la semaine dernière on a ressenti trois secousses sismiques dans la région.—De larges fissures se sont produites sur le bord de la rivière Sainte-Anne.

Un village menacé

(Spécial à la PATRIE)

STE-ANNE DE LA PERADE, Q., 16.—Dans le cours de la semaine dernière, nous avons eu trois tremblements de terre. Le dernier, qui a eu lieu samedi dernier, à 4 heures du matin, a été assez violent pour réveiller toute la population et jeter la terreur dans bien des familles.

Comme on garde encore vivace le souvenir de la terible catastrophe qui, en 1895, a causé plusieurs pertes de vie et détruit des maisons qui se trouvaient sur le bord de la rivière Ste-Anne, à Saint-Alban, on craint, non sans quelque apparence de raison, de nouvelles épreuves.

On tremble encore aujourd'hui en songeant que non seulement St-Alban, mais aussi Ste-Anne de la Pérade, l'une des plus riches localités riveraines du fleuve, sont situées au bord d'un abîme.

Qui nous dit que le cataclysme de 1895 ne se répétera pas? Et quelle est, se dit-on, la cause de ces tremblements de terre ici, sinon qu'un travail mystérieux s'opère dans les profondeurs de la terre?

On nous rapporte qu'à St-Alban, à un certain endroit et sur plusieurs arpents, des lots de terre sont complètement séparés des autres par des fissures de plusieurs pieds de largeur.

Comme nous l'avons dit, on appréhende un nouvel éboulement plus désastreux encore que celui de 1895, et qui, s'il se produisait, mettrait en danger le village de Sainte-Anne de la Pérade.

Il y a 19 ans, au printemps, fissures comme celles que l'on remarque aujourd'hui se produisaient dans le terrain sablonneux qui longe la rivière Sainte-Anne et, bientôt, sur une longue distance et à grande profondeur, le sol glissait le long de la côte escarpée, entraînant des maisons et leurs occupants, des étables avec les bestiaux qui s'y trouvaient enfermés, des granges et leur contenus qui, peu à peu, s'enlisaient dans le sable détrempé par l'eau provenant surtout de la fonte des neiges.

Il est à espérer que nous échapperons, ainsi que nos voisins, à une nouvelle catastrophe, mais les cultivateurs riverains feraient bien de prendre toutes les précautions possibles, car les secousses sismiques ont, plus que jamais, préparé les couches de terre superficielles à une désagrégation et à un glissement qui pourraient avoir des suites fatales.

A LA TUQUE

(Spécial à la PATRIE)

LA TUQUE, 16. — Une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir ici samedi matin, à 4 h. 29, jetant la terreur parmi la population. La secousse a été assez forte pour faires entrechoquer la vaisselle dans les armoires et a duré une minute et demie.

Une autre faible secousse a eu lieu à minuit et demi.

A PONTBRIAND

PONTBRIAND, 16. — La terre a tremblé ici samedi matin, vers 3.30 heures et a duré environ 30 secondes. Aucun dommage.

A PROPOS DU G. T. P.

Dépêche spéciale à la PATRIE

OTTAWA, 16. — Le gouvernement n'a pris aucune décision au sujet du rapport d'enquête sur l'administration de l'ancienne Commission des Chemins de fer, excepté que le rapport sera largement distribué dans quelques jours. Les libéraux ne savent pas encore quelle ligne de conduite tenir au sujet de ce rapport et l'on ne croit pas que le sénat, tel que le veut la rumeur, soit chargé de faire une contre-enquête. Vu à un travail aussi considérable à faire, semble une impossibilité, si les libéraux sont sincères et désirent une enquête complète comme ce qui a été faite par le gouvernement. Dans ce cas, l'enquête exigerait six mois.

LE DANGER D'UNE PIQURE D'EPINGLE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 16 — M. H. J. B. B. Chouinard, greffier de la cité de Quebec, est dangéreusement malade à l'Hôtel-Dieu, souffrant d'un empoisonnement du sang. Il a subi une opération samedi. La maladie serait venue à la suite d'une piqûre d'épingle qu'il se serait faite accidentellement au talon, il y a quelques jours.

LA FIN DE JOIES HIPPIQUES

Comment le chef Campeau fait cesser, hier après-midi, les courses de chevaux trotteurs sur le chemin de Lachine.

Le dépit des sportmen

Une habitude qui existait depuis près d'un demi-siècle, vient de cesser soudain sur l'ordre du chef Campeau qui en a décrété la mort.

Ce sont les courses de chevaux-trotteurs sur les chemins de Lachine. Il s'écoulait rarement un jour, sans qu'il s'élevà une discussion au sujet de "la jument noire de Jim" ou du "grand joual rouge" de Bidou. Vite on faisait un pari et c'était chose entendue que l'on devait "trotter ça dimanche, su' l'ch'min d'Lachine." Puis cette course donnait un aliment aux conversations que l'on entend le soir, quand réunis auprès d'un "poêle à bois" ou d'une fournaise "Québec," les héros racontent les épisodes de la course.

—"Ah ! c'était pas un match pour moi, ce joual-là. Je l'ai laissé derrière moi, y était comme une poussière. Quiens ! pi ma jument s'en allait: Get up ! Get up ! J'suis arrivé au "Half way" un mille avant eux autres et ma jument, qu'a l'nez fin ! ça peut boire dans un "tombleur," et ben ! elle n'avait pas un poil de trempe."

Et ils attrapaient leurs cheveux blancs à causer de cela.

C'est toute une révolution que le chef Campeau vient de créer en abolissant cette vieille coutume.

Le capitaine Warwick, du poste de Notre-Dame-de-Grâce a commencé sa besogne hier. Avec 3 hommes, ils sont montés dans une voiture de patrouille et ont guetté sur le chemin, en haut de Lachine.

Quand il vit venir les premiers trotteurs, il barra la route avec le lourd wagon et arrêta deux des sportsmen qui furent conduits au poste. Ce sont Joe Jeannotte, 112 Parc Lafontaine et Louis Langevin, 228 Parc Lafontaine. Tous deux furent admis à caution.

Plus tard une autre course fut interrompue et Wildy Ladouceur, 297, rue Gatineau, Côte-des-Neiges, et Adélard Sanscartier, 403 rue Saint-Denis, furent arrêter. Dans cette course il y avait au moins sept ou huit concurrents, mais la plus grande partie tournèrent bride et se sauvèrent, rentrant le chemin en bas de Lachine.

Il va de soi que cela cause un tolle général dans les cercles sportiques, et, le chef donne comme raison que le chemin de Lachine ne peut plus être considéré comme une route rurale, car par suite du grand nombre de promeneurs les dangers devenaient trop grands.

Trois des quatre concurrents eut comparu ce matin devant le Recorder, et ont plaidé coupables. Ils ont été condamnés à $4 d'amende. Le quatrième, M. Louis Langevin, a plaidé non-coupable.

UNE NOMINATION QUI NE PLAIT PAS

LONDRES, 16. — La nomination d'Henry W. Thornton, surintendant général du Long Island Railway, au grade de gérant général du "Great Eastern Railway Company" a produit une profonde impression de malaise et à porté atteinte à l'amour-propre national anglais. Cette nomination est provoquée par la disette des hommes de métier dans cette branche. A l'heure actuelle tous les grands centres de chemin de fer en font leur principal sujet de conversation. Cette nomination fut amenée par Lord Claude Hamilton.

Plusieurs présidents de compagnies de chemins de fer ont en diverses circonstances causés de cette nomination qui défraye toutes les conversations.

M. Whitelaw, président de la North British Railway, a déclaré que si celui qui vient d'être nommé possède toutes les connaissances que réclame son poste, il n'en est pas moins vrai que le Great Eastern possèdait des hommes dignes de ce poste. Sir David Steward, M. Wardle et d'autres encore ont donnés leur avis à ce sujet.

Sir Charles Renshaw, président de la Caledonian Railway, pense qu'une des principales difficultés de retenir des hommes capables en Ecosse, pour les chemins de fer, c'est la lenteur des promotions. Les journaux sont également très violent en ce qui concerne cette nomination qui est vue d'un très mauvais œil. La "Westminster Gazette" critique sévèrement Lord Claude Hamilton, qui refuse de croire que les Anglais qui sont les pionniers du monde entier pour la construction des chemins de fer soient incapables de diriger le "Great Eastern".

NOUVEAU MARGUILLER

L'inspecteur Naud, du département du feu, a été élu marguiller de la paroisse de Saint-Pierre Claver.

Hunyadi János

Eau Laxative Naturelle

Recommandée par les médecins. Refusez les substitutions.

Le meilleur remède contre la

CONSTIPATION

L'ŒUVRE DE LA "MAISON DE FAMILLE"

En présence d'une foule considérable Mgr l'Archevêque fait la bénédiction solennelle de cette institution nouvelle.

Pour la foi et les moeurs

La bénédiction de la Maison de Famille "Jean le Prévost", rue St-Dominique, No 2493, par Mgr l'archevêque de Montréal, hier après-midi, a donné lieu à une belle fête religieuse et sociale. Plusieurs prêtres et quelques centaines de laïcs y ont pris part et ont applaudi au zèle apostolique du Rév. Père P. E. Piché, curé de la paroisse de St-Georges, fondateur de l'Oeuvre.

Ainsi que nous l'avons dit la semaine dernière, la Maison de Famille a été fondée dans le but de procurer aux jeunes ouvriers chrétiens, éloignés de leurs parents, les soins et les moyens de préserver leur foi et leurs mœurs au milieu des dangers de la ville. Le Rév. Père Piché, le fondateur, n'en est pas à ses débuts dans ce genre d'apostolat. Il a créé et dirigé plusieurs de ces maisons en France, en Angleterre et en Irlande. Les résultats qu'il attend de son institution dans la paroisse St-Georges ne sont pas moins encourageants que ceux qui ont couronné ses labeurs en Europe.

La Maison de Famille "Jean le Prévost" comprend trois étages, une salle de spectacles, des salles de lecture et de billard, quarante-deux chambres, le réfectoire, etc. Elle sera agrandie au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir. Pour le moment, une quarantaine de jeunes gens peuvent y trouver une bienveillante et paternelle hospitalité.

Pendant la cérémonie religieuse, la Chorale de St-Georges, sous la direction de M. L. O. Pérrier, maître de chapelle, a rendu un joli programme, accompagnée par l'orchestre Boucher.

Le Rév. Père Piché et M. l'abbé Laperrière, vicaire, ont ensuite expliqué les règlements qui régiront l'Oeuvre de la Maison de Famille et fait appel à la généreuse assistance des paroissiens pour le maintien et le développement de l'institution.

Sa Grandeur a chaleureusement félicité le fondateur, dont il connait depuis longtemps le dévouement à la jeunesse, ainsi que les paroissiens de St-Georges, qui ont correspondu jusqu'ici avec tant de cordialité aux vœux de leur curé.

Dimanche prochain, un groupe d'amateurs, composés de jeunes ouvriers, donnera dans la nouvelle maison une séance récréative dans le but de faire mieux connaître et apprécier l'Oeuvre. Le public est invité en foule. L'entrée sera gratuite.

LE JARDIN DE FAMILLE

Une des sources de bonheur et de bien-être dans ces temps si difficiles, la plus appréciée de ceux qui ont un peu de terrain autour de leur demeure est sans aucun doute le Jardin de Famille, où l'on peut cultiver les légumes pour la table, qui sont toujours bien frais et abondants et qui ne coûtent que les labeurs et les soins qu'on leur a prodigué. Ainsi les fleurs de variétés nombreuses et de coloris si divers, en combinaisons agréables, qui embellissent l'entourage parfument l'air et donnent tant de plaisir à tous.

Mais pour que les labeurs ne soient pas en vain, il faut s'assurer que les graines que l'on sème sont d'une qualité supérieure de bon choix et véritables, pour être certain de celà, il est très important de les obtenir d'une maison de réputation établie.

La maison Wm. Rennie Co. Ltd., en est une telle, ayant par plus de quarante ans de relations cordiales avec ses nombreux clients obtenu une renommée sans pareille pour la haute qualité des graines qu'elle fournit ainsi que pour son service rapide et efficace et le traitement libéral qu'elle accorde à tous.

Le nouveau Catalogue de Wm. Rennie Co. Ltd., pour 1914, est prêt et sera envoyé sur demande, il contient une liste complète de Graines de Légumes, de Fleurs, de Graines pour la Ferme, de Bulbes à Fleurs, d'Arbustes, de Rosiers, et Plantes Vivaces, etc.

Ecrivez aujourd'hui. Wm. RENNIE CO. LTD., 190 rue McGill, Montréal, Qué.

EMEUTE DEVANT UNE EGLISE

Les Polonais de South-Bend repoussent par la force un prêtre qui venait prendre possession d'une église.

SOUTH BEND, (Indiana), 16. — Sept personnes ont été très sérieusement blessées ici hier, et une centaine plus ou moins contusionnées dans une mêlée générale, à la porte d'une église.

Vingt-cinq constables essayaient d'exécuter l'ordre du juge Funk, d'installer, comme curé à l'église polonaise catholique le Révérend Stanislas Gruza. Une foule de 2,000 manifestants, hommes et femmes, a réussi à empêcher le Père Gruza de prendre possession de l'église.

Il y a un an le Révérend Gruza était nommé à cette cure, mais les paroissiens ne voulurent pas l'accepter. L'affaire fut portée devant le tribunal et le juge Funk ordonna au shérif de placer de force, si c'était nécessaire, le Père Gruza à sa nouvelle cure. L'affaire est loin d'être finie.

Pain de Famille

Préparé spécialement pour nombreuse famille dans du

Papier Ciré

Demandez-le à votre épicier ou téléphonez à Main 1025.

JAMES M. AIRD

Où la qualité et la pureté comptent.

MORT DE M. JAMES KIRBY, C.R.

L'un des plus vieux avocats de Montréal et l'un des publicistes les plus connus.—Une carrière bien remplie,

Notes biographiques

M. James Kirby, C.R., l'un des plus vieux avocats de cette ville, est mort, hier, à l'âge de 74 ans. M. Kirby appartenait à l'ancienne génération d'avocats de Montréal. Depuis plusieurs années M. Kirby vivait tellement retiré que la plupart des jeunes avocats qui ne le connaissaient que de réputation, le croyaient mort depuis longtemps. Le défunt se livra plutôt à l'étude qu'à la pratique du droit ; aussi avait-il la réputation d'être le meilleur rapporteur légal qu'il y ait dans la province.

M. Kirby était né à Montréal en 1840. Il fut reçu avocat à l'université McGill en 1859, remportant tous les titres conférés aux plus brillants élèves de cette université. M. Kirby a consacré une partie de sa

M. JAMES KIRBY, C.R., décédé hier à l'âge de 74 ans. Le défunt était surtout connu comme journaliste.

carrière au journalisme légal, à la publication d'études et de rapports sur les grandes questions de loi qu'il analysait avec une clarté admirable. Il fut rédacteur du "Lower Canada Law Journal" de 1865 à 1868, puis du Lower Canada Jurist" jusqu'en 1885, puis du "Montreal Law Reports," du "Quebec Official Law Reports."

Le défunt laisse un frère, M. Thomas Kirby.

COLIS POSTAUX

Le nouveau tarif postal pour le transport des marchandises est très avantageux pour les clients de la campagne. Dans un rayon de 20 milles, 6 livres ne coûtent que 12c. Au-delà de 20 milles, partout dans la Prov. de Qué., 30c. Colis moins lourds, en proportion. Nous apportons une attention toute particulière aux commandes par poste.

PHARMACIE LECOURS ET LANCTOT, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis, Montréal.

295-jno

ASSEMBLEE ANNUELLE

Des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des beurreries et des fromageries de la province de Québec.

Ces jours derniers avait lieu au "St-James Hôtel", l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie d'Assurance Mutuelle des Beurreries et des Fromageries de la province de Québec.

L'assistance était nombreuse et enthousiaste. Le président, en quelques phrases bien choisies, exprima la satisfaction qu'il éprouvait de voir tout l'intérêt que portent, à l'œuvre qu'ils ont faite leur, les assurés et les directeurs. Il les encourage à continuer afin que le succès grandisse encore davantage dans les années à venir.

M. J. Alfred Huberdeau, le secrétaire-trésorier, fait la lecture du rapport financier de 1913 et ajoute certaines remarques très appréciées de l'assemblée.

M. J. A. St-Denis, l'auditeur, résume la situation de la compagnie, félicite les directeurs pour leur bon sens pratique des affaires et termine en les invitant à faire de cette compagnie canadienne-française une institution solide et durable. MM. Héroux et Trudel, communiquent aussi leurs impressions à l'assemblée.

On a procédé à l'élection des officiers pour l'année courante. Le résultat est le suivant: M. J. L. Pourpart, président; M. F. X. O. Trudel, vice-président; MM. D. Lacoste, J. G. Héroux, William Parent, L. Archambault, Louis Sauvé, G. Pigras, Chs. Aganier, Directeurs : J. Alfred Huberdeau, secrétaire-trésorier; Max. Huberdeau; organisateur, S. Létourneau, avocat; avisseur légal et J. A. St-Denis, auditeur.

The John Murphy Company Limited

LES NOUVEAUX TISSUS A ROBES DU PRINTEMPS

UN AVANT-GOUT DES NOUVEAUTES DE LA SAISON

Pour donner les plus nouvelles étoffes reconnues des autorités de la mode, dans les centres européens, nous soumettons la liste suivante, certains d'avoir votre bienveillante approbation.

Pas de couleur, pas de patron à part comme étant ce qu'il y a de mieux, car chacun a un charme tout particulier.

Les couleurs se marient très bien et celles qui porteront ces étoffes auront un air fascinateur.

Elles nous arrivent de temps à autre directement des filatures et ce sont toutes des nouveautés fraîches et qu'on aimera, car elles sont à la mode.

Crêpe de Chine de soie, toutes les dernières nouvelles nuances du printemps, 42 pouces, **$1.75** et **$2.25** la verge.

Crêpe de soie, 42 pouces, belles couleurs et riche texture.

Crêpe de Chine, nouveau tissu ridé, **$2.25** la verge.

Crêpe de Chine, nouveau Jacquard, 42 pouces, riches dessins et coloris, **$2.75** la verge.

NOUVEAU CREPON IMPRIME, DESSINS FLORAUX, des patrons très élégants dans de jolis coloris, **$1.00** la verge.

"CHARMANTE", un satin très riche, soie d'un côté et crêpe de l'autre, toutes les dernières nuances. 40 pouces de large, **$2.50** la verge.

"SATIN GRENADINE"—Un satin bien sombre, avec un fini très souple, 40 pouces de large, **$1.75** la verge.

"DUCHESSE" POMPADOUR, un satin à robes, brillant et lustré, dans un magnifique assortiment de nuances, 40 pouces de large, **$1.50** la verge.

"DUCHESSE PATRICIA", riche satin à robe, que nous spécialisons et recommandons fortement. 40 nouvelles nuances du printemps. 36 pouces de large, **$1.25** la verge.

"CHIFFON TAFFETAS"—Dans la variété souple pour draper. Les taffetas sont de mode, 36 pouces de large, **$1.25** la verge.

Les **SOIES PLAIDS TARTAN** sont en grande faveur, et nous en montrons une grande variété à **$1.35** la verge.

LA BARONNE DE LONGUEUIL EST MORTE

Les titres nobiliaires de la famille de Longueuil sont les seuls qui au Canada furent reconnus par la Couronne.

La famille LeMoyne

LONDRES, 16.—La baronne de Longueuil, épouse du vice-amiral Joliman, est morte vendredi, à Rochampton, Angleterre.

La défunte était la troisième fille de Thomas Wayne de Burleigh, Devonshire et épousa en 1878 Charles Colmore Grant, septième baron de Longueuil qui mourut en 1898 alors qu'elle épousa l'amiral Johnson.

La baronne de Longueuil est le seul titre de noblesse canadien reconnu par l'Angleterre. Etablie par le roi de France en 1700, c'était la propriété des Le Moyne, mais en l'absence d'héritiers mâles, Mademoiselle Lemoyne devint baronne et transporta son titre à son fils Charles Grant, en 1841. C'est sur les instances du marquis de Lorne que la baronne de Longueuil fut proclamée de noblesse anglaise.

COMMENT GUERIR LE RHUME EN 1ER JOUR

Prenez les pastilles Laxatives Bromo quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si les pastilles manquent de guérir. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 25c

HYDROAEROPLANE NOUVEAU MODELE

(Service spécial de la PATRIE.)

PARIS, 16.— M. Janson Collier, ingénieur américain, vient de faire l'essai sur la Seine d'un hydroaéroplane de son invention qu'il appelle "hydrasion." Le corps est fait en forme de bateau, de 28 1-2 pieds de longueur par 8 1-2 pieds de largeur. Il a deux moteurs de 200 chevaux-vapeur. Le propulseur a 16 1-2 pieds de diamètre. Le poids total de la machine avec quatre hommes à bord et assez de pétrole et d'huile pour un voyage de mille milles, est de 4 1-2 tonnes.

M. Collier pense qu'on pourrait traverser l'Océan Atlantique avec son invention, mais il préfère d'abord en faire de plus amples essais.

LE EUCHRE DE DEMAIN

Il ne faut pas oublier que c'est demain soir mardi, 17 Février qu'aura lieu à la Salle Stanley le grand Euchre et Bal-Costume des Canadiens-Français sous la présidence d'honneur de l'échevin N. Lapointe. On s'y rendra d'autant plus en foule que, pas moins de $150 de prix en or seront distribués dans la salle, ainsi qu'un très grand nombre d'autres prix, dont une automobile et deux terrains.

En outre de cela M. Feldman propriétaire du Syndicat de Saint-Henri, 1685 et 1687 rue Notre-Dame Ouest offre à lui seul 100 prix divers qui seront donnés aux cent premières dames qui se présenteront chez lui le lendemain avec des tallys du Euchre à 9 hrs. du matin. En outre de ces prix M. Feldman a donné une belle couchette en cuivre.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

DE FLETCHER

LA LOI RELATIVE AUX EXPROPRIATIONS MUNICIPALES

L'hon. M. Pérodeau soulève une question de privilège à propos des articles de la " Patrie "

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 16.— L'hon. M. Pérodeau a soulevé une question de privilège samedi, au Conseil Législatif, pour protester contre un article paru dans la PATRIE de vendredi dernier, au sujet d'un amendement qu'il a proposé à la charte de la cité de Montréal, il y a quelque temps.

En 1912, une clause avait été insérée dans la charte de la cité de Montréal, autorisant cette dernière à acheter ou à exproprier plus que les immeubles dont elle peut avoir besoin pour ouvrir ou prolonger une rue.

Voici cette clause:

"La cité est autorisée à acheter à l'amiable ou à exproprier plus que les immeubles ou parties d'immeubles requis pour les fins proposées, afin de les revendre et d'employer le produit de cette vente, en tout ou en partie, soit au paiement du prix d'achat de ces immeubles ou parties d'immeubles, soit au paiement du coût des travaux ou améliorations à faire, pourvu toujours que les propriétaires ne soient pas appelés à payer le prix d'achat de ces immeubles ou parties d'immeubles."

Cette clause était passée inaperçue à la fin de la session de 1912, malgré le rapport de l'officier en loi, M. Robertson, qui disait, entre autres choses:

"La même section confère à la cité le pouvoir exorbitant d'acheter ou d'exproprier une propriété en dehors des limites de la cité.

"Elle contient également la disposition extraordinaire permettant d'acheter ou d'exproprier une propriété plus considérable qu'il ne sera nécessaire et se procurer aussi de l'argent pour payer la partie requise sur les frais d'expropriation.

"En d'autres termes, elle permet à la cité de spéculer sur les immeubles et de faire servir à cette fin ses pouvoirs d'expropriation.

"Evidemment, suivant le succès de la spéculation, la cité y gagnera ou bien le propriétaire primitif sera dépouillé de son bien."

Cette année, l'hon. M. Pérodeau, pensant qu'il n'est pas plus permis à la cité de Montréal qu'à toute autre corporation, où à toute autre personne de s'enrichir aux dépens des autres, a proposé un nouvel amendement décrétant que ces expropriations ne doivent être faites que du consentement des propriétaires.

Voici le texte de ce nouvel amendement :

"L'article 421 de la loi 62 Victoria, chapitre, tel que dicté par la loi 3, Georges V, chapitre 34, section 20, est amendé en y ajoutant, après le deuxième paragraphe, le paragraphe suivant :

"Pour que la cité de Montréal puisse exproprier une partie d'immeuble non requise pour les fins ci-dessus proposées elle ne pourra le faire qu'avec le consentement du propriétaire."

L'hon. M. Pérodeau a déclaré qu'il ne croyait pas qu'il y eût lieu de faire une enquête pour connaître les motifs qui ont donné naissance à cet amendement. Il a ajouté que si l'auteur de l'article de la PATRIE eût connu ce que comporte cet amendement, il n'eût pas fait les insinuations qu'il a faites.

La cité de Montréal garde son droit d'exproprier plus que le terrain dont elle a besoin. On l'oblige seulement à obtenir le consentement du propriétaire.

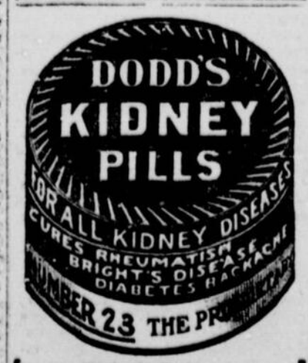

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

LE BANQUET DE NOS TYPOS

IL A EU LIEU SAMEDI SOIR A L'HOTEL BUREAU ET A ETE COURONNE DE SUCCES.

Le quatrième banquet des typographes de la PATRIE a eu lieu samedi au Bout de l'Ile, à l'hôtel Bureau. La fête a été couronnée d'un succès dont les organisateurs ont raison d'être fiers. A 5.30 hrs., un tramway spécial partait pour le Bout de l'Ile avec les typos et quelques invités. Il est inutile de dire que la plus franche gaieté a régné au cours du voyage.

M. Joseph Gauthier, le président de l'Union Typographique Jacques-Cartier, présidait le banquet, et avait à ses côtés MM. Charles Robillard, rédacteur en chef; J. N. Perreault, gérant-général; Jas. Smith, surintendant de la composition; Edmons Chassé, chef du service d'informations; L. Royer, surintendant de l'atelier d'impressions; Alfred Roy, Raphaël Ouimet, Louis Larivée, Gaston J. Weiss, J. E. Lecompte, etc.

Après avoir fait honneur à l'excellent menu, les convives écoutèrent quelques discours.

On donna d'abord lecture des messages de regret des MM. Tarte, propriétaires, de ne pouvoir assister à ces agapes fraternelles.

Pendant le dîner un incident des plus agréables se produisit. On présenta une magnifique pendule et un bronze à M. J. N. Perreault, le gérant général; une adresse lui fut lue par M. Robillard au nom du personnel de la PATRIE.

M. Perreault, visiblement ému, remercia en termes heureux les employés de le cadeau et leurs bons souhaits.

M. Joseph Gauthier proposa la santé de la PATRIE.

M. Robillard répondit fort heureusement.

D'autres discours furent prononcés par MM. Edmond Chassé, J. Smith, E. Rousseau, J. L. Royer, Louis Larivée et Grandmaison.

Le comité d'organisation se composait de MM. L. J. Tarte, directeur de la PATRIE, président honoraire; M. Joseph Gauthier, président; Hector Renaud, secrétaire; G. A. Lacombe, trésorier.

Parmi les personnes présentes, à part ces officiers, on remarquait : MM. Chs. Robillard, J. A. N. Perreault, J. E. Lecompte, J. Smith, Edmond Chassé, Raphaël Ouimet, Louis Larivée, J. L. Royer, Philippe Roy, Gaston J. Weiss, Alfred Roy, F. J. Shields, L. H. Duclos, A. Meunier, J. A. Tremblay, H. Charbonneau, P. Charbonneau, E. Rousseau, O. Grandmaison, Jos St-Hilaire, Louis R. Durocher, A. de Blois, Chs. Chalifour, B. Vauthier, Arthur Gilbert, Arthur Davignon, Alphonse Lachance, L. Branchaud, Aug. Godbout, F. P. Massicotte, Edouard Delorme, Victor Laperrière, Lucien Branchaud, Eugène Paquin, Ph. Authier, Joseph Venne, Georges Cherrier, Hector Renaud et autres.

Le tramway spécial avait été gracieusement mis à la disposition des employés de la PATRIE par M. A. Gaboury, le populaire surintendant de la Cie des Tramways de Montréal.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Un père sans cœur. — Inconvénient des traverses à niveau.— Un euchre. — Gêlé à son poste. —Syndicat laitier de Cowansville.

(Spécial à la Patrie)

SHERBROKE, 16—Wm. Allanson, cultivateur d'Ascot, arrêté sur la plainte de M. O. H. Skrouder, secrétaire de la Société Protectrice des Femmes et des Enfants, pour avoir refusé le nécessaire à la vie de son enfant, en ne permettant pas la pratique d'une opération chirurgicale jugée essentielle à la santé de son enfant, a comparu samedi devant le juge Mulvena.

Après avoir plaidé coupable, le père sans cœur obtint de la cour que sentence fût suspendue puisqu'il avait déjà donné son entier et libre consentement aux autorités médicales relativement au traitement chirurgicale exigé.

On est d'avis que le père récalcitrant ne possède pas la plénitude de ses facultés mentales et c'est apparemment la principale raison qui lui aurait fait trouver sa grâce devant le tribunal.

—Durant un commencement d'incendie à Sherbrooke Est, vendredi, la voiture du chef Hébert, occupée par ce dernier et le sous-chef Boudreau, dût stationner plus de trois minutes à la traverse à niveau de la rue King pour laisser passer un convoi du Grand Tronc, qui y était déjà engagé à l'arrivée des pompiers. D'autres voitures du poste No 1 durent aussi faire halte nonobstant les protestations du chef à l'adresse des employés du train qui ne voulurent rien entendre et continuèrent obstinément leur marche lente vers la gare. Heureusement que les équipiers Nos 3 et 4 étaient déjà rendus sur les lieux du sinistre et s'étaient mis à l'oeuvre avant l'arrivée du chef, autrement l'incident de la traverse eût pu avoir des suites graves.

—La grande soirée annuelle de euchre du Club St-François, à la salle Saint-Jean-Baptiste, jeudi, a été un nouveau succès sous tous les rapports. Plus de 500 personnes y prirent part et deux heures durant rivalisèrent de talent dans la contestation des nombreux et riches cadeaux offerts aux vainqueurs de la partie qui fût des plus interessantes.

—M. l'abbé Boutin, du vicariat de Weedon, ci-devant du Séminaire St-Charles de Sherbrooke, s'est embarqué la semaine dernière, pour un voyage de deux ans en Europe. Il visitera la France, l'Italie et la Terre-Sainte.

—M. Geo. K. Carle, un constable de Barre, Vt., en fonction durant la nuit de jeudi, a été trouvé à son poste vendredi matin à demi mort de froid et les mains et les pieds entièrement gelés.

—M. Hilaire Grondin, candidat défait à l'élection municipale du 2 février, à East Angus, vient d'enregistrer une requête en demande d'annulation de l'élection de son concurrent, M. H. H. Briggs.

—M. Wilfrid Tanguay, fils de Pierre Tanguay, est décédé samedi, après une maladie de quelques mois. Les funérailles ont lieu aujourd'hui à l'église St-Jean-Baptiste.

—Statistiques empruntées au dernier rapport du syndicat Laitier de Cawansville: Quantité de lait reçue des patrons, 1,846,803 livres. Quantité de crème reçue 411,761 livres. Montant total de beurre manufacturé, 217,389 livres. Produit de la vente du beurre, $56,975.29. Montant total revenant aux patrons, $51,840.56.

LE

Manquerez-Vous ?

Manteaux en similiphoque (Near-Seal) de ***$100.00*** pour

$57.00

A l'occasion de l'immense écoulement de fourrures. La saison, si peu longue nous a laissé un surplus dans quelques lignes. Nos nouvelles lignes arriveront bientot.

NOUS SACRIFIONS à un ESCOMPTE DE 50%

Tous les manteaux en similiphoque (near seal) que nous vendions au commencement de la saison $100. nous les réduisons à..... **$57.00**

Vous ne pouvez trouver semblables occasions à ce prix ailleurs.

Fourrures de toutes sortes et pour tous les goûts.

E. ALBERT

FOURRURES EN GROS

432 St-Paul, angle St-Frs-Xavier.

Fatiguée comme un chien

Qui n'a pas entendu s'exprimer ainsi des mères harassées par leurs devoirs domestiques ou sociaux. Des douleurs de reins vous transpercent le corps comme des pointes de feu, on a la tête et les reins en feu. Cela indique qu'il y a de l'acide urique ; quoi qu'il arrive, il faut que la mère soit sur pied, du matin au soir, qu'il y ait de la douleur ou non. Sanol vous aidera, mère. Chez tous les pharmaciens. Manufacturé par SANOL MFG. CO., WINNIPEG.

INCENDIE, RUE FAIRMOUNT

Un incendie assez considérable a éclaté, ce matin, vers sept heures, dans l'immeuble de la rue Fairmount, portant les Nos 144-146. Les pompiers sous les ordres du chef Hooper, ont fait la manœuvre avec une telle rapidité que les flammes ont été retenues dans le corps principal du bâtiment et ne se sont pas communiquées aux maisons voisines. Néanmoins, les pertes s'élèvent dans les $3,000.

Maux de tête causés par l'indigestion—maux de tête névralgiques—maux de tête antigrippaux—tous disparaissent, si vous prenez des

Cachets NA-DRU-CO contre le Mal de Tête

Ils ne contiennent ni phénacétine, acétanilide, morphine, opium, ni aucune autre drogue dangereuse. 25c. la boîte chez votre pharmacien. 123F

NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED

SUR LA SCENE PARLEMENTAIRE

L'absence de l'hon. M. Monk.—L'immigration orientale sur l'Intercolonial, — Animaux de race. — Les conférences impériales et ce qu'elles ont couté. — Consuls au Canada. — La fraude espagnole.

(Du correspondant spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 16. — La législation privée et le vote des crédits formeront la principale partie du programme parlementaire de la semaine. Au nombre des prochains projets de loi qui seront étudiés, il y en a un demandant une charte pour les Sœurs de la Charité de l'hôpital St-Antoine de Le Pas, dont la supérieur est la sœur Dorila Peltier.

M. Roch Lanctôt présentera une mesure concernant le travail et les honoraires des juges.

L'ABSENCE DE L'HON. F. D. MONK

M. Delisle, de Portneuf, fera l'interpellation suivante :

Est-il à la connaissance du gouvernement que l'honorable Frédéric Debartzch Monk, député du comté de Jacques-Cartier, a été absent de cette Chambre pendant toute la dernière session de ce Parlement ?

Est-il à la connaissance du gouvernement que l'honorable Frédéric Debartzch Monk, malgré son absence de cette Chambre, pendant la dernière session, a retiré intégralement son indemnité sessionnelle pour la dernière session de ce Parlement ?

L'IMMIGRATION ORIENTALE

M. E. N. Lewis, député conservateur de Huron Ouest, reçoit beaucoup d'encouragement pour la résolution qu'il a l'intention de présenter en Chambre, à l'effet de prohiber l'immigration asiatique, de même que celle qui ne s'applique pas exclusivement à l'agriculture. Exception est faite pour les domestiques. M. Lewis croit que le problème social à résoudre en Canada exige une immigration plus choisie que celle que reçoit actuellement le pays. La criminalité augmente dans de trop grandes proportions et les sans-travail sont trop nombreux, résultat pratiquement dû à l'immigration.

NOMINATIONS DANS LE SERVICE DE L'INTERCOLONIAL

M. Boulay, député de Rimouski, apprend que depuis le mois de septembre 1911, une quarantaine d'employés de l'Intercolonial ont été promus à des postes plus importants sur ce chemin de fer. Voici le tableau préparé à ce sujet par l'honorable Frank Cochrane, ministre des chemins de fer :

Nom.	Titre	Appointements par mois.	Position antérieure.
W. B. Mackenzie	Agent des propriétés et expropriations	$333.33	Ingénieur principal.
T. C. Burpee	Ingénieur directeur	333.33	Ingénieur de la voie.
Fred. Condon	Ingénieur dirigeant	150.00	Ingénieur régional.
Hugh Jardine	Ingénieur dirigeant	150.00	Ingénieur régional.
C. W. Archibald	Inspecteur de la voie	150.00	Ingénieur régional.
H. H. Melançon	Chef du service des voyageurs	250.00	Sous-chef du serv. des voyageurs.
D. M. Condon	Dir. régional du service des voyageurs	150.00	Chef de bureau du serv. des voyag.
Donald McDonald	Dir. régional du service des voyageurs	225.00	Inspecteur divisionnaire.
W. T. Huggin	Dir. régional du service des voyageurs	166.66	Comptable et inspecteur de compt., I.P.E.
E. Tiffin	Chef de la division de l'Ouest	175.00	Chef de l'exploitation.
S. G. Tiffin	Directeur divisionnaire du service des marchandises	175.00	Agent général.
H. H. Schaeffer	" " "	175.00	Dir. div. du serv. des marchand.
A. E. Wilkinson	" " "	175.00	Chef de bureau du serv.
A. McDonald	" " "	140.00	Chef du bureau, dir. général.
Geo. Fernley	Agent de commerce	135.00	Agent du service commercial.
R. Colclough	Chef d'exploita. divisionnaire	233.33	Adj. du ch. d'expl. division.
E. L. Desjardins	Sous-chef de division	175.00	Chef du mouvement.
W. R. Fitzmaurice	Sous-chef de division	175.00	Chef de gare.
R. S. Richardson	Sous-chef de division	175.00	Directeur des manoeuvres.
L. S. Brown	Chef divisionnaire	225.00	Sous-chef divisionnaire.
W. A. Fitch	Sous-chef de division	175.00	Directeur du mouvement
W. B. Fleming	Sous-chef de division	175.00	Directeur du mouvement.
F. X. Halle	Chef du service de la construction et des ponts	130.00	Contremaitre des charpentiers.
E. Savage	" " "	130.00	Contremaitre des charpentiers.
D. A. Seaman	" " "	130.00	Contremaitre des charpentiers.
W. P. Mills	" " "	130.00	Chef d'équipe.
A. B. Gorham	Chef d'équipe	130.00	Contremaitre.
Jas. Hamilton	Chef d'équipe	130.00	Contremaitre.
Geo. Cooper	Chef d'équipe	130.00	Contremaitre.
H. Spinney	Chef d'équipe	130.00	Contremaitre.
A. E. Wellwood	Chef d'équipe	130.00	Inspecteur.
J. C. Fullmore	Chef d'équipe	130.00	Contremaitre.
W. E. Barees	Chef du service des locomotives	160.00	Chef de dépôt.
W. U. Appleton	Direct. gén. du service des locomotives	300.00	Sous-chef de la traction.
H. W. Sharpe	Chef du service des locomotives	160.00	Chef intérimaire du service des locomotives.
H. W. MacKenzie	Chef du service des locomotives	160.00	Contremaitre du service des locomotives.
T. W. Hennessey	Chef du service des locomotives	160.00	Mécanicien.
Jos. Graham	Ingénieur mécanicien en chef	150.00	Contremaitre de la construction.
A. B. MacDonald	Insp. en chef du matériel roul.	150.00	Contremaitre du mat. roulant.

ACHAT DE MOUTONS ET PORCS DE RACE

Dans un rapport fourni à M. Robb, de Huntingdon, par l'honorable M. Purrell, on constate que durant l'année dernière, treize moutons des races suivantes se sont trouvés compris dans l'achat d'animaux de race fait par le ministère de l'Agriculture, dans la province de Québec : cheviot, leicester, oxford-down, shropshire et south-down.

Les adresses et les noms des vendeurs sont ceux de Guy Carr, Station Tompton, P.Q. ; de J. H. M. Parker, Lennoxville, P.Q. ; d'Albert C. Ralfe Lime Ridge, P.Q., et de H. C. Bailey, Birchton, P.Q.

L'adresse et les noms des représentants qui font ces achats sont ceux de J. A. McClarey, de Hillshurst, P.Q.

Le plus haut prix payé fut $25 ; le plus bas fut $10. L'achat fut fait par un fonctionnaire attaché à la division du bétail sur pied et l'on n'a payé aucune commission.

Le département de l'Agriculture n'a pas acheté dans la province de Québec, de bétail pour la ferme ou pour l'élevage, au cours de l'année 1913.

Le même député apprend que le ministère de l'Agriculture a acheté, dans la province de Québec, 5 porcs Yorkshire et Chester White, au cours de l'année 1913.

Voici les noms et le domicile de chaque vendeur : J. A. McClarey, Hillhurst, P.Q. ; J. T. Owens, Stonefield, P.Q., et A. B. Waldron, Coaticook, P. Q.

Le nom et le domicile du représentant qui a fait ces achats sont J. A. McClarey, Hillhurst, P. Q.

Le plus haut prix payé fut $20 ; le plus bas, $20 ; l'achat fut opéré par un représentant du bétail sur pied et l'on n'a payé aucune commission.

GARDIENS DE PHARES SUR LA RIVIERE OTTAWA

M. Fever, député de Vaudreuil, a obtenu un rapport du ministre de la Marine qui lui donne les noms des gardiens de phares sur la rivière Ottawa en 1908 et ceux qui les ont remplacé, ainsi que leur salaire. Voici la liste :

Rigaud—A. Mallette $150 par année, remplacé par O. Mallette $210.

St-Placide—Jos. Lafleur, $170, remplacé par U. Dubreuil, $230.

Pointe-aux-Anglais—L. H. Masson, $250, remplacé par A. Labrosse, $275.

Pointe-à-Cadieux—S. Poirier, $180 maintenant reçoit $260.

Graham-Front—Wm. Graham, $75, emploi vacant.

Graham-Back—N. Sicard, $75, remplacé par E. Lavigne, $80.

Ste-Anne de Bellevue—Jf L. Stocker, $150, remplacé par E. Pilon, $180.

Ile Perrot—André McNab, $130, remplacé par O. D'Anjou, $140 par année.

Dans chaque cas, les salaires payés sont maintenant plus élevés qu'en 1908. Cela est dû à ce que le 1er janvier 1911, les salaires attribués aux diverses catégories de phares ont été augmentés.

CAISSE DE PREVOYANCE DES EMPLOYES DE L'I.C.R.

M. Emmerson a obtenu des renseignements intéressants concernant la caisse de prévoyance des employés de l'Intercolonial, ainsi que du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, tous deux exploités par le gouvernement fédéral.

Le montant à l'actif de la caisse de prévoyance des employés du chemin de fer en question, conformément à la loi de la caisse de prévoyance de ces employés, était, le 12 octobre 1911, de $286,008.11.

De ce montant, $131,801.49 représentaient les dépôts des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile du Prince-Edouard, et $22,405.13 formaient l'intérêt et les remboursements.

La somme portée au crédit de cette caisse était de $322,894.46 à la date du 12 octobre 1912.

Le montant déposé à la caisse au cours du laps de temps écoulé d'octobre 1911 au 30 septembre 1912, a représenté $174,770.35, dont $82,612.45, contribués par les employés de ces deux chemins de fer, alors que $9,545.45 représentaient l'intérêt et les remboursements.

De ce total, $78,091.30 furent contribués par les employés de l'Intercolonial et $4,521.15 par les employés du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

Les remboursements, opérés au cours de ces douze mois se sont chiffrés à la somme de $137,884.

Le 12 octobre 1913, le montant porté au crédit des employés de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, à cette caisse de prévoyance, s'élevait à $364,068.16.

Le montant acquitté à la caisse, du 1er octobre 1912 au 30 septembre 1913, fut de $196,698.

De ce montant, $87,955.77 furent fournis par les employés de l'Intercolonial et $4,840.70 par les employés du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard; $11,163.06 représentaient l'intérêt et les remises.

Au cours de ce lapa de temps le montant acquitté à même ce fonds fut celui de $165,524.30.

Le 1er janvier 1914, le montant au crédit des employés de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard était de $371,581.97.

Le montant acquitté à la caisse du 12 octobre au 31 décembre 1913, fut celui de $50,510.50.

De ce dernier montant les employés de l'Intercolonial fournirent $23,871.46; ceux du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, $1,218.79 et $330 représentaient l'intérêt et les remboursements.

Le montant acquitté à même le fonds, au cours du même laps de temps, fut celui de $42,996.69.

LES CHEVAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Le gouvernement a annoncé à M. Robb, de Huntingdon, que la division des stations agronomiques du ministère de l'Agriculture a acheté 5 chevaux canadiens, dans la province de Québec, au cours de l'année 1913. Deux chevaux, un percheron et un clysdale, ont été achetés pour le ministère de l'Agriculture dans la province de Québec, par la division du bétail sur pied, au cours de l'année 1913.

Voici les noms et le domicile de ceux qui ont vendu les chevaux achetés par cette division du département de l'Agriculture : Eugène Pernier, Sainte-Anne de la Pocatière, P.Q. ; L. P. Sylvestre, Saint-Théodore d'Acton, comte de Bagot, P.Q. ; Jos. Roche, Sainte-Elizabeth, comté de Joliette, P.Q. ; Pierre Lavallée, Saint-Norbert, comté de Berthier, P.Q. Les noms et le domicile des vendeurs des chevaux achetés par la division chargée du bétail sur pied sont les suivants : Sam. Campbell, Cookshire, P.Q. ; et N. S. Ingram, Hillhurst, P.Q.

Le nom et le domicile de l'agent ou du représentant qui a acheté pour cette division des stations agronomiques est celui de P. Sylvestre, de Saint-Théodore d'Acton, comté de Bagot, P.Q., qui a acheté une jument. La balance de ces animaux de race fut achetée par un représentant de la division des stations agronomiques. On indique le nom de J. A. McClarey comme étant celui de l'agent qui a acheté les chevaux en question pour la division du bétail sur pied.

Dans le cas de la division des stations agronomiques, le plus haut prix payé fut $800 et le plus bas, $400.

On n'a pas payé de commission.

Le gouvernement a mis à l'étude la question de savoir de quelle manière il conviendrait de favoriser l'élevage des chevaux, y compris ceux de pur sang.

NOMINATION DE MESSAGERS

Le premier ministre a une interpellation de M. Kyte, dit que depuis que l'administration actuelle est arrivée au pouvoir, il a été nommé pour le service de la Chambre des Communes. Un messager régulier et trente-quatre messagers pour le temps de la session.

Vingt-cinq de la province d'Ontario, neuf de la province de Québec et un de l'Ile du Prince-Edouard.

EDIFICE PUBLIC DE TROIS-RIVIERES

L'honorable Jacques Bureau apprend que les soumissions suivantes ont été reçues pour l'édifice public que le gouvernement fédéral fera construire à Trois-Rivières :

	Emission.	Garantie.
F. A. Verrette.		
Geo. McLeod ..		
Wm. Ferron ..	$163,495	$18,000 00
R. Ferron ...		
J. J. Collins ..		
C. O. Baptist .	194,900	19,500 00
C. E. Deakin .	198,000	21,000 00
Jos. Bourque .	215,000	21,500 00
Heon, Roy & McLeod ...	224,800	22,480 00
John Quinlan .	235,000	23,500 00
T. Halley ...	251,956	25,195 60

Le contrat a été accordé à F. A. Verrette, Geo. McLeod, Wm. Ferron et R. Ferron. On prépare présentement le contrat pour signature.

Les soumissions ont été ouvertes le 10 novembre dernier.

CE QUE COUTENT LES CONFERENCES

M. Stewart a posé ces jours derniers une question demandant qui a accompagné Sir Frederick Borden en Angleterre lors des conférences de 1907, 1909 et 1911, et qu'elles ont été les dépenses de Sir Frederick qui était à cette époque ministre de la milice dans le gouvernement Laurier. Voici la réponse du gouvernement :

Conférence de 1909—Sir Frederick Borden était accompagné de son secrétaire particulier et du major général Lage.

Conférence de 1907—Sir Frederick Borden était accompagné de son secrétaire particulier, du major général Lake et du général Otter.

Conférence de 1911—Sir Frederick Borden était accompagné de son secrétaire particulier, du major général Mackenzie et du colonel Sam Hughes.

Aucun sténographe n'a accompagné les voyageurs en Angleterre. On en a employé lorsque c'était nécessaire.

Les dépenses des domestiques étaient comprises dans les dépenses d'hôtel payées par le gouvernement impérial.

Conférence de 1907, deux dames accompagnaient le ministre ; conférence de 1909, trois ; conférence de 1911 trois.

Conférence de 1907, dépense globale du ministre et de toute sa suite, $4,503.64 ; conférence de 1909, dépense globale du ministre et de toute sa suite, $5,005.16 ; conférence de 1911, dépense globale du ministre et de toute sa suite, $5,687.85.

Conférence de 1907. Le gouvernement Impérial a payé les dépenses d'hôtel de sir Frederick Borden, de Mademoiselle Borden et du secrétaire particulier. Le gouvernement Impérial a mis une automobile à la disposition de sir Frederick Borden.

Conférence de 1911. Le gouvernement Impérial a payé les dépenses d'hôtel de sir Frederick Borden, de lady Borden et du secrétaire particulier. Le gouvernement Impérial a mis une automobile à la disposition de sir Frederick Borden.

USINES DE CINQ MILLIONS DE DOLLARS

En réponse à l'honorable Geo. P. Graham, le ministre des chemins de fer dit que les usines du Transcontinental à Transcona (Winnipeg) ne sont pas encore terminées. L'entreprise totale sera de plus de cinq millions de dollars. Voici ce qui a été payé jusqu'à date :

Usines aux locomotives—	
Edifices	$1,488,983.35
Outils, moteurs et outillage de la chambre des machines	827,726.65
Arbres de couche, poulies, fils, tuyaux pour l'air et la vapeur, aqueduc dans la cour, etc. etc. et diverses installations	428,795.93
Total	$2,747,505.93
Usines aux wagons—	
Edifices	$ 958,982.23
Aménagement	174,679.80
Total	$1,133,662.03
Voici ce qui reste à payer :	
Usines aux wagons—	
Edifices	$ 24,846.39
Aménagement	54,897.85
Moteurs	26,500.00
Echarpements	15,000.00
Divers	13,500.00
Embranchement industriel	3,073.73
Pesage des fils	29,904.97
Total	$ 167,221.97
Total, usines aux wagons	$1,300,884.00
Total, usines aux locomotives et aux wagons	4,048,389.93

EMPLOYES CIVILS QUI N'ONT PAS PASSE D'EXAMENS

L'hon. Louis Coderre, annonce que depuis le 10 octobre 1911, il y a eu 361 personnes nommées à des positions dans le service civil intérieur sans avoir passé les examens tenus par la commission du Service civil. Voici comment se divise ce nombre :

Département	Nombre des nominations
Auditeur général	4
Agriculture	38
Commission de conservation	5
Douanes	3
Affaires extérieures	1
Secrétaire du Gouverneur général	3
Chambre des communes	20
Affaires indiennes	1
Intérieur	66
Revenu de l'Intérieur	8
Justice	6
Travail	1
Mines	35
Marine et Pêcheries	10
Milice et Défense	16
Service Naval	5
Postes	69
Conseil privé	1
Travaux publics	51
Impressions et papeterie	1
Chemins de fer et canaux	10
Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest	2
Sénat	1
Secrétaire d'Etat	4
Archives	6
	361

POUVOIRS DE CERTAINS CONSULS EN CANADA

Après avoir demandé aux gouvernements allemand, belge et austro-hongrois quelle autorisation possédaient leurs officiers consulaires respectifs en Canada de recevoir les articles et deniers dus aux nationaux des pays représentés par ces dits officiers consulaires ne résidant pas au Canada, et de donner des reçus authentiques pour ces articles et deniers, les dépêches publiées ci-dessous ont été reçues par Son Altesse Royale le Gouverneur général déclarant que les officiers consulaires dont il est fait mention possèdent l'autorisation.

Voici la réponse de l'Allemagne :

"Les consuls impériaux au Canada sont autorisés par la loi allemande à recevoir en leur possession les biens des nationaux défunts de l'Empire Allemand qui sont situés dans leurs districts consulaires ; en particulier, ils ont le pouvoir de recevoir des autorités canadiennes ou des particuliers des articles de toutes sortes, ainsi que des deniers formant partie d'une succession à laquelle a droit un Allemand qui ne réside pas au Canada.—Signé, Zimmermann."

Voici la réponse de la Belgique :

"En vertu des règlements en vigueur, les officiers en question dans le Dominion comme ailleurs, ont le droit de recevoir les effets laissés par des sujets belges qui sont décédés dans leur juridiction. Ils sont autorisés de plus à donner aux autorités locales un acquit valable. Je pense bien faire en rappelant à Votre Excellence que cette procédure est suivie par le Board of Trade au sujet des sommes et articles formant partie des biens de matelots belges qui décèdent dans le cours de leur service dans les compagnies de navigation britanniques. Les deniers et articles en question sont envoyés au Consulat général belge à Londres, et transmis par l'entremise de mon département aux ayant droit.—Davignon."

Voici la réponse de l'Autriche et de la Hongrie :

"Les consuls ont pleins pouvoirs de recevoir des deniers et articles de valeur pour les transmettre aux autorités et aux héritiers résidant en ce pays.

Le gouvernement austro-hongrois m'a en outre prié d'informer le ministère qu'il appartient que les autorités canadiennes devraient toujours demander la coopération des officiers consulaires impériaux et royaux lorsqu'elles cherchent à découvrir les héritiers des personnes défuntes.—Maurice de Bunsen."

LA FRAUDE ESPAGNOLE

La PATRIE, ces jours derniers, annonçait que le gouvernement fédéral avait reçu un avis des autorités impériales mettant les canadiens en garde contre le truc généralement connu sous le nom de "Fraude espagnole".

Voici le texte de la lettre reçue par Son Altesse Royale le duc de Connaught à ce sujet afin d'être transmise aux journalistes canadiens :

Ambassade Britannique, Madrid.

Monsieur,—Je vous serais obligé si vous vouliez bien me permettre d'attirer votre attention dans vos colonnes sur la "Fraude espagnole." Cette fraude continue d'être pratiquée par une bande d'escrocs établie à Madrid et autres villes espagnoles. Aidés de complices en Angleterre ils choisissent leurs victimes et soutirent de l'argent au moyen d'une lettre qui est généralement à l'effet suivant :—

Un prisonnier espagnol est à l'article de la mort dans une prison militaire et désire pourvoir aux besoins de sa fille unique. Il possède une grande fortune cachée quelque part, et offre de la transférer à son correspondant si ce dernier consent à se charger de son enfant et lui donner une bonne éducation. Mais il faut d'abord remplir certaines obligations, et pour cela il faut envoyer à peu près £100 en billets de banque à une certaine adresse où l'aumônier de la prison recevra la somme et escortera l'enfant jusqu'en Angleterre. La fortune sera alors remise. L'histoire est généralement appuyée de documents frauduleux et d'extraits de journaux. J'espère que cette lettre servira à mettre les victimes sur leur garde. Les personnes qui recevront de semblables lettres feront bien de communiquer avec l'ambassade de Sa Majesté.

Votre dévoué
ARTHUR H. HARDINGE,
Ambassadeur de Sa Majesté britannique.

NOUVEAUX OUVRAGES

Au nombre des nouveaux ouvrages enregistrés la semaine dernière au ministère de l'Agriculture sont les suivants : "Le Sénat du Canada, sa constitution, ses pouvoirs et ses devoirs," par Sir George Ross ; "Flavia Domitilla," drame romain par J. Eug. Corriveau, de Québec ; aussi du même auteur, "L'ami de Montcalm," drame canadien et le "Drame d'East Lynne," traduction française ; "Imperial Anthem" par Mathilde Constantin de Lotbinière Harwood, d'Edmonton.

NOUVEAUX GEOLOGUES

La commission du Service Civil a nommé trois nouveaux géologues à un traitement de $1,600 par année. Ce sont Merton J. Williams, Harold C. Cooke et Bruce Rose, tous d'Ottawa.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE

Le gouvernement a accordé une licence à "La Nationale, compagnie Anonyme d'Assurances contre l'incendie et les explosions." Cette compagnie aura son principal bureau canadien à Montréal.

Les Médecins Recommandent Le Castoria.

LE Castoria est fortement apprécié par les médecins, les sociétés pharmaceutiques et les autorités médicales. Les médecins s'en servent avec les meilleurs résultats. L'usage si général du Castoria est le résultat de trois faits: *Premièrement*—La preuve indiscutable qu'il est inoffensif: *Deuxiemement*—Parce que non-seulement il soulage les douleurs d'estomac et tranquilise les nerfs, mais parce qu'il assimile aussi la nourriture: *Troisiemement*—C'est un substitut agréable et parfait pour l'huile de Castor. Il est absolument sûr. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni autres narcotiques et n'abasourdit pas le malade. C'est le contraire des sirops calmants, des Gouttes Bateman, du Cordial Godfrey. C'est beaucoup à dire pour un journal médical. Notre devoir est cependant d'exposer le danger et de signaler les moyens de fortifier la vie. Il fraudrait en finir avec le système d'empoisonner des enfants innocents par ignorance ou par mesquinerie. Notre expérience nous enseigne que le Castoria est un remède qui donne la force et la santé, en régularisant le système—et non en l'étourdissant—et nos lecteurs ont droit à ce renseignement.—*Journal de la santé de Hall.*

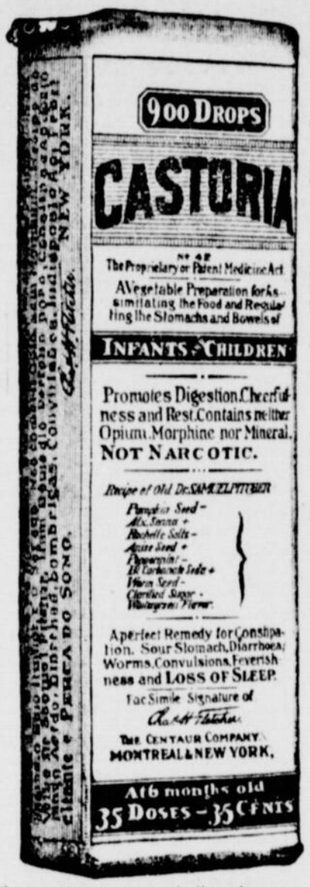

Copie exacte de l'enveloppe

Lettres de Medecins Distingues adressées à Chas. H. Fletcher

Dr. B. Halstead Scott, de Chicago, Ill., dit : "J'ai souvent prescrit votre Castoria pour des enfants durant ma pratique et l'ai trouvé très satisfaisant."

Dr. William Belmont, de Cleveland, Ohio, dit : "Votre Castoria occupe le premier rang dans cette classe. Durant mes trente années de pratique, je puis dire que je n'ai jamais trouvé aucune préparation pouvant le remplacer."

Dr. J. H. Taft, de Brooklyn, N. Y., dit : "J'ai fait usage de votre Castoria, et j'ai constaté depuis plusieurs années qu'il était un excellent remède dans ma famille et ma pratique privée. La formule est excellente."

Dr. R. J. Hamlen, de Detroit, Mich., dit : "Je prescris beaucoup votre Castoria, car je n'ai rien trouvé qui lui soit comparable pour les maladies d'enfants. Je suis informé qu'il y a des imitations sur le marché, mais j'ai toujours fait en sorte que mes patients obtiennent le Fletcher."

Dr. Wm. J. McCrann, de Omaha, Neb., dit : "En ma qualité de père de treize enfants, je connais certainement quelque chose de votre grande médecine, et à part l'expérience que j'en ai faite dans ma propre famille, j'ai constaté dans mes années de pratique que le Castoria est un remède populaire et efficace dans presque tous les foyers."

Dr. J. R. Clausen, de Philadelphie, Pa., dit : "La renommée que votre Castoria s'est faite dans des dizaines de mille foyers qui jouissent de la présence d'enfants, n'a guère besoin d'être supplémentée de l'endossement de la profession médicale, mais pour ma part je l'appuie de tout coeur et je crois que c'est un excellent remède."

Dr. R. M. Ward, de Kansas City, Mo., dit : "Généralement les médecins ne prescrivent pas les préparations brevetées, mais dans le cas du Castoria mon expérience, de même que celle de plusieurs autres médecins, m'a appris à en faire une excellente exception. J'ai prescrit votre Castoria dans ma pratique parce que j'ai constaté qu'il était d'une complète efficacité pour les maladies d'enfants. Tout médecin qui élève, comme moi, une famille, se joindra à moi de tout coeur pour recommander le Castoria."

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS
La Signature de
Chas. H. Fletcher.
Tel Que Vous L'Avez Toujours Acheté
En Usage Depuis 30 Ans.
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

VEDRINES VEUT SE BATTRE

PARIS, 16. — Le duel annoncé entre Jules Védrines, l'aviateur célèbre et René Quinton, le président de la Ligue française d'aviation n'a pas encore été arrangé. L'aviateur à peine descendu du train qui le ramenait à Marseilles a téléphoné à deux de ses amis, leur demandant de lui servir de témoins dans son duel avec M. Quinton.

Ce duel est le résultat d'une querelle que Védrines eut avec Henry Rous, autre aviateur français. Védrines avait eu une dispute avec ce dernier et l'avait frappé au visage. Roux demanda un duel, et René Quinton ordonna à Védrines de se battre avec Rous. Védrines répondit qu'il ne se battrait pas avec Roux, mais avec Quinton, dès son retour en France.

M. Védrines a l'intention de se présenter comme député à la Chambre, mais, il déclare que, après son duel avec Quinton, il retournera d'abord au Caire, pour prendre part à l'envolée à travers l'Afrique, jusqu'au Cap.

On apprend que Védrines a chargé Henry De Jouvenal, rédacteur en chef du "Matin" et le comte Henri De Lavaulx, de demander satisfaction à M. Quinton.

ILS RECOIVENT LEUR JUSTE CHATIMENT

Les deux jeunes gens arrêtés samedi, il y a huit jours, à l'Arena pour avoir causé du tapage et battu, lorsqu'ils étaient en état d'ivresse ont été condamnés par le magistrat McMahon à $10 d'amende ou un mois de prison.

47 NOUVEAUX BUREAUX DE POSTE

OTTAWA, 16. — L'hon. L. P. Pelletier, a autorisé l'ouverture de 47 nouveaux bureaux de poste dont huit dans Québec, quatre dans Ontario, quatre dans les Provinces Maritimes, et les autres dans l'Ouest. Ceux de Québec sont les suivants : Bureau, Grosse-Ile, comté de Montmagny, tenu par Alfred Dancause ; Jonquières Ouest, dans Chicoutimi et Saguenay, par Jos. Côté ; Labissonnière, dans Champlain, par Willie Theland ; Notre-Dame des Quinze, dans Pontiac par Hermas Lacasse ; Rang St-Paul, dans Gaspé, par Philippe Francis ; Rivière Metgermette Nord, dans Dorchester, par Jules Lamontagne ; Silver Granite, dans Compton, par Guillaume Fournier et Village du Moulin, dans Kamouraska, par J. Marcellin Martin.

A l'avenir le bureau de poste Moulin Fontaine, dans Richmond et Wolfe, s'appellera Fontainebleau et Pierreville Mills, dans Yamaska, Notre-Dame de Pierreville.

Cent bureaux de poste de campagne ont été fermés pour être remplacés par la livraison de la malle rurale.

MORT D'UN GRAND CHIRURGIEN

BUFFALO, N.-Y., 16. — Le Dr Roswell Park, l'un des chirurgiens les plus fameux d'Amérique est mort subitement hier, d'une maladie de coeur. Le Dr Park est né à Pomfret, Connecticut, en 1852. Il fit ses études au Collège Racine, fondé par son père, en 1872 il était gradué de ce collège.

C'est le Dr R. Park qui soigna le président McKinley quand celui-ci fut tiré par un anarchiste en 1910.

SI LA TETE VOUS FAIT MAL ET QUE LES OREILLES VOUS BOURDONNENT VOUS AVEZ CERTAINEMENT LE CATARRHE

Peu importe depuis combien de temps vous souffrez, ou le nombre de fois que vous n'avez pu obtenir de soulagement — bien que le catarrhe affecte tous les organes de votre corps, vous pouvez être radicalement guéri en inhalant la vapeur cicatrisante de Catarrhozone.

Quelques aspirations par l'inhalateur de Catarrhozone éliminent les phlegmes de la gorge et arrêtent la toux. Les narrines sont débarrassées du malencontreux écoulement muqueux et l'éternuement et le reniflement cessent à l'instant. La perte partielle de l'ouïe et le mal de tête (symptômes très communs du catarrhe) sont promptement guéris et en peu de temps toute trace du catarrhe disparaît.

Rien ne peut être plus simple ni plus agréable que Catarrhozone. Sa vapeur de pin cicatrisante envoie une chaude sensation détersive à travers toutes les voies respiratoires de la tête et de la gorge — vous rendant mieux en une demi-minute.

"Les oreilles me tintaient des heures et j'avais d'effrayants bruits dans la tête", écrit J. P. Purdy, de Port Huron. "Le catarrhe me remplissait complètement toute la tête et la gorge. Je fus soulagé étonnement vite lorsque j'essayai Catarrhozone ; il frappa juste tout de suite. Catarrhozone m'a guéri, je ne vous dis que cela, et je ne jure que par lui."

Obtenez l'attirail complet de $1.00 ; il a tôt fait de faire son oeuvre ; il n'échoue jamais, petite grandeur 50c ; grandeur d'essai ou échantillon 25c, vendus par les marchands de partout.

LE FEU AU CORPS

Le corps est comme une fournaise et la nourriture se consume ou s'oxide tout comme le charbon dans un poêle. Si on prend trop de nourriture ou si le système digestif se dérange, la nourriture fermente et forme des gaz empoisonnés et des matières délétères qui causent des douleurs et des maux, le rhumatisme et de sérieuses maladies.

Les attaques bilieuses, les maux de tête, les désordres du foie et les maux de reins commencent toujours par l'excès de nourriture ou des aliments qui ne font pas. Pour éviter de graves maladies, il est absolument essentiel de se tenir le foie, les reins et les intestins en ordre et actifs, en suivant un traitement aux Pilules du Dr Chase pour le foie.

Vu les aliments artificiels et les méthodes modernes de vivre, il est indispensable de prendre des remèdes pour tenir ces organes en bon ordre. Les Pilules du Dr Chase pour le foie sont excellentes, parce qu'on peut compter sur elles pour donner les résultats désirés.

"CASCARETS," LE MEILLEUR LAXATIF

SI CONSTIPE, BILIEUX, MAL A LA TETE, ESTOMAC ACIDE.—NETTOYEZ CE SOIR !

Procurez-vous une boîte de 10 cents. Hommes et femmes qui ne pouvez vous sentir bien, qui avez mal à la tête, la langue épaisse, mauvaise bouche et mauvaise haleine, des étourdissements, qui ne pouvez dormir, qui êtes bilieux, nerveux, bouleversés, ennuyés par un estomac malade, gazeux, en désordre ou qui avez mal à la tête et vous sentez épuisés. Tenez vos intestins nets avec Cascarets ou si vous forcez tout simplement un passage à tous les deux jours avec des sels, des pilules cathartiques ou l'huile de ricin?

Les Cascarets font leur oeuvre durant votre sommeil; nettoient l'estomac, font disparaître l'acidité, les aliments non digérés et fermentant, les gaz impurs, enlèvent l'excès de bile des reins et font disparaître du système tous les reputs constipés et le poison dans les intestins.

Un Cascaret, ce soir, vous mettra en ordre pour le matin, une boîte de 10 centins chez tout pharmacien conservera votre estomac doux, vos reins et vos intestins réguliers et votre tête claire durant des mois. N'oubliez pas les enfants. Ils aiment les Cascarets, parce qu'ils goûtent bon ne donnent jamais de coliques et ne rendent pas malades.

CE QUE VOUS OBTENEZ DANS UN PAIN CANADA

Vous obtenez le produit d'une immense organisation qui a toutes les facilités pour se procurer la meilleure matière première qu'il y ait sur le marché et en faire le Pain à la Crême Bredin, le prototype reconnu du pain. Téléphonez-nous pour faire venir une voiture.

St-Louis 108.

La Patrie

Le tramway. — Gare aux coups de main !

M. G. R. MacLeod, qui a été chargé il y a plus de six mois de faire avec M. Janin, ingénieur en chef de la ville, une étude complète des moyens de transport en commun qui existent à Montréal et de suggérer les meilleures méthodes pour mettre ce service au niveau des besoins, vient de déposer son rapport aux mains des contrôleurs. Ceux-ci n'en ont pas encore pris connaissance, et personne n'en peut avec certitude dévoiler aujourd'hui la teneur. Ce qu'en annoncent les journaux n'est que conjecture, ce qui ne veut pas dire que leurs renseignements sont erronés. M. MacLod n'était pas absolument tenu au secret, et il a pu faire des confidences à des gens qui ne les ont pas jalousement gardées.

Les journaux, par exemple, paraissent assez sûrement savoir que les ingénieurs de la ville, pour l'amélioration du service de transport en commun, comptent principalement sur la construction de voies souterraines. C'est un développement qui devra nécessairement venir avec l'accroissement de la population, et comme sa réalisation demandera beaucoup de temps, il n'est probablement pas trop tôt pour en tracer les plans et en commencer l'exécution.

Mais précisément parce qu'il faudra beaucoup de temps pour établir un réseau souterrain, ce projet ne procurera aucune amélioration prochaine. MM. Janin et MacLeod, paraît-il, estiment qu'en huit ans, et au prix de vingt à trente millions de dollars, on peut doter Montréal de sept ou huit milles de voie souterraine. Mais dans l'intervalle, quelle aura été l'augmentation du trafic des voyageurs ? Ne semble-t-il pas que dans huit ans, une route souterraine de sept ou huit milles d'étendue pourrait n'être qu'un léger appoint dans notre système de transport ?

D'autre part, si M. MacLeod offre d'utiles suggestions pour l'amélioration immédiate du service, il n'en a rien laissé transpirer. On assure qu'il déclare impraticable tout système d'autobus, à moins de le localiser entièrement dans les rues où ne circulent pas les tramways, et d'en confier l'exploitation à la compagnie des tramways, afin que les voyageurs aient le privilège de correspondre entre tramway et autobus et vice-versa.

Si M. MacLeod exprime cette opinion dans son rapport, elle dépréciera tout son travail, et elle tendra à confirmer le soupçon que l'ingénieur de la ville s'est inspiré plus qu'il n'aurait dû auprès des officiers et des ingénieurs de la Compagnie. Il ne suffira pas que M. MacLeod l'affirme pour que le public croie qu'il n'est pas possible de créer un service d'autobus indépendant de la compagnie des tramways. Il ne suffira pas que M. MacLeod l'affirme pour que le public admette que les autobus ne peuvent circuler dans les rues où passent les tramways. Mais si M. MacLeod affirme de pareilles choses, le public croira assez aisément qu'il veut faire l'affaire de la compagnie des tramways et ne se gênera pas pour le lui dire.

—o—

Avec l'apparition du rapport des ingénieurs, la rumeur reprend cours que la compagnie va livrer un nouvel assaut à l'hôtel de ville, afin d'obtenir un contrat à long terme.

Comme elle ne peut plus rien attendre de Québec, après le scandale qui y a éclaté à son sujet, elle se rabattrait sur les autorités municipales et essaierait de se faire octroyer coûte que coûte par l'administration expirante tous les privilèges qu'elle convoite.

Cette rumeur ne nous inquiète pas, car avec la menace de révélations qui pèse sur notre administration municipale, nous ne voulons pas croire que les contrôleurs auront l'audace de traiter avec la compagnie à cette heure tardive.

Le terme d'office des contrôleurs, comme celui des échevins, expire dans deux mois. Et selon toutes les prévisions, quatre des cinq contrôleurs actuels — en incluant le maire — ne feront pas partie de la nouvelle administration. Ils ne sont donc nullement autorisés à bâcler un marché qui ne presse pas tant, puisque le contrat existant de la compagnie des tramways n'expirera que dans neuf ans.

Si le rapport des ingénieurs contient des suggestions importantes, si ses conclusions tendent à faire étendre ou prolonger les privilèges de la compagnie des tramways, qu'on prenne là-dessus le sentiment des contribuables, puisque les contribuables seront appelés aux polls dans quelques semaines.

Rien de bon ne pourrait résulter à l'heure actuelle de négociations entre les autorités municipales et la compagnie des tramways.

Et si des pourparlers s'engagent, nous aurons raison de soupçonner une conspiration pour trahir les intérêts de la ville.

Le peuple a l'oeil ouvert !
Gare aux coups de main !

Sir Lomer et la conspiration politique

Sir Lomer Gouin a fait de la sensiblerie dans son discours de vendredi soir, à l'Assemblée législative. Il ne s'est pas contenté de cela: il est allé plus loin. Il a dit des chose qu'il sait être inexactes.

"Le peuple de cette province, s'est-il écrié, est le juge suprême de cette "conspiration" qui a été ourdie contre le parti libéral, et nous le lui exposerons quand le moment sera venu. Une page d'histoire vient de s'écrire, une infamie a été commise que l'histoire flétrira comme elle flétrira tous ceux qui ont voulu faire profiter leur parti de cette malheureuse situation. L'affaire a été dirigée contre le parti libéral et contre le modeste citoyen qui vous parle en ce moment de toute la sincérité de son âme."

A la vérité, les efforts qui ont été tentés pour rattacher d'une façon quelconque les révélations du "Mail" à des intérêts politiques ont misérablement échoué. On a fouillé la conscience de ceux qui ont dévoilé les turpitudes que l'on sait, et on n'y a trouvé qu'un mobile : l'intérêt public.

Si sir Lomer Gouin veut absolument trouver quelqu'un qui a travaillé contre les intérêts du parti libéral, qu'il scrute sa propre conscience.

N'a-t-il pas tout fait pour déconsidérer devant le public le gouvernement dont il est le chef ?

En s'entourant de gens que le public avait de bonnes raisons de tenir en suspicion, en faisant entrer dans la législature M. Robert, le président de la compagnie des tramways ; M. Perron, l'avocat de la compagnie des tramways ; M. Bérard, son propre associé, qui, selon le langage de M. Mousseau "n'est entré au Conseil législatif que parce qu'il était l'ami du premier ministre, sir Lomer cherchait-il à mériter la confiance populaire ?

Si sir Lomer Gouin et ses "amis" n'avaient pas outragé la conscience publique; s'ils n'avaient pas fourni au peuple l'occasion de voir que les intérêts privés passaient avant tout le reste à Québec, il n'y aurait pas eu d'enquête et la législature de Québec ne serait pas sous le coup des révélations scandaleuses des détectives américains et des directeurs du "Daily Mail".

Il y a des promiscuités qui compromettent les hommes d'Etat et les mènent à leur ruine !

FIN DE GREVE OU DE "LOCK OUT"

Que les difficultés qui ont éclaté entre les cordonniers et les manufacturiers de chaussures de Québec aient été causées par ceux-ci ou par ceux-là, il n'en restait pas moins acquis que cette grève ou ce "lock out" prenait les proportions d'une calamité publique et qu'il fallait y mettre fin le plus tôt possible.

Les ouvriers ont tenu une conduite qui leur mérite les félicitations de tous. En faisant plus que la moitié du chemin pour en venir à une entente amicale avec leurs patrons, ils ont montré qu'ils plaçaient les intérêts de la ville et le bonheur de leurs familles au-dessus des mesquines questions d'étiquette de métier. Ils ont agi comme des gens de bien, comme des hommes honnêtes et consciencieux.

Forts de la sympathie du public, ils pourront plus efficacement plus tard réclamer le redressement de leurs griefs et la reconnaissance entière de leurs droits.

ELECTIONS GENERALES

L'autorité croit savoir que Sir Lomer Gouin va dissoudre la législature de Québec sous peu, et qu'il ordonnera des élections générales à brève échéance.

Le "Star" de Toronto prête foi à la rumeur qui veut que Sir James Whitney, dès qu'il sera suffisamment rétabli, fera un appel général au peuple. Un projet de redistribution serait soumis à la législature pendant la session qui s'ouvrira bientôt, et les élections générales auraient lieu au cours de l'été.

Sir James Whitney restera à la tête du parti, si sa santé le lui permet.

A LA NOUVELLE-ECOSSE

Les conservateurs de la Nouvelle-Ecosse se réjouissent de la victoire signalée qu'ils viennent de remporter dans le comté de Victoria, Cap Breton.

Ce comté qui élit l'hon. M. Murray, premier ministre, n'a jamais changé d'allégeance depuis trente ans. Vendredi avait lieu une élection partielle provinciale pour remplacer le collègue de M. Murray, M. Buchanan, décédé quelque temps auparavant. M. Buchanan avait obtenu 428 de majorité aux élections générales de 1911. Cette fois, c'est un conservateur, M. McLeod, qui l'a emporté par trente deux de majorité.

Victoria est la troisième division que les conservateurs prennent depuis le mois de novembre 1911. Les autres sont Lunenburg et Digby.

La force des partis dans la législature de la Nouvelle-Ecosse est aujourd'hui comme suit: libéraux 24; conservateurs, 14.

CHRONIQUE

Les fêtes françaises s'ouvriront mercredi, grandioses, féeriques, et nous aurons, durant quatre jours, l'illusion d'une chère vieille France jolie et spirituelle avec tous les beaux atours de ses "dames" évoquée comme par enchantement, dans un décor de neiges canadiennes. Les belles Normandes voisineront avec les fières Bretonnes, et les filles de l'Auvergne nous offriront des dentelles magnifiques de leur pays, alors que les Arlésiennes, coquettes et jolies sous la coiffe et le fichu, nous fleuriront, avec un sourire de grâce et de jeunesse. A côté de la Bretonne, avec son monastique costume, nous verrons la Russe brillante et superbe, grande dame échappée des splendeurs de Moscou ou de Saint-Pétersbourg, l'amie de la France, bien à sa place dans cette fête, où l'Anglaise aussi invitée, s'est rendue dans une pensée aimable d'entente cordiale. Outre les régions de la "douce France", les organisateurs de ces somptueuses fêtes ont voulu évoquer les pays, amis de la patrie: la Russie et l'Angleterre, et rien n'a été épargné pour rendre hommage à ces deux races chères au cœur français. L'attention est charmante et bien agréable à signaler.

Ces fêtes qui surpasseront en splendeurs tout ce que nous avons eu jusqu'ici, paraît-il, méritent d'être vues, car le plaisir des yeux est d'avance assuré par le bon goût qui a présidé à toute cette organisation. Il ne faut pas oublier le but que se sont assigné les dévoués promoteurs de cette Kermesse qui donnera l'illusion des régions les plus pittoresques de la vieille France, et ce but tout de charité, est d'assurer à l'Union Nationale Française les moyens de secourir tous les malheureux qui viendront frapper à sa porte. Nous avons suivi depuis nombre d'années avec une toute particulière sympathie, les progrès de l'Union Nationale française ; nous nous sommes intéressés à ses travaux, voire même à ses luttes qui, à un moment, passionnèrent l'opinion canadienne, et lui firent presque mal... Ce malaise heureusement se dissipa, et l'Union est dirigée par des hommes bien pensants qui savent quelle lourde faute ce serait, d'empêcher les fils de Français qui sont tout simplement aujourd'hui, des Canadiens, de s'intéresser de toute leur Ame à la cause de l'Union et de prendre leur part de responsabilité et de travail dans l'œuvre de charité qu'elle poursuit.

Nul doute que pendant ces jours de fête, où un peu de l'âme française aura passé chez nous, avec toute cette évocation régionale, il se développera un sentiment ardent de sympathie envers tout ce qui est français, et digne, par conséquent, de l'amitié et de la fraternité canadiennes. Les fêtes franco-canadiennes, comme on les appelle gracieusement, auront lieu dans l'arsenal du 65e régiment, endroit vraiment bien choisi pour un tel déploiement de splendeurs et de costumes. Madame Bonin, qui se dépense généreusement au service de l'œuvre française au Canada, présidera à ces fêtes, assistée de Madame Brisset des Nos et de tout un essaim de Bretonnes, Normandes, Anglaises, Russes, Alsaciennes, Auvergnates et Lorraines, et que saisje encore, toute la province française surgira, heureuse d'aider en ce pays lointain à ses fils exilés qui ont besoin qu'on les aime et qu'on les protège.

L'œuvre est belle et noble, le spectacle sera une féérie, les vendeuses seront exquises de grâce et de charme, tout sera réhaussé encore par l'idée généreuse et humaine qui animera tous ces dévouements, et alors les fêtes franco-canadiennes seront un émerveillement et un succès ! Nous le souhaitons sincèrement avec toute la sympathie qui nous anime pour l'Union Nationale française que nous avons toujours protégée comme l'une de nos œuvres, et certes pas la moins aimée. Le public convié à un spectacle de beauté sera ravi de cette occasion unique de regarder la France dans ses pittoresques atours, la France dans toute son harmonie et sa grâce, telle que nous la rêvons et telle que nous l'aimons.

—:o:—

Les bons petits livres

Les bons petits livres sont des amis qui prêchent à voix basse, et convertissent plus souvent que les prédications les plus fortes et les plus tonnantes. C'est que les bons petits livres ne nous quittent pas, nous les trouvons à toute heure prêts à nous moraliser, à nous soutenir, à nous consoler. Parmi ces amis de la dernière heure, venus tout exprès pour servir bravement et loyalement, je signale deux plaquettes qui, dans leurs pages minces, contiennent tant de vérités et de conseils sages et pratiques : "Si les Canadiennes le voulaient" de Madame Laure Conan et "La lutte Antialcoolique" du Révérend Père Doyon. Les deux œuvres font la guerre à l'alcoolisme et adressent aux femmes et aux mères un éloquent appel à la prudente éducation qui préserve et sauvegarde. Ces livres convaincants devraient être connus et appris dans les écoles, surtout dans les écoles normales, où se préparent les hommes et les femmes qui seront appelés à instruire nos fils et nos filles de leurs graves et rigoureux devoirs. On ne saurait trop faire l'éducation du professeur et de l'institutrice sur cette question essentielle et douloureuse, et nous savons que l'ouvrage de Madame Laure Conan tout aussi bien que celui du Révérend Père Doyon seront un enseignement précieux, et aideront puissamment à la propagande morale qui rendra notre peuple plus fier, et plus sain de corps et d'esprit. Félicitons les auteurs de ces opuscules où coule à pleines pages la bonne et chaude parole qui convainc et convertit.

Madeleine

FAITS DIVERS DE HULL ET OTTAWA

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 16. — Son Honneur le maire McVeity, retenu depuis quelques jours à l'hôpital St-Luc, prend beaucoup de mieux.

—Pendant le trajet du Toronto-Ottawa du C. P. R., vendredi soir, le feu s'est déclaré dans le wagon-poste. Le wagon a été complètement détruit, et une grande partie des matières postales qu'il contenait et consistant surtout en lettres adressées de Toronto à Ottawa, ont été consumées.

—A la dernière réunion de la "Women's Historical Society d'Ottawa", une résolution a été adoptée priant les autorités municipales d'acheter et de placer dans un endroit en vue à l'hôtel de ville, le buste du colonel By, le fondateur de la ville d'Ottawa.

—Au mois de mai dernier, un officier de l'Armée du Salut voyageant entre Medicine Hat et Régina ne trouvant pas de siège à sa disposition dans le wagon de première pour lequel il était porteur d'un billet, entra dans le char des touristes où il y avait un grand nombre de places vides. Ce que voyant le conducteur lui réclama une somme équivalante au prix d'un billet de Pullman. Le voyageur paya sous protêt et porta plainte devant la commission des chemins de fer qui entendit la cause vers le mois de novembre dernier. Si un caillou placé sur la voie ferrée peut faire dérailler un train, il n'en est pas moins vrai qu'une bagatelle de quelques dollars suffit pour faire mouvoir toute l'organisation d'un bureau de chemin de fer. C'est ce qui est arrivé dans le cas actuel, car les magnats du Pacifique ont dû comparaître devant la commission pour donner des explications, et cela même à deux reprises. On attend le jugement sous peu.

—Le capitaine Edouard Duquette, autrefois de Lachine, et propriétaire de l'hôtel Algonquin à l'Ile Stanley, est décédé à Cornwall. Il était le frère de M. J. G. Duquette, ancien échevin de Montréal ; Alfred Duquette, de Montréal et Joseph Duquette, de Cornwall ainsi que de Mlle Délina Duquette, de Montréal.

—La "Gazette Officielle" d'Ontario contient l'annonce d'un bill qui sera présenté de la part de la cité d'Ottawa à la législature de Toronto, à l'effet de rendre valide et de confirmer un règlement passé par la ville d'Ottawa concernant un emprunt de $8,000,000 pour la construction d'un nouvel aqueduc.

A la dernière législature d'Ontario, la ville avait été autorisée à emprunter $5,000,000 pour les mêmes fins et, se basant sur cette autorisation, on s'assura les services de Sir Alexandre Binnie avec le résultat que le projet qu'il soumit à la corporation devra coûter $8,000,000. La ville passant un règlement en conséquence; mais il fut attaqué devant les tribunaux par M. Tom Clarev dont M. Taylor McVeity fut l'avocat. Comme conséquence le règlement fut déclaré illégal et M. McVeity, répondant au défi de l'exmaire Ellis, se présenta contre lui aux élections municipales et fut élu maire à sa place.

M. Ellis est député de la ville d'Ottawa à Toronto, il aura naturellement charge du bill, lequel passera sans aucun doute.

La question est de savoir si le maire McVeity donnera force de loi en apposant sa signature sur la résolution qui devra venir autorisant l'emprunt. Le maire a un conseil qui lui est hostile ; ses pouvoirs sont plutôt négatifs, c'est-à-dire qu'il peut paralyser l'action du conseil, grâce à son droit de veto.

En attendant il y aura un plébiscite sur la question d'un nouvel aqueduc.

GRANDES VENTES de FEVRIER CHEZ GOODWINS

LE SUCCES DE LA GRANDE VENTE DE MEUBLES DEPASSERA NOS ESPERANCES : Ne les laissez pas tous partir si vous en avez besoin.

NOS FIXTURES ELECTRIQUES SONT DE TOUTE BEAUTE.

CARPETTES ORIENTALES WILTON ET AXMINSTER : Un grand choix, une belle valeur ; DE BAS PRIX.

CHAUSSURES POUR HOMMES, valant $4.00 et $4.50. Pour ... **$2.95**

NOUVELLES ROBES DE SERGE, $6.98, $7.98 et $9.95.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES NOIRES : Côtelée, Gabardine, Cordé Royal, Drap fin, Drap de Metz et Serge.

NOUVEAUX CHAPEAUX DE PAILLE : de $8.50 à $20.00.

VENTE COLOSSALE DE TRES BELLES FLEURS A 25c — vous les paieriez 75c, $1.00, et elles ne seraient pas plus belles. Il y en a pour tous les goûts.

BLOUSES A 77c—MAIS, valant bien davantage.

MAGNIFIQUES ROBES DE NUIT IMPORTEES : Depuis 99c à $3.99.

BRODERIES, sur linon et mousseline suisse — Une grande variété et un grand assortiment, de 5c à 49c la verge.

AU RESTAURANT

MARDI, le 17. — Dinde rôtie et farcie — Sauce aux airelles (attocas). Patates bouillies ou pilées ... **25c**

500 MORCEAUX DE PORCELAINE A MOITIE PRIX.

Goodwins Limited

Propriétaires et Administrateurs de Goodwins, Montreal, Limited.

Radway's Ready Relief

Mme L. Dittmar, 710E., 145ème rue, New-York, écrit : J'avais un rhume, j'ai employé une bouteille de votre Radway's Ready Relief avec des résultats surprenants. J'ai trouvé aussi qu'il agissait comme un charme pour les maux de gorge. Je l'ai employé pour plusieurs indispositions de mes enfants et je le recommande à mes amis.

Névralgie

Le Relief est le meilleur calmant connu dont on puisse faire usage contre la névralgie. Frictionnez la partie malade et appliquez des flanelles trempées dans le Relief jusqu'à ce qu'il se produise un soulagement. RADWAY & CO., Montréal, Can.

LE BESOIN DE SAVOIR

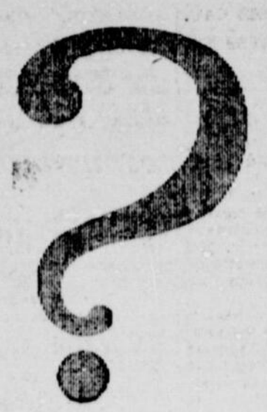

Comme les enfants, notre demande porte d'abord sur la nourriture, et ensuite sur des informations.

Pendant tous le cours de notre vie, nous sommes en quête d'information.

Nous faisons une nouvelle connaissance ; mais avant d'enfaire un ami ou de l'inviter chez nous, nous demandons des renseignements à son sujet.

Nous visitons un pays étranger; et à partir du moment où nous franchissons la frontière, nous posons des questions — nous sommes à la recherche d'informations.

On nous demande d'essayer un nouveau produit alimentaire ; n'est-il pas instinctif de notre part de demander aussitôt :

"Qui est-ce qui fabrique ce nouvel article ?"

"Comment est-il fabriqué ? Qu'est-ce qui entre dedans ?

"Vaut-il le prix qu'on en demande ?

Des informations. Nous en avons soif.

N'est-il pas étrange que nous devions aller si souvent à leur recherche ? Il est curieux que certains manufacturiers cachent les informations relatives à leurs produits. Non pas, toujours, qu'il y ait lieu d'en avoir honte — car il existe nombre d'articles de mérite qui ne sont pas encore annoncés.

Mais il n'en sera pas ainsi bien longtemps encore. La race humaine est de plus en plus avide d'informations. Plus nous obtenons d'informations, plus ardent est notre désir d'en obtenir davantage.

Il sera bientôt impossible de vendre quoi que ce soit à un homme ou à une femme jusqu'à ce que tout ait été dit au sujet des marchandises, qui puisse être révélé par la Publicité.

Le public s'est rendu compte que la Publicité donne des informations absolument nécessaires, qu'en somme, la Publicité satisfait notre besoin d'informations.

Si vous faites des affaires locales, discutez vos problèmes de publicité avec le département de publicité de ce journal.
Si vos affaires s'étendent dans toute la Province ou dans tout le Pays, il serait avantageux pour vous de recourir aux conseils et aux services d'une bonne agence de publicité. Une liste de ces agences, vous sera fournie gratuitement sans que cela vous engage en rien, par le Secrétaire de la Canadian Press Association, chambre 503, Lumsden Building, Toronto.

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

Une importante mutation immobilière tant par l'étendue que par la valeur des terrains a été enregistrée samedi. La Angus Park Land Co. Limited, a cédé à la Montreal Debenture Corporation, Limited, deux mille cinq lots situés le long de la ligne du Park à Island et la 16ème rue et entre le chemin public et la rivière des Prairies, Sault au Récollet, pour $38,000.-75.

La Bourse Immobilière de Montréal a décidé, lors de sa dernière assemblée, de contribuer financièrement à l'exposition immobilière qui aura lieu à l'Arena durant la semaine du 11 au 18 août. Les deux tiers au moins de la salle seront réservés pour les exhibits des membres et les adhérents.

—o—

VENTES DU 13 FEVRIER 1914

Hochelaga et Jacques-Cartier

La succession de feu M. Louise Pinel à Nap. G. Valiquette et Jos. L. Perron, le lot 417 quartier St-Jacques, mesurant 40x7 pieds, avec les bâtisses, rue St-Christophe, pour $19,970.

—:o:—

William D. Barclay à MacKenzie Mann & Co., Limited, le lot 103, village Hochelaga, avec les bâtisses rue Marlborough, pour 15,000.

Les mêmes MacKenzie Mann & Co., Ltd ont acheté au village Hochelaga, rue Marlborough et rue Robillard, des terrains pour un montant de $28,350.

—o—

Samuel Lavoie, ès-qualité, à Dame Eugénie Lavoie, les lots 41-25, 26, paroisse Montréal, avec ses bâtisses, pour $27,000.

—p—

Raymond Chartrand à Stephen Kent, les lots 875, 876, 877, du quartier St-Jacques, mesurant 96 x 155 pieds avec les bâtisses, Nos 419 à 435, rue St-André, pour $20,000.

—:o:—

Ernest Archambault à Arthur Jullen, les lots 14-850, 851, village Hochelaga, chacun mesure 27 x 100 pieds, avec les bâtisses, coin sud de la rue Adam, à Viauville, pour $16,000.

—o—

Dame Albert Lizotte à la succession Edouard Archambault, le lot 539-307, village Côte St-Louis, mesurant 25 x 100 pds, avec les bâtisses, rue Mont-Royal-Est, pour $10,000.

—o—

Adélard Martin, commis, à Josaphat F. Martineau, les lots 18-248, 249, village Hochelaga, Maisonneuve, avec les bâtisses Nos 412 à 429 rue Bourbonnière, pour $11,000.

—:o:—

Louis de Gaspé Beaubien, courtier, à David Labelle, entrepreneur, les lots 10-234, 234a, 235, 235a, 236, village Côte St-Louis, quartier Laurier, lot mesure 24 x 75 pieds, sans bâtisses, rue St-Dominique, pour $9,360

—:o:—

Isaie Denis à Paul O. Coulombe, les lots 161-1026, 1027, Côte Visitation, chaque lot mesure 25 x 75 pieds, avec les bâtisses Nos 2247 à 2261 rue Bordeaux, pour $12,000.

—:o:—

A. Riopel et al. à Wilfrid H. Latour et al., les lots 85-473, 474, paroisse Montréal, chaque lot mesure 29 x 100 pieds, sans bâtisses, Ave Outremont, à Outremont, au Parc Rosedale, pour $9,280.

—:o:—

Albert Massé à Wilfrid Lavoie, les lots 133-345, 157-13, Côte Visitation, avec les bâtisses, rue Cartier, pour $8,000.

—:o:—

Thomas Danks à Donald McLeod, la partie sud-est du lot 11-884, Côte St-Louis, quartier Laurier, mesurant 25 x 60-9 pieds, avec les bâtisses Nos 2100, 2102, ave. Esplanade, pour $6,250

—o—

Nal. Malenfant à Victor Vézina, le lot 18-437, village Hochelaga, mesurant 22-6 x 81-5 pieds, avec les bâtisses, Nos 674 à 678, rue Bourbonnière, Maisonneuve, pour $6,000.

—:o:—

La ville de Montréal-Est à The Raymond Cement Products Co. Ltd, le lot 92-251, partie de 92-258, partie de 92-273, les lots 92-269, 222, 227, 242, Pointe-aux-Trembles, mesurant 3590 pieds, pour certains lots, 2o, 30 x 75 pieds et faisant partie de la rue St-Cyr, pour $1.00 et bonnes considérations.

—:o:—

The Raymond Cement Products Co. Ltd, à la Ville de Montréal Est, partie N.-E. de 92-254, partie 92-256, partie 92-257, partie 92-258, partie 92-259, partie 92-260, partie 92-261, partie 92-262, partie 92-263, partie 92-264, partie 92-265, partie 92-268, partie 92-267, partie 92-268, 92-269, partie 92-270, partie 92-271, N.-E. partie 92-278 Pointe-aux-Trembles, s'étendant de la rue Victoria à la rue Lagauchetière. Ces 18 lots mesurent chacun environ 15 pieds de largeur, pour $1.00 et bonnes considérations.

BROMA

Est le Tonique—Reconstituant par excellence du Sang et des Nerfs.

Il signifie: Force, Vigueur, Santé pour les Personnes Affaiblies et souffrant de Dépression Nerveuse qui en font un usage persévérant.

Il guérit la Dyspepsie et tous les Troubles d'Estomac.

Pris avant le repas,
il excite l'appétit.
Pris après le repas,
il facilite la digestion.

EN VENTE PARTOUT.

Dr. ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, CANADA

Lafayette Savings Bank

452 RUE BOYLSTON,
BOSTON, — MASSACHUSETTS.

BANQUE D'EPARGNE

Unique Banque exclusivement Canadienne-Française dans l'Etat du Massachusetts où elle vient de s'établir.

Tout dépôt pourra se faire personnellement à la Banque ou par poste et toute demande de renseignements sera cordialement reçue et promptement fournie en langue française.

Banque d'Epargne Lafayette

452 RUE BOYLSTON,
BOSTON, — MASSACHUSETTS.

1 me. lun. merc.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

NE PUT REPOSER DURANT CINQ SEMAINES

Une écolière avait une mauvaise toux bronchique—Guérie avec Father John's Medicine.

"Il y a trois ans, je fus alitée durant six semaines par une bronchite. J'avais une mauvaise attaque, je toussais tout l'hiver, et j'étais sous les soins du médecin.

L'hiver dernier alors que j'eus une attaque aussi forte, une dame me recommanda Father John's Medecine. Je commençai à en prendre quelques semaines après et depuis lors, je n'ai pas manqué une journée d'école. Je le dois en grande partie à cette médecine puisque les résultats ont été des meilleurs. L'attaque de l'hiver fut si forte que je m'appuyais toutes les nuits dans mon lit pour avoir un peu de repos" (signé) Vera Virginia Stief, Newark, Ohio. Les mères devraient réaliser la valeur de la Father John's Medecine comme remède de famille pour les toux, les rhumes et reconstituant, parce qu'elle est pure et salutaire, sans alcool et drogues dangereuses et ce n'est pas un remède breveté mais une prescription de médecin.

L'OUVERTURE DE LA RUE BERRI

La requête suivante a été envoyée au maire, aux contrôleurs et aux échevins de la cité de Montréal: Les soussignés, électeurs des quartiers St-Jacques et Lafontaine vous demandent de bien vouloir faire l'ouverture de la rue Berri de la rue Ste-Catherine à la rue Ontario.

A l'appui de leur demande les soussignés vous font respectueusement remarquer que:

1o. Cette rue, dans la partie précitée, est homologuée depuis l'année 1878;

2o. L'espace à exproprier ne contient pas ou presque pas de constructions;

3o. L'expropriation étant faite immédiatement coûtera bien moins que si elle était faite dans un avenir même rapproché à raison de la rapide augmentation de la valeur de la propriété;

4o. L'ouverture de cette partie de la rue Berri désengestionnerait considérablement les rues Sainte-Catherine, St-Denis, Ontario et St-Hubert;

5o. La construction de nouveaux édifices sur cette nouvelle rue serait une très importante source de revenus pour la Ville.

Espérant que vous vous rendrez à leur demande, les requérants se souscrivent:

H. Gauvin, National Extracts Co. Inc., J. N. A. Héroux Sec.), M. Langlois, L. D. Courville, Léonides Langlois, E.-A. Langlois, H. Contant, 399 Berri; Isaie Forest, J. Laurier, A. Champagne, L. I. Lafond, N. C. Charette, L. Achille Roy, N. Poissant, Jos. Lebeau, 412 Ontario, Mme P. Vadeboncœur, 445 Saint-Hubert, J. G. Paquette, Mme P. Vadeboncœur, 445 St-Hubert; J. G. Paquette, A. D. Tessier, H. Roy, Chs. Leclerc, A. Moffatt, D. Lalonde, J. A. Longpré, J. E. Moreau, O. Giroux, J. C. Hémond, 415 Ontario Est; M. Robillard, M.D. Témoin, O. Giroux; A. Bissonnette, 413 Ontario Est; H. Robert, 356 Berri; L. G. Bissonnette, 480 Berri; R. Desautels, 441 Ontario Est; M. Parthenais, 421 Ontario; Eugène Viau, 509 St-Hubert; J. B. Baillargeon, 329 Ontario Est; Edmond Dubois, 333 Ontario Est; A. Lefaivre, 327 Ontario; A. Fournier, 345 Ontario Est; Wayland Shoe Ltd., (E. J. W. Wayland, 358 Providence); Avila Benoit, 398 Ontario; Noé Champagne, A. Leclaire, Berri et Cherrier; H. Brodeur, C. Archambault, 522 St-Christophe; Alf. Mercure, 144 Cherrier; G. Cousineau, 526 St-Christophe; A. Vadeboncœur, 522 St-Hubert; Geo. N. Clermont, 632 St-Hubert; Emma LeRoy, 499 St-Hubert; L. O. d'Argencourt, 319 St-Denis; J. Lavergne, 360 Berri; A. Brunet, 308 St-Christophe; J. E. Beaudejour, 461 St-André; W. C. Whissess, 639 St-Hubert; L. N. E. Roy, 340 Berri; Jos. Paquette, 338 Sherbrooke Est; Allard & Fils, 359 Providence; A. Doin, 354 Berri; Henry Auger, 384 Ontario Est; S. L. Gareau, 531 St-Hubert; Evariste Brassard, 444 Berri; Duncan Gordon, St-Denis et Ontario; M. Kooney, 720 St-Hubert; A. H. Boudreau, 362 Berri; O. Brunet, V. Poupart, 534 St-Christophe; Mme A. Amiot, 446 Berri; A rt. Breton, 344 Ste-Catherine; L. Lenoir, 127 Bernadette; D. Boulanger, 125 Bernadette; Rodrigue Dubois, E. L. Giroux, 408 Ste-Catherine; Morency & Frères, 345 Ste-Catherine; J. A. Lamontagne & Fils, 328 Ste-Catherine-H urteau, Williams & Co., Ltd., (J. A. Hurteau); Jules Pony, C. A. Blanchard, 471 St-Hubert; N. G. Valiquette, Mme M. T. Brennan, Nap. Théoret, Raoul Lanthier, 373 Sherbrooke Est; M. St-Martin, 481 Ontario Est; A. Beaudoleil, 540 Ontario Est; O. Bélanger, 680 St-Hubert; J. O. Bélanger, 688 St-Hubert; A. Beauvais, 419 DeMontigny Est; Osias Crevier, 353 St-Denis; Tremblay & Leduc, 520 Ontario Est; Chs. Ferrault, 541 et 520 Ontario Est; Pvila Perrault, 495 Amherst; Hector Lussier, 452 St-André; J. P. Beauchamp, Royal Automobile Red (H. Dansereau); Mrs Thomas Kerr, 740 St-Hubert; O. Robert, 149 Ste-Catherine Est; J. G. Dufresne, 768 St-Hubert; J. E. Lafrecque, 459 Ontario Est; Jos. A. Gaudet, 540 Amherst; Aird & Son (F. A. Leblanc); Acme Paper Box Co. (A. W. Favreau); S. L. Dusablon, L. Rhéaume, Dme. Berthe Bruneau, pas Mastaï Pagnuelo, procureur; Hon. S. Pagnuelo, pas Mastaï Pagnuelo, procureur; F. Leroux, 375 Berri; A. Lapierre, 450 Berri; A. P. Fontaine, G. Margue, 344 Berri; J. T. Fontaine, 670 St-Hubert; Dr E. Dubeau, 308 Sherbrooke; E. Archambault, Leroux & Lanctôt (J. C. A. L.); Bisaillon, 446 Sherbrooke Est; A. Dufort, avocat; R. Montbriand, Jos. Archambault, Jos. Lamoureux, A. P. Gélinas, W. Méthot, Jos. H. E. Pellerin, J. B. Cormier, M. Laurier, J. S. Trempe, Chs. Raymond, S. E. Brégent, F.-X. Lenoir, Amédée Borchard, S. J. Bouchard, J. A. Forest, J. A. Labrecque.

C'EST une bonne idée d'envoyer, chaque semaine, votre linge à la TOILET LAUNDRY, 125 rue Richmond Phone Up 3480. 166—jno-l-me-v.

LA FORTUNE DU SENATEUR COX

Le testament qui vient d'être enregistré ne dispose que d'un montant de $870,000. Il aurait disposé du reste de son vivant.

TORONTO, 16—Il est impossible de dire, d'après les renseignements fournis jusqu'à cette heure à la presse, quelle est la valeur des biens laissés par le sénateur Cox, qui vient de mourir. L'impression générale était qu'il valait de cinq à dix millions de dollars. Dans ce cas, il semble qu'il aurait distribué, de son vivant, la plus grande partie de sa fortune entre ses héritiers, pour éviter les frais de succession.

Le fond de cette fortune paraît avoir été les parts qu'il avait dans la compagnie d'assurance "Canada Life." Depuis cinq ans, dit-on, M. Cox avait commencé à distribuer sa fortune entre ses fils. Le testament qui vient d'être produit pour l'enregistrement représente une valeur de $870,071. Sur cette somme, il y a pour $356,872 d'immeubles et $513,198 d'autres biens. Les hypothèques représentent une valeur de $18,798, les assurances sur la vie $148,843, les parts dans les compagnies $305,033, les débentures $11,600, les peintures et les objets d'art $43,828.

Le testament, daté du 7 janvier 1913, nomme les héritiers suivants: A son secrétaire privé, George Little, $50,000; à l'hôpital Général de Toronto, $10,000; à l'hôpital des Enfants, $5,000; à la Retraite des Vieux et des Vieilles, $5,000 chacune; à l'hôpital des Incurables, $5,000. Il y a de nombreux autres petits legs.

Le résidu sera partagé également entre les deux fils: WM. Edward-W. Cox et H. C. Cox. A la mort des bénéficiaires à vie, les biens affectés retombent dans le patrimoine des deux fils. Les deux filles du sénateurs, mesdames Ames et Davis, ont aussi été amplement avantagées.

UN VOLEUR PINCE

TORONTO, 16 — La femme du docteur F. Fentons a accompli un acte de courage. Elle découvrit un voleur en train de piller sa maison.

Elle l'attaqua vigoureusement, et ne lâcha prise qu'après avoir été assommée. Mais ses cris firent accourir quelques jeunes gens sur les lieux; ils donnèrent la chasse au voleur qui s'enfuyait et réussirent à l'arrêter.

SUICIDE D'UN POLITICIEN

JOHN J. KENNEDY, TRESORIER DE L'ETAT DE NEW-YORK, SE COUPE LA GORGE DANS UN MOMENT DE FOLIE CAUSEE PAR DE GRAVES ENNUIS.

BUFFALO, N.Y., 16.—John J. Kennedy, trésorier de l'Etat de New-York, s'est suicidé, hier après-midi, à l'hôtel Markeen, où il demeurait depuis un an avec sa famille. Il s'était coupé la veine jugulaire avec un rasoir, dans un moment de folie, causée par l'enquête du procureur Whitman, qui l'avait fait citer devant un grand jury, sous l'accusation de malversations.

Avant de quitter Albany, vendredi, M. Kennedy avait reçu une sommation de comparaître à l'enquête et à son arrivée, où il en reçut une autre, venant de M. Whitman. Il appela son avocat, M. Diruberger, et après une conversation avec lui, il annonça qu'il se rendait à New-York. Il acheta en effet un billet pour un wagon-lit et causa ensuite avec ses amis avec sa gaîté habituelle. Il assista même à une sauterie qui avait lieu dans l'hôtel, où il résidait.

Dimanche, il se rendit à la messe, et en rentrant s'enferma dans sa chambre. Un peu plus tard, quand son fils voulut lui parler, il trouva son père mort, la gorge coupée avec un rasoir sur le plancher à côté de lui. Malgré les efforts d'un médecin pour le ramener, la perte de sang avait été trop forte, et on ne put le rappeler à la vie.

NOUVELLE CANDIDATURE

M. ZOTIQUE LESPERANCE, OUVRIER, SE PORTE CANDIDAT A L'ECHEVINAGE DANS LE QUARTIER LONGUE-POINTE.

M. Zotique Lespérance, qui appartient à l'Union des Cordonniers d'Amérique, a été choisi, hier, candidat à l'échevinage dans le quartier Longue-Pointe. M. Lespérance a accepté. Il est le candidat du contrôleur Ainey, et sa candidature sera appuyée par le parti ouvrier.

LA POLITIQUE EN FRANCE

LE HAVRE, 16. — La lutte est déjà engagée, pour la prochaine campagne électorale en France, et l'on s'attend qu'elle sera plus excitante qu'aucune de celles qui se sont produite sous la troisième république. Le parti briandiste a pris les devants et se donne pour objet de placer les intérêts patriotiques au-dessus de toute autre politique.

Aristide Briand, ancien premier ministre, Louis Barthou, et plusieurs autres chefs politiques, ont adressé la parole ici, hier, à plus de 5,000 auditeurs très enthousiastes.

Leurs adversaires ont bruyamment manifesté contre les orateurs, cherchant à les empêcher de parler au moyen de sifflets, crécelles et autres moyens bruyants. Cependant, les gendarmes ont réussi à maintenir l'ordre.

Au passage de M. Briand dans les rues, on lui lança quelques pierres, sans l'atteindre.

WAGONS INCENDIES

La gare Viger a été, samedi, le théâtre d'un incendie.

Dans l'avant-midi, le chef Giroux était informé que deux wagons de pommes de terre étaient la proie des flammes. Quelques minutes de travail ont suffit pour éteindre les flammes. Toutefois, l'un des deux wagons est une perte totale, contenant et contenu.

Quant à l'autre, qui fut fortement endommagé par le feu et par l'eau, la perte est $1,000 pour les pommes de terre et $6,000 pour le wagon. Depuis une semaine c'est le troisième wagon du même chargement qui est détruit par le feu. Ce n'est en tout cas pas un moyen de combattre la cherté de la vie!

Ces wagons étaient destinés à M. G. S. Scott, marchand à Montréal.

PERSONNE N'EST A BLAMER

Le juré du coroner n'a trouvé personne à blâmer à l'enquête tenue samedi sur la mort de Mme Robt. Hall tuée vendredi midi par un tramway au coin des rues Berri et des Commissaires.

Le verdict a été d'homicide excusable contre le wattman. Mme Hall voulait traverser la voie électrique quand elle tomba entre les deux rails. Elle a succombé à des lésions internes.

EQUATEUR EN REVOLUTION

GUAYAQUIL, Equateur, 16 — Malgré le bombardement de la ville d'Emeraldas, capitale de la province du même nom, par les canonnières fédérales et par la grosse artillerie, cette ville est encore aux mains des rebelles. Les troupes du gouvernement ont été débarquées au nord et au sud de la ville dans l'intention de couper toute retraite aux insurgés. On s'attend à un assaut général d'un moment à l'autre.

UN CHINOIS EN PRISON

Chin Yuen, alias Georges Flass, un Chinois trouvé coupable d'avoir vendu de l'opium, a été condamné samedi à $50 d'amende par le recorder Weir. Comme il n'avait pas d'argent il a dû prendre la direction de la prison de Bordeaux, où il passera deux mois.

INDIGESTION, GAZ, MAUX D'ESTOMAC

OBSERVEZ: EN CINQ MINUTES VOTRE ESTOMAC MALADE ET BOULEVERSE EST EN BON ETAT GRACE A LA DIAPEPSINE DE PAPE.

Estomac acide, malade, en désordre, indigestion, brûlement d'estomac, dyspepsie, voilà autant de maux qui se produisent lorsque vos aliments fermentent et changent en gaz et poids pesante, lorsque vous avez mal à la tête et que vous vous sentez malade et misérable, c'est alors qu'il faut se rendre compte du pouvoir magique de la Diapepsine de Pape. Elle fait disparaître les maux d'estomac en cinq minutes. Lorsque votre estomac se révolte, lorsque tous ne pouve le régler, veuilles dans votre intérêt, essayer la Diapepsine de Pape. Il est absolument inutile de souffrir d'un mauvais estomac — prenez à votre prochain repas vos mets favoris, ensuite prenez un peu de Diapepsine. Il n'y aura aucun accident — mangez sans crainte. Et cela parce que la Diapepsine de Pape règle "réellement" les estomacs faibles et en désordre, et c'est ce qui fait faire des millions de ventes annuellement.

Procurez-vous une grande boîte de cinquante cents de Diapepsine de Pape dans n'importe quelle pharmacie. C'est le remède connu qui guérit et soulage l'estomac le plus rapidement. Il agit comme par enchantement. C'est une préparation scientifique et inoffensive pour l'estomac, qui devrait se trouver dans toutes les maisons.

L'ALLIANCE FRANCAISE

M. LE SENATEUR POIRIER PARLE ELOQUEMMENT DE SES BIENFAITS. — CONFERENCE DE M. DELAMARRE A OTTAWA.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 16.—M. le sénateur Poirier a fait, hier soir une importante déclaration à la suite de la conférence donnée par M. Louis Delamarre, secrétaire-général de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis et au Canada. M. Delamarre a traité des Humoristes français, et le sénateur Poirier, invité à le remercier, a profité de l'occasion pour dire le beau travail fait en Acadie par l'Alliance Française.

Voici le texte de la déclaration de M. Poirier:

"Je voudrais profiter de la présence, à Ottawa, de M. Louis Delamarre, pour dire un mot des relations qui existent entre l'Alliance Française et les Français d'Acadie.

"Ces relations datent de plus de vingt ans et sont à l'honneur de nos amis de France. Elles témoignent de leurs sentiments véritables qui sont faits de sincérité et de désintéressement personnel, et montrent, en même temps, quels fruits sortent de la semence qu'ils vont jeter à pleine mains dans le monde.

"Voici à quelle occasion ces relations se sont nouées:

"Après l'apparition du livre de M. Rameau de Saint-Père, "Une Colonie Féodale en Amérique", il se forma, à Paris, un petit groupe d'amis, parmi lesquels M. Emile Salone, membre correspondant de notre Société Royale, et auteur de l'"Histoire de la Colonisation au Canada", etc., qui s'intéressaient sympathiquement au sort des victimes acadiennes de 1755. J'avais l'avantage de connaître personnellement M. Salone.

"Un jour le courrier m'apporta une traite de 2,000 francs, avec une note de M. Kleczkowski, consul général de France à Montréal, me disant que cette somme m'était envoyée par l'Alliance Française pour être employée de la manière que je jugerais la plus propre à la diffusion de l'enseignement du français dans les écoles de l'Acadie.

"Le geste était spontané, beau, généreux; mais l'Alliance Française venait justement d'être dénoncée dans certains journaux de la province de Québec, et un sentiment indéfini de prudence me fit craindre quelque "détectaphone" sous mur. D'un côté, je ne voulais pour aucune considération engager les Acadiens dans une impasse dont je ne voyais pas clairement l'issue; de l'autre je ne pouvais pas honorablement laisser la direction de l'Alliance Française, si elle était composée de personnes telles qu'on le représentait, se méprendre sur notre compte et, par erreur, favoriser chez nous ce qu'elle avait l'intention de détruire. Bref, je ne crus pas devoir accepter des avances qui ne nous étaient peut-être pas faites à bon escient.

"Pour qu'il n'y eut pas d'équivoque, j'écrivis au Secrétaire de l'Alliance, M. de Fourmentelle, si j'ai bonne mémoire; une lettre dans laquelle, après l'avoir remercié, je lui dis que je me croyais tenu en honneur, avant de pouvoir accepter pour les miens la somme généreuse qu'il m'avait fait remettre, de lui faire constater nos sentiments, et de le prier de son côté de nous dire quelles étaient les intentions de l'Alliance Française, et ce qu'elle attendait de nous en retour.

"Je déclarai, d'abord, que les Acadiens étaient des sujets britanniques jurés et que, jouissant d'une abondante mesure de libertés civiles et religieuses, ils étaient et prétendaient rester les loyaux sujets de Sa Majesté la reine d'Angleterre, que nous étions également tous des catholiques romains, et que nous mettions notre foi religieuse au-dessus de tout, mais que cela ne nous empêchait pas d'être par le sang français jusque dans les moelles, et que nous ne demandions pas mieux, la loyauté civile et la foi religieuse sauves, d'avoir quelque raison tangible d'aimer, s'il se pouvait, la France encore davantage.

"J'ajoutai que parmi nous l'enseignement, même dans les écoles publiques, était, quant à la partie religieuse, sous la direction accusée et incontestée de notre clergé national acadien, un clergé éclairé, dévoué, aux vues larges, loyal à la couronne d'Angleterre, et qui, lui aussi aimait bien la France, dont ils parlaient tous religieusement la langue.

"Que si, avec ces faits sous les yeux, ils voulaient encore nous laisser leurs présents nous ne demandions pas mieux que de les accepter et de les en remercier du profond de nos cœurs.

"La réponse fut prompte et catégorique. Je regrette de n'en avoir plus le texte—un incendie a détruit ma bibliothèque et mes papiers,—mais en voici la substance: C'est à bon escient que les directeurs de l'Alliance m'avaient fait remettre ces deux mille francs, et en toute connaissance de cause.

"Ils nous félicitaient d'avoir un clergé catholique éclairé, dévoué et ami de la France. Cela n'avait rien qui les surprît, le clergé acadien ne faisant que continuer les glorieuses traditions des missionnaires français à travers les siècles et le monde.

"Quant à ceux de l'Alliance Française, ils étaient les missionnaires de la culture et surtout de la langue française parmi les nations, et ne prétendaient à rien de plus.

"Il était loin de leur pensée de vouloir nous détourner de nos devoirs vis-à-vis la Couronne et l'Eglise auxquelles nous avions juré fidélité, mais ils voulaient nous rappeler que la France se souvenait et que nous avions là-bas des amis qui s'intéressaient à nous et qui étaient heureux de nous tendre une main fraternelle.

"Chaque année, depuis plus de vingt ans, l'Alliance Française ne fait remettre, sans qu'aucune demande lui en soit faite, une allocation variant de deux mille à cinq cents francs. Au mois de décembre dernier, lorsque je croyais que c'était fini, j'en ai reçu quinze cents francs. C'est toujours la même générosité inlassable, mais discrète, voilée, cachée, dont le monde ne sait rien, qui donne et ne demande en retour qu'un accroissement d'amour de la France, et une plus grande diffusion de sa langue, notre langue aussi à nous.

"Et cette libéralité, les Acadiens ne sont pas les seuls à la connaître; elle s'exerce un peu dans tous les pays du monde, aux Etats-Unis, dans les provinces scandinaves de la Baltique, en Angleterre; mais, c'est encore dans les républiques latines du Sud de l'Amérique et dans les Echelles du Levant qu'elle est la plus abondante. Allez demander aux catholiques et aux Orthodoxes de la Syrie, de la Grèce, des Etats Balcaniques, ce que l'Alliance Française fait pour l'enseignement du français dans les écoles.

"Quand on a le courage de recevoir un bienfait, il faut avoir celui de dire merci, et de proclamer haut le nom de son bienfaiteur. C'est ce que je désire faire ce soir, et honnis soient qui mal y pensent!

"Vous voudrez bien, M. Delamarre, rapporter mon merci, qui est celui de toute l'Acadie, au bureau de direction de l'Alliance Française, à Paris, et aux succursales de France qui nous ont tendu la main.

"Avec les fonds reçus, nous avons d'abord distribué des primes d'encouragement aux maîtres et aux maîtresses qui enseignent le français dans les écoles publiques, surtout au Cap Breton, où notre langue était le plus menacée; puis nous avons, une année, consacré tous nos fonds accumulés, dix mille francs environ, à aider nos instituteurs et institutrices à obtenir des brevets supérieurs d'enseignement à l'Ecole Normale du Nouveau-Brunswick; nous défrayons — c'est peu de chose, frais de déplacement surtout— le congrès scolaire des maîtres et maîtresses d'écoles acadiennes, à l'Ile du Prince-Edouard, qui se réunissent chaque année, sur l'invitation bonnitalière du curé, dans quelqu'une des paroisses françaises de l'Ile; nous avons quelque peu contribué à l'organisation d'une association semblable des maîtres et maîtresses d'écoles acadiennes du Nouveau-Brunswick, œuvre, surtout, de M. l'abbé Léger, qui eux aussi se réunissent annuellement en congrès scolaire; nous espérons que la Nouvelle-Ecosse aura bientôt à son tour une société semblable. Entre temps, nous combinons nos efforts, la Société L'Assomption d'un côté, et nos quatre inspecteurs acadiens d'écoles françaises de l'autre, pour que toutes nos maîtresses et tous nos maîtres d'école puissent obtenir des brevets supérieurs d'enseignement.

"Ce qui nous reste de fonds fournis par l'Alliance Française, et ce que nous en recevrons sans doute encore, seront employés au perfectionnement parmi nous du corps enseignant.

"Plus efficace encore que l'aide pécuniaire a été pour nous l'aide morale de nos amis de France.

"On est courageux, on est fort, quand on sent qu'il y a à côté de soi un vieil ami qui nous regarde, une main prête à se tendre pour nous soutenir, n'est-ce pas, messieurs, n'est-ce pas mesdames?"

Cette déclaration a été saluée par des applaudissements prolongés.

M. Delamarre a eu un succès magnifique.

La prochaine conférence sera donnée le 27 courant par M. André Bellecourt, qui parlera "du Paris et de la France qu'on ne voit pas."

NOTRE PLUS GRANDE VENTE

Ecoulement final de vêtements pour femmes;

Manteaux, Costumes et Robes à des prix de sacrifice absolu. Choisissez demain à . . . . . $5.00 CHACUN

Environ 400 des plus Belles Robes pour Femmes

Robes de $20.00 en Chiffon pour Femmes, à . . . . . .
Robes de $18.00 en Tulle, doublés en soie, pour Femmes à . .
Robes de $15.00 et $16.50 en Velours et Serge en pure laine, à **$5.00**

Le buste de ces robes mesure 34-36-38. Il y a quelques points plus grands dans la collection.

Tout ce qu'il reste des Manteaux en pure laine pour femmes, des douzaines de styles nouveaux valant jusqu'à $20.00, tous à . . . . . **$5.00 CHACUN**
Prix réguliers $15.00, $18.00 et $20.00.

Nous avons 32 de nos Manteaux de $18.00 et $20.00 pour Femmes, que nous écoulerons à **$5.00**
Manteaux doublés en beau satin, grandeurs jusqu'à 44 de buste.

Tous les Manteaux pour Fillettes Doivent Partir

à $2.25
Tous les Vêtements jusqu'à $6.00, grandeurs à 6 ans seulement.

à $5.00
Tous les vêtements jusqu'à $16.50, grandeurs à 14 ans.

Merveilleuse Vente de Blouses Coquettes

Les plus beaux modèles en Chiffon, Dentelle, Soie et Tulle, tous des styles nouveaux, valant jusqu'à $7.50, chacune **$2.95**

Choisissez n'importe quelle JUPE dans nos magasins à **$2.85** chacune, Valeur jusqu'à $7.50. Les tissus seuls valent plus que le prix de vente des jupes.

Les Magasins sont ouverts tard le mardi soir.

T. R. GAINES, LIMITED

407-589 Rue Sainte-Catherine Ouest.

GRATIS

Sur réception de 5c. pour payer les frais de poste et d'emballage nous vous enverrons notre catalogue de Patrons de Modes, en français
"PATRONS FAVORIS"
Dépt. 20, 508 rue St-André, Montréal

Le Bandage Lindman fait son Œuvre.

Cher monsieur Lindman. Je suis très heureux de recommander votre bandage que j'ai porté durant plusieurs mois avec le plus grand confort. Depuis vingt ans j'ai essayé toutes les sortes de bandages sans sentir aucune amélioration.

Maintenant je me sens beaucoup mieux.

Venez ou écrivez pour détails. Consultations gratuites.

B. LINDMAN, Reg'd.
6a Ave du Collège McGill, Montréal

Réparations d'Argent Sterling

Nos ateliers nous permettent d'entreprendre la restauration complète de n'importe quel article en argent sterling.

Plus d'un bijou ancien et démodé n'est pas porté et cependant quelques dollars les remettraient à neuf.

Des estimations sur le coût de toutes réparations seront fournies avant de commencer le travail.

BIRKS

PHILLIPS SQUARE

NOUVEAU CABINET EN ARGENTINE

BUENOS AYRES, 16 — Le journal "Nacion" annonce la formation d'un nouveau ministère dont les membres sont: Ministre de l'Intérieur, Miguel Ortiz. Ministre des finances, Enrique Carlo. Affaires Etrangères, J. Luis Muratore. Ministre de l'Agriculture, Jose Malbran. Ministre des Travaux Publics, Manuel Moyano. Ministre de la guerre, Velez. Ministre de la Justice et de l'Instruction Publique Horacio Calderon.

Ministre de la Marine, Saentz Valiente.

MGR BRUCHESI AU MONT SAINT-LOUIS

Mgr l'archevêque de Montréal était hier après-midi de passage au Mont St-Louis, où il a administré la Confirmation à quelques élèves.

Sa Grandeur a pris le dîner avec les professeurs et les élèves de l'institution.

BANQUET ANNUEL DES TAILLEURS-COUPEURS

L'exposition annuelle de l'Association des Tailleurs Coupeurs de Montréal aura lieu à l'hôtel Windsor le 16 et 17 courant et sera suivie du 25me banquet annuel de l'association qui aura lieu le 18 au même hôtel.

SERMON DU DIMANCHE GACHE PAR LA TOUX

Une dose du Sirop au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue de Mathieu prise avant de partir pour l'église, arrêtera tout accès de toux, si ennuyeux pendant le sermon.

Cette préparation agit comme tonique aussi bien que comme remède contre la toux et son emploi permet vite à l'organisme de faire disparaître tout signe de rhume.

Gardez-en à la maison—30c la grande bouteille, chez tous les marchands.

J. L. MATHIEU CO., PROP.,
Sherbrooke, P.Q.

P. S. — Les Poudres Nervolines de Mathieu guérissent les maux de tête et chassent la fièvre. Précieuses contre le rhume fiévreux, si on les prend avec le Sirop de Mathieu. 25c la boîte de 18 Poudres.

Exigez Cheval Fils & Cie, Ltée, dépositaires en gros à Montréal.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

UN SPECTACLE QUI NOUS RAPPELLE LES MEMORABLES COMBATS D'IL Y A QUINZE ANS ENTRE LES WINNIPEG ET LES SHAMROCK

CE QUE NOUS AVIONS PREDIT EST ARRIVE

Les vaillants joueurs du Club Canadien gagnent samedi leur dixième partie de hockey

COMME SPECTACLE, CE FUT TOUT SIMPLEMENT EXTRAORDINAIRE

Ce n'est qu'après 1 heure 7 minutes d'un jeu ardent et soutenu que Ernie Dubeau put compter l'unique point qui donna la victoire au tricolore

LES SENATEURS JOUENT DU BATON

Nous avons gagné !

Mais quelle lutte !

A-t-on déjà vu un sommaire comme celui-ci :

1 — Canadien, Dubeau, 1 hr. et 7 mins.

Eh bien ! voilà en quelques mots le récit de la bataille de samedi soir, entre les Canadiens et les Ottawa pour la suprématie dans la ligue de hockey.

Une heure et sept minutes d'un combat acharné entre deux équipes qui ne voulaient pas perdre la plus belle partie qui ait encore été jouée à l'Arena.

La lutte fut si terrible qu'à la fin les joueurs épuisés, tombaient du moment qu'on les touchait un peu.

Mais pendant une heure, ils avaient brillé. Les bien-blanc-rouge surtout. Ils avaient tellement brillé et leur supériorité s'était tellement affirmée que leurs adversaires, furieux, se sont parfois défendus à coups de bâton et que le sang a coulé.

Laviolette, l'étoile de la partie, fut la première victime de la brutalité des visiteurs. On croyait que notre équipe, privée de son vétéran, se laisserait vaincre, on se trompait. Jack, blessé, revint quelques minutes plus tard, aider la défense et l'attaque.

Lalonde et Payan furent aussi grièvement blessés et ils sont rares ceux de nos joueurs qui n'ont pas ce matin un souvenir de cette fameuse bataille.

Mais, qu'importe, nous avons gagné.

Et merci à Dubeau, gloire à Dubeau, d'avoir compté ce point qui nous a donné la victoire.

Nous avons gagné samedi et il ne faut plus perdre. Il faut garner mercredi contre le Québec. Il faut venger Lalonde et vaincre Joe Hall. Puis, il faut gagner le championnat, il le faut.

Et nous l'aurons.

Voyons maintenant comment s'est remportée la victoire de samedi :

Dès sept heures, l'Arena est pris d'assaut. Tous les sièges du "pit" sont enlevés en un rien de temps. Les gradins érigés à la demande du club Canadien, tout autour de la patinoire, sont garnis de spectateurs, on anticipe une assistance-record. La glace est vive et fait espérer une joute rapide et pleine d'émotion. L'Ottawa fait son apparition le premier sur la glace acclamé avec enthousiasme. Les Canadiens le suivent aussitôt et un tonnerre d'acclamations les accueillent. Les deux clubs pratiquent.

A l'heure réglementaire les équipes s'alignèrent comme suit :

Canadiens.		Ottawa.
	Buts	
Vézina		Lesueur
	Point	
Dubeau		Shore
	Couvert	
Lavioletto		Merrill
	Centre	
Lalonde		Broadbent
	Aile droite	
Berlinguette		Darragh
	Aile gauche	
P. Smith		Gérard

Arbitre — Dr Wood ; Juge du jeu, Riley Hern.

PREMIERE PERIODE

Le jeu débute à une vive allure au milieu d'une véritable pandemonium de vivats. Darragh reçoit dès la mise en jeu la rondelle que Dubeau intercepte. La foule est d'un enthousiasme indescriptible. Lalonde est expulsé pour avoir checké Darragh sur la clôture. Scott le remplace. Gerard est aussi banni pour avoir caressé Jack Laviolette de son bâton. Ronan le remplace.

Jack Laviolette joue une belle partie et brise plusieurs élans. L'Ottawa perd une superbe chance de scorer en manquant une passe devant les but de Vézina qui n'est pas suffisamment gardé. Lesueur repousse un coup dangereux de Dubeau. Vézina pratique un arrêt sensationnel de Merrill sur un side-shot. Darragh descend avec le caoutchouc lancé sur l'une des tiges de fer des buts de Vézina.

Le jeu se tient maintenant autour des buts de Lesueur. La joute devient des plus excitantes et le jeu acharné au possible. Gerard est de nouveau puni pour avoir menacé Dubeau, Gerard fait trébucher Dubeau et comme c'est sa troisième offense il est mis en pénitence. Ronan le remplace. Vézina doit repousser un dangereux assaut de Ronan et de Broadbent. Peu après il fait dévier le puck à quelques pouces de ses buts. Darragh reçoit d'un bout de la glace à l'autre et tire sur Vézina qui élude le lancer. L'Ottawa se montre très agressif. Le Canadien se tient plutôt sur une prudente réserve et étudie soigneusement le jeu des Sénateurs.

Dubeau reçoit de Vézina qui vient se bloquer et descend jusqu'à dix pieds de Lesueur sur qui il tire mais son élan est mal calculé et le caoutchouc va bondir au loin. Laviolette est rudement mis en échec sur la clôture et s'affaisse sur la glace. Scott prend sa place.

DEUXIEME PERIODE

Scott intercepte et descend, Smith reçoit de Gardner et contourne les buts de Lesueur. Il tire sur ce dernier qui bloque un point certain. Scott cherche le rebound. Les Canadiens sont tout feu, tout flamme, ils attaquent avec acharnement. Les buts de Lesueur subissent des assauts émouvants. Dubeau traverse la défense sénatoriale et lance à Lesueur qui repousse. Le jeu se poursuit au milieu d'une animation intense. Lalonde tout à coup traverse la défense de l'Ottawa et fonce sur les buts de Lesueur, il tire avec force, Lesueur arrête. Le tricolore déploie une ardeur extraordinaire et se porte constamment à l'attaque. Une course sensationnelle de Lalonde donne le frisson aux spectateurs qui défirent d'enthousiasme. L'Ottawa joue une partie calculée, et avant la chance avec lui se sauve de bien des impasses. La rondelle va et vient. Merrill tire sur Vézina lequel bloque. Lesueur arrête un point de Lalonde qui paraissait un point sûr.

Merrill va donner un coup de main à l'attaque et contourne dangereusement les buts du Canadien. Dufort remplace Broadbent. Lalonde enlve la rondelle et descend à une vive allure. Il tire sur Lesueur qui arrête avec sang-froid.

Smith se retire pour faire place à Berlinguette. Smith fait trébucher Darragh et est envoyé à la clôture. Payan le remplace. Lalonde descend tout à coup et fonce sur Lesueur. Il tire, Lesueur repousse. Les buts de Vézina subissent un vigoureux assaut, et le "Boy" de Chicoutimi laisse entrer le caoutchouc sur une passe de Darragh à Merrill. Cependant l'arbitre a sifflé et le point ne compte pas. Dans une mêlée Lalonde tombe lourdement sur la glace et se blesse. Il sa re-sera. Scott le remplace. Berlinguette reçoit de Dubeau et tire à quelques pouces des buts. La seconde période prend fin sans point pour personne.

TROISIEME PERIODE

Donald Smith et Lavioletto reviennent sur la glace. Lesueur se précipite en avant de Smith et bloque un point qui paraissait sur. Les buts de Vézina sont grandement mis en danger. Gardner s'affaisse aux pieds de Vézina qui repousse le caoutchouc de la main. Laviolette arrête au vol au lancer de Shore. Broadbent abat son bâton sur la tête de Dubeau mais le coup échappe à l'oeil des arbitres. Smith lance du milieu de la glace. Lesueur arrête cependant le bleu-blanc-rouge, charge avec rage et revient sur la défense, quand l'Ottawa charge à son tour. Lesueur bloque un lancé de Gardner. Les Canadiens attaquent furieusement. Laviolette descend et lance sur Lesueur, puis revient en hâte enlever le caoutchouc à Darragh. Sur une passe de Darragh, Broadbent tire de côté sur Vézina qui l'arrête avec son patin. Gardner intercepte, élude la défense des visiteurs et se fait enlever la rondelle à côté des buts de Lesueur. Vézina arrête des coups de côté. Smith est blessé par un des équipiers de Lesueur, et on l'emporte inconscient au "club house." Scott lui est substitué. Laviolette reçoit de Scott et vient près de scorer.

Le match est arrêté un moment par un léger accident à Gardner. Broadbent reçoit de Darragh et lance à deux pieds des buts. Vézina fait juste dévier le lancé qui passe à un cheveu des buts.

Payan remplace Gardner et joue avec Laviolette une grande partie. La défense du tricolore se multiplie. Smith rentre à la place de Berlinguette. Il accepte le caoutchouc qu'il promène imprudemment devant les buts de Vézina. Broadbent fonce sur lui et c'est miracle si Vézina réussit à bloquer le lancer de Broadbent. Ce dernier et Payan en viennent aux mains sur la bande et sont expulsés du jeu. Berlinguette remplace Payan et Duford remplace Broadbent. Ronan frappe du bâton Scott et on l'expulse. La lutte prend une vilaine tournure et menace de se mal terminer. Ronan est cordialement hué. Gardner revient à la place de Scott. Graham lance de loin à Vézina qui bloque.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

La partie régulire se termine par le score de 0 à 0 au milieu d'une excitation intense. On change de buts et le jeu reprend avec fureur. Smith fait un bel élan et tire mais Lesueur arrête. Scott fonce sur Merrill qu'il envoie durement sur la clôture. Il est expulsé et Berlinguette le remplace.

Vézina sauve la partie par un arrêt impossible. Smith et Laviolette viennent près de donner la victoire aux Canadiens sur une descente sensationnelle. Jack tire sur le poteau des buts de Lesueur. Le jeu est interrompu une minute et reprend avec rage. Tout à coup Smith reçoit et passe à Dubeau qui longe la bande. Il élude Darragh et Ronan puis lance de côté. La rondelle comme un boulet de canon dépasse Lesueur et se loge dans les buts. Le Canadien vient de triompher par 1 à 0 dans une joute sensationnelle après 67 minutes de jeu émouvant.

Le Canadien a triomphé des Ottawa par le score de 1 à 0 dans une partie sensationnelle, qui à nécessité une période supplémentaire de 7 minutes. Jamais pareil spectacle n'a été vu à l'Arena de Montréal. Pas loin de 8,000 personnes ont assisté à ce match mémorable qui donne de très fortes chances au bleu-blanc-rouge de remporter le championnat de la N. H. A.

Du commencement à la fin le jeu a été sensationnel et rempli d'incidents. La partie a été rude et plusieurs joueurs ont garni la clôture. Les deux gardiens des buts ont joué d'une façon merveilleuse.

Le Canadien a eu l'avantage du jeu, son équipe régulière était passablement éclopée à la fin du match et elle a continué à lutter avec désespoir.

Dubeau a donné la victoire à son club sur un merveilleux lancer de côté qui a déjoué Lesueur après 67 minutes de jeu. L'Ottawa a dû se défendre avec une sauvage énergie pour repousser les charges du tricolore. Ce dernier a attaqué la plupart du temps et est venu bien près de scorer plusieurs fois.

SOMMAIRE

1ère Période

Pas de point.

2e Période

Pas de point.

3e Période

Pas de point.

Période supplémentaire

1 Canadien Dubeau, 7 minutes.

LE HEROS DE LA JOUTE DE SAMEDI

Ernie Dubeau, le "point" du club Canadien, qui compta le seul point dans la partie Ottawa-Canadien samedi soir.

L'INFORTUNE LALONDE

Le fameux "avant" du club Canadien qui, par suite d'un accident grave, ne pourra plus jouer au hockey cette saison.

NOS CONDOLEANCES

Samedi, décédait chez elle, à St-Esprit, comté de Montcalm, Mme Onésime Brouillette, mère de notre excellent ami M. Pacifique Brouillette, le dévoué directeur de l'Association Athlétique Le National.

Madame Brouillette était une des femmes les plus marquantes du comté. Les pauvres, pour qui elle eût toujours beaucoup de considération perdent en elle une bienfaitrice qui se remplacera bien difficilement.

A notre ami Pacifique Brouillet nous transmettons notre sympathie la plus franche et le prions d'accepter nos condoléances.

LE TROPHEE TANT CONVOITE

La coupe Stanley, emblème du championnat du monde au jeu de hockey professionnel.

LALONDE A L'EPAULE DROITE FRACTUREE

Il ne jouera plus au hockey d'ici la fin de la saison

UNE GROSSE PERTE POUR LE CLUB

Newsy Lalonde, le brillant joueur d'attaque du Club Canadien et l'un des meilleurs "scorers" de la Ligue ne jouera plus au hockey cette saison.

Blessé au cours de la joute de samedi, il dut être transporté à l'Hôtel-Dieu où le Dr Hector Desloges, après un minutieux examen aux rayons X, constata qu'il avait l'épaule droite fracturée.

Le brillant joueur, sur qui reposait la confiance de tous les amateurs, dans cette course au championnat, est maintenant hors service et le sera jusqu'à la fin de la saison, a déclaré le savant praticien. Par suite de ce malheur le club Canadien éprouve une perte sérieuse et dès à présent les chances de succès de nos joueurs sont bien amoindries.

LES COURSES AU NATIONAL

Nos champions sur la raquette restent les maîtres de la situation, samedi.—Maranda, Fabre. Hébert, Clouette.

A MAISONNEUVE

Le National a donné samedi après-midi sur son terrain ses courses annuelles pour raqueteurs. Toute la phalange de champions était au poste et comme on doit se l'imaginer, ce fut pour les nôtres une série ininterrompue de succès éclatants.

Maranda, Fabre, Hébert furent comme toujours à l'honneur.

Maranda garna les épreuves sur courtes distances ; Fabre remporta les courses de longue haleine et Hébert finit premier dans les épreuves de distance moyennes.

Fabre est possesseur d'une cinquantaines de coupes et de plus de 300 médailles. Vendredi soir il avait gagné une course de trois milles pour le coupe Corby, et cependant il était de nouveau sur pied samedi prêt à gagner une nouvelle victoire. C'est ce qu'il fit en remportant haut la main la course de 880 verges et celle de 3 milles.

La distribution des médailles eut lieu aussitôt après les courses, au chalet du National.

Le National a raison d'être fier de son équipe de coureurs qui est l'une des plus fortes du continent.

Voici le résultat des courses:

100 verges — 1er, A. Maranda, National; 2e, D. Peltier, National. Temps, 12 4-5.

220 verges — 1er, A. Maranda, National; 2e, D. Peltier, National. Temps, 31 sec.

440 verges — 1er, Henri Hébert, National; 2e, D. Peltier, National. Temps, 1.26.

880 verges — 1er, E. Fabre, National; 2e, A. Lefebvre, National. Temps, 3.08.

1 mille — 1er, Henri Hébert, National; 2e, A. Lefebvre, National. Temps, 6.37.

120 verges, avec obstacles — 1er, A. Maranda; 2e, D. Peltier. Temps, 19 sec.

3 milles — 1er, E. Fabre, National; E. Clowette. Temps, 21 12-15.

Officiers:

Arbitre: J. N. O. Ledon.
Starter: Emile Larose.
Chronométreurs: R. Vaux, L. Provost, W. Labrecque.
Scorers — J. G. A. Decelles, D. C. Seymour, J. E. Ledoux.
Peseur et mesureur — H. Pinet.
Annonceur— A. G. Pigeon.
Commis de la piste—J. Lauzon.
Secrétaire—A. Racicot.
Juges—R. Dumouchel, G. Bourassa, L. Durocher.

LE FAMEUX ATHLETE HENRI HEBERT

Le champion sur distance du mille, aurait, paraît-il, déclaré qu'il cesserait de pratiquer le sport de la course à pied.

LAPORTE, MARTIN, LTEE & GRANGER FRERE, LTEE.

Vendredi dernier, le 13, le Club Laporte, Martin, Ltée a défait le club Granger Frères, Ltée, par un score de 6 à 0 dans une des plus belles parties jouées cette saison.

Noms des vainqueurs :

Buts, W. Parent; Point, J. Provost; Cover, E. Chartrand; Centre, E. Emard; Aile gauche, R. Mondoux; Aile droite, J. Thibault.

Le club Laporte, Martin, Ltée, lance un défi à tout club de 17 à 20 ans. Pour informations, s'adresser à M. J. Provost, Main 3766.

POSITION DES CLUBS

Clubs.	G.	P.	P.	C.
Canadien	10	5	65	47
Toronto	10	5	72	49
Ottawa	9	6	52	38
Québec	8	7	72	59
Wanderers	4	11	61	91
Ontario	4	11	49	84

RESULTATS SAMEDI

Canadien, 1 ; Ottawa, 0.
Toronto, 3 ; Ontario, 1.
Québec, 7 ; Wanderer, 6.

PARTIES DE MERCREDI

Toronto vs Ottawa.
Québec vs Canadien.
Wanderer vs Ontario.

PARTIES DE SAMEDI

Ottawa vs Wanderer.
Canadien vs Toronto.
Ontario vs Québec.

LES WANDERER ONT JOUE DE MALHEUR

Après avoir tenu en échec les champions de la N. H. A. ils succombent au cours de la période supplémentaire.— Une joute qui en valait la peine

QUEBEC, Arena, 16.— Les Champions ont battu les Wanderers, ce soir, par 7 points à 6, dans la joute la plus difficile qu'il soit possible d'imaginer et après avoir joué une période supplémentaire de 8 minutes. C'est Tommy Smith, qui, par extraordinaire, a été aussi rapide que ses camarades, tout en étant, selon son habitude, plus dangereux que tous autour des buts, qui a compté le point de la victoire. Son exploit fut certainement le clou de ce match sensationnel. Il s'empara du disque au centre de l'arène, et, décrivant une courbe, déjoua trois hommes de la défense ennemie, puis, d'un coup rapide et sûr lancé de la bande, il envoya le "puck" dans les filets. Le coup porta avec tant de force que le caoutchouc rebondit deux ou trois fois autour des mailles avant de s'amortir sur la glace.

Il convient d'ajouter que la joute, jusque là très égale, était tout à l'avantage des champions pendant cette finale. Crawford, Smith et Marks étaient partout à la fois et annihilèrent tous les efforts de leurs adversaires. Roberts, qui avait donné sa mesure durant les épreuves précédentes, n'avait presque plus la force de courir et les Cleghorn, savamment surveillés, furent dans l'impossibilité de descendre jusqu'à Moran. Ceci étant dit, il n'est que juste de célébrer la valeur de l'équipe qui a succombé au dernier moment, après avoir mieux que tenu tête à nos robustes gars. Telle que constituée aujourd'hui, la phalange de Lichtenhein est aussi forte et aussi bien équilibrée que n'importe quelle autre de la N. H. A., et nous ne sommes plus surpris de voir qu'elle ait doublé le score entre les Sénateurs dans la récente rencontre de ces deux clubs à Ottawa.

L'Absence de Arthur Ross et la présence des frères Cleghorn a transformé l'équipe que les Champions avaient battue par 12 à 4 dans une première rencontre. Il faudra que nos hommes jouent un jeu plus rapide et plus serré à Montréal, s'ils veulent vaincre les Wanderers sur leur terrain.

Joe Malone a joué pendant la première période et s'est fort bien conduit. Il fut remplacé par Marks durant la deuxième et troisième épreuves, et ce fut un beau duel entre Jack et son adversaire, le grand Roberts. Crawford fut le plus brillant coureur de la soirée, et seules les courses de S. Cleghorn purent rivaliser avec les siennes.

Au cours de la partie, un point de hasard fut compté en faveur du Québec. Par accident, après avoir paré un coup de Smith, Odie Cleghorn fit glisser la rondelle près du poteau des buts. Le filet vibra et le "puck" ressortit aussitôt, mais l'umpire avait bon oeil et leva la main. Il s'ensuivit une longue dispute qui se termina lorsque les arbitres décidèrent que le jugement du juge des points devait être final. Les journalistes, fort bien placés pour apprécier l'incident, sont unanimes à dire que le point était bon. C'est ce coup de fortune qui vaut, ce soir, une si belle et une si chaude victoire à notre équipe.

La joute fut rude et les amendes pleurent sur les deux équipes. Il n'y eut pas d'accident sérieux, mais bien des mollets bleuis rappelleront aux combattants les divers incidents de ce match.

Harvey Pulford, l'arbitre, fut souvent conspué par la foule pour ses coupe de sifflet, ses décisions et ses amendes; mais les connaisseurs ne partagent pas l'avis de la foule et reconnaissent Pulford comme l'un des meilleurs juges de la N. H. A.

A 8.30 heures les deux équipes se mettent à leurs postes respectifs, dans l'ordre suivant:

Wanderers.	Québec.
Boyce	Buts — Moran
S. Cleghorn	Points — Hall
O. Cleghorn	Couverts — Mummery
Kendall	Centres — Smith
Roberts	Ailes droite — Malone
Hyland	Aile gauche, Crawford

Arbitres: H. Pulford et H. Westwick.

PREMIERE PERIODE

Québec débute par une attaque qui se brise bientôt sur l'un des Cleghorn. La glace est vive, le jeu rapide. Les Wanderers se mettent à faire des combinaisons qui paraissent dangereuses. Roberts et les deux Slamois surtout s'entendent à merveille. Joe Malone signale son retour par un jeu brillant. Les visiteurs ont l'avantage de ce début. Crawford est le plus rapide patineur mais il manque de précision et de jugement près des buts. Après cinq minutes d'alternatives brillantes, Kendall ouvre le score sur une jolie passe de Roberts.

Wanderers, 1; Québec, 0.

En moins d'une minute, les champions reagnent le terrain perdu. Crawford lance et Boyce pare le coup mais Joe Malone est là pour placer le disque en lieu sûr.

Wanderers, 1; Québec, 1.

Comme au commencement de leur dernière visite, les Wanderers sont en verve au début, et il devient évident que les champions ont affaire à des gens décidés à vaincre si possible. Smith "score" sur un offside. Les arbitres sont sévères et leurs décisions ne plaisent pas toujours à la foule. Kendall compte bientôt un nouveau point, aup applaudissements des galeries, on peut voir que son club a de chauds partisans à Québec. Temps: 1.20.

Wanderers, 2; Québec, 1.

Sans mauvaises intentions, les deux équipes se chauffent et la partie devient rude. Les chutes sont fréquentes, à cause de la glace qui est très vive. Ceux qui tombent s'énervent et les arbitres distribuent des avis et quelques amendes. Boyce commet un assaut contre Smith. Au moment où Tommy s'approche de ses buts, il lui caresse l'occiput d'un coap de bâton à rebours. Smith riposte par un coup plat. Pulford annonce à Boyce qu'il le mettra à la porte à la première offense. Les champions font maintenant de superbes élans. Malone et Smith sont très agressifs et seule la gulsine les empêche de toucher. Cependant, l'ensemble des visiteurs est aussi très beau et très puissant. Moran est souvent appelé à parer des coups adroitement portés après 4 minutes 50 secondes d'un jeu où les chances ont été également partagées. Hyland compte le troisième point de son club.

Wanderers, 3; Québec, 1.

Le Québec a l'air décidé et se lance bravement à l'assaut. Pendant deux minutes, il a l'avantage d'une façon marquée. Puis, un instant les courses des deux Cleghorn mettent Moran en grand danger d'être battu. Cela ne dura heureusement qu'un instant, et les champions sauvent leurs positions. Après une belle course, Crawford se signale en renvoyant un boulet splendide derrière Boyce. Temps : 4.15 minutes.

Wanderers, 3 : Québec, 2.

Avant la fin de cette première période qui nous a fournit un jeu superbe, Joe Mall traverse tout le champ et tire, de loin, un coup qui trompe l'oeil exercé du gardien des buts.

Wanderers, 3 : Québec, 3.

DEUXIEME PERIODE

A la reprise, Marks remplace Malone. Les visiteurs débutent par une attaque combinée qui fournit bientôt à Roberts l'occasion de remettre encore son club en avance. Temps : 1.30 minute.

Wanderers, 4 : Québec 3.

Après cet avantage, les visiteurs s'appliquent à jouer un jeu très sûr, dardant autant sur la défense et comptant sur les courses pour presser l'attaque à l'occasion. Cette tactique leur réussit bien pendant les dix premières minutes de cette reprise, et c'est en vain que les plus belles charges des champions se succèdent plus brillantes les unes que les autres, Hall se montre admirable artilleur en deux ou trois circonstances, et Boyce pare plusieurs coups difficiles. Enfin, la valeur et le travail sont récompensés et Mummery score.

Temps : 10.15 minutes.

Wanderers, 4 ; Québec, 4.

La rudesse du jeu et les mauvaises décisions des arbitres commencent à exaspérer la foule qui crie à tue-tête. Marks et Roberts viennent souvent en conflit.

Le grand maigrechine des Wanderers joue du croc-en-jambe et du bâton. Marks ne s'en laisse pas trop imposer et rend coup pour coup. Inutile d'ajouter que les amendes pleuvent sur l'un et l'autre. Les courses des frères Cleghorn donnent souvent lieu à de très belles attaques en combinaison finale offre toujours des dangers pour notre défense. Kendall compte ainsi après 2.50 minutes d'un jeu rapide et passionnant.

Wanderers, 5 ; Québec, 3.

Il ne faut que 20 secondes à Mummery pour remettre encore une fois les champions sur un pied d'égalité.

Wanderers, 5 ; Québec, 5.

Jusqu'à la fin de cette période, les champions font assaut sur assaut pour prendre l'avantage, mais les plus belles courses de Crawford, les plus fines rouerles de Smith ni les coups droits de Joe Hall, ne parviennent à faire venir la victoire de notre côté.

TROISIEME PERIODE

Crawford casse deux bâtons au commencement, puis part en course. Il met bientôt les buts de Wanderers en danger. Le sang-froid des Cleghorn sauve encore. Une autre attaque suit bientôt, et la devoine seule empêche Smith de placer la rondelle.

Après 5 minutes d'une lutte acharnée où les champions ont l'avantage, Smith tire et S. Cleghorn, tout en amortissant le coup le fait glisser dans le filet. Le puck touche à peine et revient en avant. Mais le juge lève la main et le point est compté.

Québec, 6 : Wanderers, 5.

Une longue dispute s'ensuit, mais l'arbitre soutient que le jugement de l'umpire est sans appel. Comme question de fait, le point n'est pas douteux. Les envahisseurs se relancent dans la mêlée et ils font bientôt pleuvoir sur Moran une grêle de coups que Paddy arrête avec une grande habileté. Cependant que les champions font merveille et les deux Cleghorn démontrent leur supériorité sur Arthur Ross en résistant à ces magnifiques élans. Seuls les sifflets des arbitres gâtent parfois ce beau jeu, et la foule n'aime pas leur intervention. Roberts compte encore. Temps, 10.40 minutes.

Wanderers 6 ; Québec 6.

Peu après Odie Cleghorn fut mis au piquet pour avoir culbuté Malone d'un coup à la mâchoire. A ce moment Hall cède sa place à Prudgers. Le jeu alterne avec des péripéties suivies de culbutes grotesques. Les deux équipes commencent à perdre leur sang-froid. Mais la cloche sonne bientôt et il faut jouer une période supplémentaire.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Smith remplace Malone pour le "Dead Heat", qui dure 7 minutes, et Tommy Smith gagne la partie après avoir déjoué trois hommes de la défense.

Québec, 7 ; Wanderers, 6.

SOMMAIRE

1ère Période

1—Wanderers, Hyland	0.01
2—Québec, Malone	1.30
3—Wanderers, Kendall	0.02
4—Wanderers, Hyland	0.05
5—Québec, Crawford	4.15
6—Québec, Hall	6.10

2ème Période

7—Wanderers, Roberts	0.01
8—Québec, Mummery	10.15
9—Wanderers, Kendall	0.02
10—Québec, Mummery	20 s.

3ème Période

11—Québec, Smith	5.20
12—Wanderers, Roberts	10.40

Période supplémentaire

13—Québec, Smith	7.15

LE CHAMPION DES " SCORERS "

T. Smith du club Québec qui est en tête de la liste des "scorers" avec 36 points à son actif.

TOUJOURS VICTORIEUX LES TORONTO

Ils gagnent, eux aussi, samedi dernier, leur dixième partie de hockey, cette saison. — Ontario succombe par 3 à 1.

TORONTO, 16.—Les deux rivaux Torontoniens de la N.H.A. se sont rencontrés ce soir à l'Arena. On se rappelle que les hommes de Marshall ont déjà battu l'équipe de Murphy au cours de leurs précédentes rencontres, mais l'Ontario comptait prendre sa revanche et c'est avec cet espoir dans le coeur qu'ils se sont lancés sur la glace. L'intérêt est très peu considérable dans le public car la foule est réduite à sa plus simple expression. L'assistance est d'environ 1,000 personnes et encore les spectateurs s'intéressent davantage à la partie Canadien-Ottawa qui a lieu ce soir à Montréal.

Le Toronto a gagné par 3 à 1 et la partie a été l'une des plus intéressantes que l'on ait vues à Toronto cet hiver.

Alignement des équipes:

Toronto		Ontario
	Buts	
Holmes		Herbert
	Point	
Marshall		Lake
	Couvert	
Cameron		McNamara
	Centre	
Foyston		McDonald
	Aile droite	
Davidson		Lowry
	Aile gauche	
Walker		Doherty

Arbitres.—Harvey, Sproule, Toronto; Juge du jeu, Léo Dandurand Montréal.

PREMIERE PERIODE

Le jeu commence tranquillement et la rondelle s'en va immédiatement sur le terrain du Ontario, mais Lake sauve la situation. Lowry fait une course et réussit à s'approcher des buts, mais son lancer manque de précision. McDonald vient près de compter sur une passe derrière les buts. Lake se lance furieusement vers les buts de Holmes mais son lancer n'est pas sûr. L'Ontario est très agressif depuis le commencement. Herbert sauve brillamment la situation sur un lancer de Walker après une jolie course de ce dernier. L'Ontario manque une excellente occasion de compter après une belle combinaison de quatre de ses joueurs. C'est McDonald qui a manqué la passe. Toronto compte le premier point en 9 minutes après une combinaison de Davidson et de Walker. C'est le premier des deux qui loge la rondelle dans les filets.

Toronto, 1; Ontario, 0.

A la reprise l'Ontario vient près d'égaliser les cavnces sur une course de Lowry et la lancer manque de précision comme toujours. Cameron brise un élan de Lowry et McDonald et fait une course à son tour, son lancer forçant Hébert à figure, sous l'oeil du juge-arbitre une blessure de deux pouces de long. Il doit quitter la glace mais il revient bientôt reprendre sa position. L'Ontario aurait complètement perdu ses chances de gagner si Hébert avait été forcé d'abandonner la partie. Davidson fait une jolie course et Hébert sauve de nouveau brillamment la situation. L'Ontario manque plusieurs chances de compter à cause du manque de précision de ses lancers. L'équipe de Murphy égalise les chances sur une course très brillante de McNamara et de McDonald celui-ci comptant en 6 minutes.

Toronto, 1; Ontario, 1.

Cameron tasse Doherty sur la clôture et reçoit une pénalité pour offense mineure. Un peu avant que la période se termine, Doherty vient près de compter sur une course avec Lake. L'Ontario a l'avantage du jeu durant cette période et la sympathie de la foule va à l'équipe de Murphy.

DEUXIEME PERIODE

Le Toronto commence la période avec un lancer vers les buts de Herbert et celui-ci arrête de façon brillante. Le jeu se réduit à des escarmouches au centre de la glace durant quelques minutes jusqu'à ce que Cameron fasse une course qui permet à Herbert de se distinguer. Lake vient près de compter après une jolie course, Holmes étant assez heureux d'arrêter la rondelle avec sa jambe. Wilson remplace Foyston. L'Ontario joue aussi bien que les hommes de Marshall et la partie vaut toutes celles que nous avons eues cet hiver à l'Arena.

Les deux défenses jouent très bien et les lancers sont tirés de loin. Wilson est blessé dans une collision avec Lake et McGiffin le remplace. Lake commet une offense majeure et Creighton le remplace. Donaldson compte pour Toronto sur une course individuelle, tirant de loin et la rondelle glissant sur les pads de Herbert. Temps, 17 minutes.

Toronto, 2; Ontario, 1.

La période se termine sans autre point bien que l'Ontario ait eu plusieurs chances de compter.

TROISIEME PERIODE

Peu après le début de cette période, McGiffin vint près de compter, mais son lancer est trop haut. Lake revient sur la glace à la place de Creighton. Sur une course de trois hommes, l'Ontario semble devoir compter très sûrement mais McDonald manque la passe en face des buts. Foyston remplace Walker mais Walker revient presqu'immédiatement à la place de McGiffin. Les deux clubs jouent une superbe partie. La combinaison est en honneur chez les deux équipes, les courses individuelles sont nombreuses. Cameron réussit finalement à compter un point, le dernier de la soirée en déjouant habilement Herbert.

Toronto, 3; Ontario, 1.

Le Toronto vient près de compter après un scrimmage en face des buts du Ontario. La cloche sonne au moment où ce dernier club égalise. Le score final est de 3 à 1. L'Ontario a eu l'avantage aussi souvent que son adversaire, mais le Toronto a joué avec plus de combinaison et ses lancers étaient plus précis.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Davidson	5 m.
2—Ontario, McDonald	5 m.

Deuxième période

3—Toronto, Davidson	15 m.

Troisième période

4—Toronto, Cameron	7 m.

LA RAQUETTE

BEAU SUCCES DU FORESTIER

Jeudi dernier le Club Forestier donnait avec succès sa quatrième réception annuelle à la Salle Stanley. Cinq cents personnes répondirent aux invitations qui ont été reçues par MM. J. E. Poitras et E. Lambert, organisateurs de la soirée.

Nous avons remarqué dans l'assistance: M. Maurice Gabias, président de l'Union; Emile Larose, du National; D. C. Seymour, du Y. M. C. A.; M. et Mme Ed. Gearney, du Montagnard; J. O. L. Lamarre, du La Gaieté; A. Frappin, du C. C. C.; A. Portelance, du Molière; A. Vaillancourt, du Cl. Paroissial; M. et Mme R. Brault, du Annex; A. Aubé, du La Casquette; Dr Ouimet, du La Presse; A. Chapdelaine, Elie Rodier, E. Nadeau, J. O. Laporte, G. Beauchamp, J. E. Poitras, E. Lambert, C. Granger, J. O. Sénécal, J. O. Cauchon; R. Deguire, G. Dufresne, R. Lambert, E. Vézina, G. Parent, S. Martin, D. Poitras, Paul Poitras, N. P. Ryan et autres.

RED LETTER A DICKSON

Vendredi dernier le club Red Letter de la Maison Laporte, Martin, Ltée, a défait le club Dickson du Pacific Terminal par un score de 2 à 1 dans une partie très contestée jouée sur le terrain de ce dernier.

Le Club Red Letter almerait jouer de nouveau avec le Club Dickson sur le fond Ontario. Pour informations s'adresser à W. Monpeau, Main 3766.

Noms des vainqueurs :

Buts, W. Monpeau; Point, A. Daoust; Cover, A. Brault; Centre, P. Levasseur; Aile droite, C. Champagne; Aile gauche, O. Brodeur; Sub., A. Faure; Arbitre, A. Morand.

C'EST UN EXPERT DANS LES DEUX GENRES

La lutte libre n'a pas plus de secrets pour Raoul de Rouen que la greco-romaine car, lors de ses tournées aux Etats-Unis et au Canada, il s'est mesuré avec succès contre presque toutes les plus brillantes étoiles du catch-as-catch can.

SON MATCH AVEC LURICH VENDREDI PROCHAIN.

AU PARC SOHMER

Tous les sportsmen qui s'étaient rendus lundi dernier au Parc Sohmer pour voir à l'oeuvre Aberg, Fristensky et Charles Simard sont revenus très satisfaits du spectacle qui leur avait été offert. Malgré sa force, Fristensky a été obligé de reconnaître en notre compatriote Simard un athlète plus valeureux qu'il ne le pensait et pendant son premier engagement jusqu'à ce que Simard eût été blessé, on croyait généralement parmi l'assistance que le Canadien finirait par l'emporter. Simard a indubitablement fait de grands progrès depuis ses débuts au Parc Sohmer et, à notre avis, quelque défait lundi, il est homme à prendre une éclatante revanche sur Gustave Fristensky d'ici à quelques semaines.

Il s'est déjà remis à l'entraînement dans ce but et il compte prendre une revanche aussi sur le docteur Roller. Ces deux matchs-là ne peuvent pas manquer d'exciter un très vif intérêt.

Pour l'instant, ce qui est le sujet de la plupart des conversations dans nos milieux sportifs c'est le retour parmi nous de Raoul de Rouen, le grand athlète qui jouissait, il y a quelques années, d'une si grande réputation tant au Canada qu'aux Etats-Unis et qui grâce à sa persévérance, à son courage, est parvenu à se classer parmi les plus redoutables lutteurs du monde entier, tant au genre gréco-romain qu'au genre libre. C'est à lui qu'est revenu l'honneur, au cours du dernier tournoi international de Paris, de se classer premier après avoir vaincu un homme qui, depuis plusieurs années était considéré comme imbattable: Stanislas Zbysko, que nos sportsmen ont vu maintes fois à l'oeuvre au Parc Sohmer. De ce fait, Raoul de Rouen s'est placé au tout premier rang parmi les étoiles du tapis et s'il triomphe de Lurich vendredi prochain on se demande qui on pourra bien lui opposer si Frank Gotch continue à faire la sourde oreille.

Le match de Raoul et de Lurich ne sera pas, comme certains pourraient le croire, une simple lutte d'exhibition, s'il est vrai que Lurich est fort peu connu ici, il n'en demeure pas moins que c'est un grand gaillard d'une rare vigueur, qui a opposé à Gotch une résistance à laquelle le Tigre de l'Iowa était loin de s'attendre.

Gotch a dû, lors de ce match, sortir tous les trucs qu'il avait dans son sac, mettre en oeuvre toutes ses ressources, se dépenser sans compter. Le titre de champion du monde était en jeu ainsi qu'une bourse des plus respectables. Et l'on sait que si Gotch prise fort l'honneur, il a un faible bien accentué pour les dollars. Il fallait vaincre, à tout prix et Gotch a fini par triompher.

Vendredi, quand le Russe et le Français seront aux prises, nos sportsmen pourront se former une opinion au sujet des chances que l'un et l'autre de ces deux grands athlètes a aujourd'hui contre le champion du monde. Si l'on ne peut pas dire que ce match de poids lourds soit un match de championnat, il en aura néanmoins à peu près toute l'importance pour les connaisseurs en fait de lutte. Les plus beaux coups seront portés par les deux hommes avec une maestria, une force, une adresse, une rapidité qui soulèveront maintes et maintes fois l'enthousiasme des spectateurs. De ce combat de titans, qui sortira vainqueur?

En prévision de l'affluence considérable qui ne peut manquer de se presser au Parc Sohmer vendredi soir, à l'occasion de ce match, dont le retentissement sera si grand dans tous les cercles sportifs du continent, nous conseillons à tous les vrais amateurs de belle lutte de retenir d'avance leurs billets en s'adressant le plus tôt possible à Nap. Dorval, 95 Blvd. Saint-Laurent.

TROIS BELLES JOUTES, CE SOIR A L'ARENA

Un superbe programme, l'un des plus attrayants de la saison, est offert aux partisans de la Ligue de la Cité.

A L'ARENA

Dans quelques heures, les partisans de la Ligue de la Cité se rendront à l'Arena pour être témoins de parties qui promettent d'être marquées d'incidents sensationnels. Le programme de ce soir comporte les trois joutes suivantes:

8 à 9—Shamrock vs Hochelaga.
9 à 10—Victoria vs Champêtre.
10 à 11—M.A.A.A. vs Garnet.

La première rencontre fera un beau lever du rideau. Les Shamrock et l'Hochelaga sont sur un pied d'égalité pour la seconde position: on peut alors facilement concevoir avec quel acharnement ils se disputeront la place tant convoitée. Cette rencontre promet d'être un vrai régal pour les amateurs.

A 9 heures, les leaders s'aligneront contre les champions de l'an dernier qui sont bien déterminés à répéter leur exploit de lundi dernier sur Garnet. S'il fallait que les Victoria fussent défaits, ce soir, la question du championnat serait loin d'être réglée et les cartes s'embrouilleraient davantage, au cas d'une victoire pour les Champêtres. Ce sera une lutte de toute première valeur à laquelle on assisterait pendant le laps de temps que les leaders seront sur la glace, avec les joueurs de Tétreault.

Enfin, pour couronner dignement une séance aussi attrayante et aussi mouvementée, la M.A.A.A. et les Garnet seront aux prises dans la dernière rencontre de la soirée. L'équipe de Westmount est sur un pied d'égalité avec l'Hochelaga et le Shamrock pour les honneurs de la seconde position dans la ligue; on conçoit quels efforts elle entend déployer pour se maintenir au second rang et pour arriver peut-être en tête de la ligue. Qui sait si l'avenir ne réserve pas des traîtrises aux leaders?

On le voit, le programme de ce soir est l'un des plus attrayants de toute la saison: les joutes qu'il comporte sont d'un intérêt sans égal. On assistera donc en foule aux parties de ce soir qui réservent de grandes surprises.

PROGRAMME DE LA LIGUE DE MONTREAL

Trois grandes parties pour ce soir au Jubilee.—Le Laval et la Gaieté ouvriront la soirée.

AU JUBILEE

Le programme de la Ligue de Hockey Montreal, ce soir, au Jubilee nous assure trois joutes émotionnantes. Pour commencer, l'on verra l'invincible Laval aux prises avec la Gaieté Canadienne de Saint-Henri. Cette dernière a été très malchanceuse cette saison et avec un scorer comme Durocher, il ne serait pas surprenant de lui voir remporter une victoire. Chose certaine, les étudiants devront s'améliorer et jouer mieux que la semaine dernière s'ils veulent triompher ce soir. La défense de la Gaieté n'est pas de celles que l'on traverse facilement et Labrecque et O'Sullivan auront fort à faire pour déjouer Léger et Carignan, les deux formidables joueurs de défense de la Gaieté.

Dans la deuxième joute au programme, nous verrons la Casquette aux prises avec le Jubilee. L'équipe du gérant Rose a joué plusieurs parties sensationnelles dans ces derniers temps et il est certain qu'elle fera un rude effort ce soir et que Muir aura de dangereux coups à arrêter.

La soirée se terminera par une rencontre entre le Cercle Paroissial et l'Emeralds. La lutte se fera entre deux des clubs les plus agressifs de la ligne et devrait être un spectacle excitant. Les amis des six clubs devraient se faire un devoir d'aller les encourager.

SUR LES PISTES ETRANGERES

COURSES AU GALOP A CHARLESTON ET A JUAREZ.

JUAREZ, 16.—Les courses de samedi et d'hier ont été bien contestées comme on pourra le constater en jetant un regard sur les sommaires publiés ci-après.

1ère course, 3 1-2 furlongs—1. Mind the Paint, 112, Kederis, 7 à 20, retiré; 2. Bens' Brother, 103, Vandusen, 6 à 1, 3 à 2 et retiré; 3. Ted Cook, 103, Ford, 6 à 1, 3 à 2 et retiré. Temps, :39 4-5.

Marie C. et Mex ont aussi couru.

2ème course, 5 1-2 furlongs—1. J. Randolph's Minco Jimmie, 105, Mott, 2 à 1, au pair et 1 à 2; 2. Gentry, 105, Muy Buenia, 104, Carter, 5 à 1, 3 à 2 et 3 à 5. Temps, 1.06 2-5.

General Warren, Unalga, Song of Rocks, Grizzly Bear, Amohalko, Santaneca, Aristophane ont aussi couru.

3ème course, 6 furlongs — 1. M. Kennedy's Annual Interest, 110, O'Brien, au pair, 1 à 3 et retiré; 2. Hazel C., 104, Feeney, 4 à 1, au pair et 2 à 5; 3. Anne McGee, 103, Mott, 4 à 1, au pair et 2 à 5. Temps, 1.12 4-5.

Commendation, Cloak, Mrytle Marion ont aussi couru.

4ème course,—Ed Pascoan, 2a 10 1-2 furlongs—1. mille—J. W. Fuller's Col. Marchmont, 113, Taylor, 2 à 1, au pair et 2 à 5; 2. John Reardon, 113, Gross, 2 à 1, 7 à 10 et 2 à 5; 3. New Haven, 106, Mott, 6 à 1, 2 à 1 et 4 à 5. Temps, 1.38.

Cantem, Pay Streak et Bonne Chance, ont aussi couru.

5ème course, 5 1-2 furlongs — 1. Jeannette et Riley's Zulu, 110, Feeney, 12 à 1, 3 à 1 et 6 à 5; 2. Ida Lavinia, 100, McCabe, 3 à 1, au pair et 2 à 5; 3. Lemon Joe, 97, Van Dusen, 2 à 1, au pair et 1 à 2. Temps, 1.05.

Na Quarter, Jessup Burn, Swede Sam, George Oxnard, Great Friar ont aussi couru.

6ème course, 1-8 mille — J. Strilker's Little Marchmont, 100, Metcalf, 4 à 1, au pair et 1 à 3; 2. Bluebeard, 103, Booker, 9 à 5, 3 à 5 et retiré; 3. Falcada, 105, O'Brien, 6 à 5, 2 à 5 et retiré. Temps, 1.54.

Downland et Star Bertha ont aussi couru.

COURSES DE SAMEDI

1ère course, $300, 5 1-2 furlongs — 1. Field Bros.' Tyree, 108, Taylor, 20 à 1, 6 à 1 et 3 à 1; 2. Round Up, 99, Claver, 5 à 2, 4 à 5 et 2 à 5; 3. Visible, 109, Collins, 4 à 1, 8 à 5 et 4 à 5. Temps, 1.06.

Kali Inia, Gray's Favorite, Canapa, Chas. Goetz, Sam Grigsby, Cordova, Lady Tendi, First Star et King Elk ont aussi couru.

2ème course, 1 mille — 1. Denmark, 102, Feeney, 4 à 1, 2 à 1 et 4 à 5; 2. Uncle Ben, 105, Van Dusen, 8 à 5, 1 à 2 et 1 à 4; 3. Calathumpian, 100, Claver, 5 à 2, au pair et 2 à 5. Temps 1.38 2-5.

Woof, Lady McBride, Adolante, Van Horn et Butter Ball ont aussi couru.

3ème course, 4 ans, 6 furlongs — 1. High Strtet, 105, Matts, 9 à 2, 4 à 5 et 2 à 5; 2. Little Jane, 109, Claver, 7 à 10, 2 à 5 et 1 à 5; 3. Laing Radford, 100, Dreyer, 4 à 1, 7 à 5 et 7 à 10. Temps, 1.12 1-5.

Dominion, Jimmie Gill, Napo, Nick et Abo ont aussi couru.

4ème course, Hermisillo Handicap, 3 ans, 6 furlongs — 1. Captain Burns 108, Van Dusen, 5 à 1, 7 à 10 et retiré; 2. Emerald Gem, 98, Gould, 6 à 1, 2 à 1 et au pair; 3. Orb, 105, Groth, 2 à 1, 7 à 10 et retiré. Temps 1.12.

Little Will, Birdman et Bob Henley ont aussi couru.

5ème course, 3 ans, 5 1-2 furlongs—1. Superi, 98, Taylor, 6 à 1, 2 à 1 et 6 à 5; 2. Auntie Curl, 93, Collins, 8 à 1, 3 à 1 et 7 à 5; 3. Big Lumax, 98, Claver, 7 à 1, 5 à 2 et 6 à 5. Temps, 1.06 2-5.

Ooma, Pannachapl, Claribel, Dalston, Hirka et Ceos ont aussi couru.

6ème course, 4 ans, 1 mille. — 1. Seacliff, 100, Haynes, 2 à 1, 4 à 5 et retiré; 2. Rey, 105, Carter, 2 à 1, 7 à 10 et retiré; 3. Cordie F., 98, Meet, 3 à 1, au pair et retiré. Temps 1.39.

Nannie McDee et Carlton Club ont aussi couru.

CHARLESTON, C. du S., 16—Austin Sturtevant, piloté par Connolly s'est adjugé la première course de samedi à une cote de 26 pour 1.

Voici les résultats des épreuves:

1ère course, $800, 6 furlongs. — 1. Austin Sturtevant, 113, Connolly, 25 à 1, 10 à 1 et 5 à 1; 2. Castara, 94, McTaggart, 9 à 5, 6 à 5 et 2 à 5; 3. Barium, 113, Corey, 5 à 1, 2 à 5 et 2 à 10. Temps, 1.13 1-5.

Country Boy, Malik, Our Nugget, Theo Cook, Edna Liska, The Hermit, Tomboy, Rummage, John Marrs et Bajo Jim ont aussi couru.

2ème course, handicap, $300, 5 1-2 furlongs—1. Amoret, 105, Ward, 3 à 5, 1 à 4; 2. Camel, 116, Nickalaus, 40 à 1, 10 à 1, 3 à 1; 3. Lord Wells, 123, Corey, 35 à 1, 7 à 1, 2 à 1. Temps 1.17 1-5.

Dr Dougherty, Inferno Queen, Michael Angelo, Billy Stuart, Cornoracker et Gagnant ont aussi couru.

3ème course, handicap, $500, 5 1-2 furlongs—1. Robert Bradley, 103, McTaggart, 21 à 5, 6 à 5, 7 à 5; 2. Americus, 104, Corey, 8 à 1, 2 à 1; 3. Loan Shark, 96, Smyth, 9 à 1, 6 à 5. Temps, 1.10.

Double Five, Ryestraw, Duquesne et Parlor Boy ont aussi couru.

4ème course, St. Valentine's Day handicap, $1,500, 1 1-4 mille—1. Ivan Gardner, 90, Smyth, 25 à 1, 8 à 1, 2 à 1; 2. Counterpart, 98, Nicklaus, 12 à 1, 4 à 1, 7 à 5; 3. Bob R., 105, McCahey, 3 à 2, 11 à 20. Temps, 2.12.

Lindmundy, G. M. Millet et Marshon ont aussi couru.

5ème course, $500, 1 mille—1. Tom King, 110, Connolly, 20 à 1, 6 à 1, 3 à 1; 2. Tay Pay, 111, McTaggart, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 3. Font, 110, Pickett, 9 à 10, 2 à 5. Temps, 1.46 1-5.

Mycenae, Stelaway, Rousseau, Willie et Monkey ont aussi couru.

6ème course, handicap, 1 mille 70 verges—1. Jacob Buns, 98, Ward, 15 à 1, 5 à 1, 2 à 1; 2. Feather Duster, 113, McCahey, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5; 3. Effendi, 110, Teahan, 5 à 2, 9 à 10, 2 à 5. Temps, 1.49 2-5.

Earl of Savoy, Over the Sands et Scrimmage ont aussi couru.

ATHLETISME

SELECTION DE "MIREILLE" A LA CASQUETTE.—M. HECTOR DANSEREAU, ACCOMPAGNATEUR.

Nos amis de l'Association de la Casquette convient tous les véritables amateurs de bonne musique à se rendre à leur grande salle, 510 Ave Mont Royal Est, jeudi soir, le 19 courant. M. et Mme Dupré, ainsi que leurs élèves y donneront une superbe représentation théâtrale dont le programme comprend quatre actes de "Mirelle," opéra comique, musique de Gounod, et "Les Noces de Jeannette," en un acte, musique de V. Massé.

Monsieur Hector Dansereau, le talentueux pianiste bien connu de tous les fervents de l'art musical, sera au piano.

Nous relevons au programme, outre les noms de M. et Mme Dupré, les noms de MM. Wilhelmy, Landry, Poirier, etc.

C'est dire qu'avec de tels artistes au programme, ce concert remportera un succès égal, si non supérieur à tout ce que La Casquette a organisé jusqu'à présent.

Monsieur Dansereau, dont le jeu impeccable est si admiré, saura, comme il l'a toujours fait, faire une ample moisson de "bravi" que ne lui ménagera pas l'auditoire devant laquelle il jouera.

Tous les membres de l'Association de la Casquette voudront être présents à cette soirée qui réunira un très grand nombre d'amateurs de bonne musique.

Les billets se vendent au prix de cinquante et soixante-quinze centins.

Mercredi soir, sortie des Raquetteurs de la Casquette "avec Dames."

Vendredi soir: Concert-Boucane organisé par les raquetteurs.

LE POOL

LIGUE DE POOL AMATEUR

Les dernières parties jouées dans la ligue de Pool Amateur de Montréal ont donné les résultats suivants:

Laval		Vs	Electra
Barthiaume	42	Ouimet	100
Latour	83	Buchana	100
Barré	52	Quinn	100

Séries — Ouimet, 50, 17, 15; Berthiaume, 17, 10; Buchanan, 14, 12, 13; Latour, 18, 15, 12; Quinn, 97, 14; Barré, 14, 10.

Democratic.		Vs	Cercle Paroissial
Marion	100	La Rocque	55
Lauzon	48	Bonhomme	100
Frenette	100	Doré	65

Séries — Marion, 10, 10, 11; La Rocque, 10; Lauzon, 15, 10; Bonhomme, 15, 15, 12, 12; Doré, 13, 11.

Canadien.		Vs	La Casquette
Bourgouin	45	Berthelot	100
Brunet	66	Girard	100
St Jean	100		

Séries — Bourgouin, 0, 14, 19; Berthelot, 27, 19; Brunet, 12.

Plus fortes séries à date, série en dedans, O. Latour, 36; en dehors, Ouimet, 50 billes.

UN CHIEN QUI COUTE CHER

En cour Supérieure, samedi, M. le juge Monet a accordé jugement en faveur de M. J.-A. Dagenais contre la cité de Montréal, pour $40 et les frais. Le demandeur possédait un chien de prix, qui s'était blessé à la patte. Un constable de la cité rencontrant la bête, décida qu'il valait mieux abréger ses souffrances, en la tuant, ce qui fut fait.

Le demandeur ne l'entendit pas de cette oreille, toutefois, et il poursuivit la ville pour $300, alléguant que la bête immolée par le zélé constable était un "Irish setter" de grande valeur.

La cour, après avoir cherché à démêler la preuve contradictoire faite devant elle, a condamné la cité à payer $40 au demandeur.

UN EFFORT HEROIQUE

MINNEAPOLIS, 16 — Un homme a perdu la vie et plusieurs autres ont été gravement blessés au cours d'un incendie qui a détruit aujourd'hui un édifice de six étages, appartenant à la Northern Manufacturing Co.

W. P. Howe, employé à la manufacture et âgé de 70 ans, a été brûlé à mort en retournant dans des bâtisses en feu pour sauver une jeune fille. Celle-ci fut emportée plus tard par les pompiers, évanouie mais sans blessures.

On ne connaît pas l'origine du feu. Les pertes sont de $110,000.

Noms célèbres chez Tooke.

Ce qu'a révélé l'inventaire.

Si nous pouvions publier les noms des clients de Tooke—hommes et femmes — qui achètent à nos magasins, on verrait qu'il est dans le vrai, l'expéditeur des marchandises pour les jeunes.

"C'est une liste qui parle."

Nous avons servi des milliers de clients en une seule journée — et n'avons pas reçu une seule plainte. Et cependant nous admettons qu'il y ait des erreurs — et dans ce cas nous nous empressons de remettre les choses au point.

Quarante-trois années de service — plutôt quarante-quatre — et nous avons gagné une clientèle dont peu de maisons canadiennes peuvent se vanter d'avoir, tant pour la distinction que pour le bon goût.

La conclusion d'une grosse année d'affaires nous laisse avec de beaux articles divers.

Suivant notre coutume nous écoulons tout à sacrifice — préférant recommencer en neuf.

Vente de Dix Jours

Cravates à 25c—Valent de 75c à $1.50.
Bas à 35c—Valent jusqu'à $1.25; pointures, 9 à 11.
Vestes de fantaisie à $2.45 — Valent jusqu'à $8.00.
Gants, 35c — Gants en laine, valent jusqu'à $1.00.
Chemises, 65c—Valent jusqu'à $1.25.
Bretelles, 35c—Valent jusqu'à 75c.
Vestes de cérémonie, $1.85 — Valent jusqu'à $2.50.
Faux-cols, 65c la douzaine — Valent $1.50.
Gants, 65c—Valent jusqu'à $2.00.
Gilets-Tricots, $2.45.—Valent jusqu'à $7.50.
Sous-vêtements, 65c—Valent jusqu'à $1.50.
Sous-vêtements combinaison, $1.30—Valent jusqu'à $3.00.
Pyjamas, 95c, pour gros hommes seulement.

ACHETEZ DES CONFECTIONNEURS.

Les Magasins de Tooke

R. J. TOOKE, LIMITED.

177 rue St-Jacques, près rue St-Jean — Rue St-Jacques. Près rue St-François-Xavier.
Rue Ste-Catherine, près rue Peel. 473 rue Ste-Catherine Est. Près rue St-André.

Ordre du Lt-Col. J. T. Ostell
O. C. 65ème Rég., C.M.R.

Recrues Demandées

Il y aura recrutement tous les mercredis et vendredis soir à l'arsenal du 65ème Régiment, Avenue des Pins, à 8 hrs. p.m., afin de compléter les cadres du Régiment pour les exercices de 1914.

HENRI E. ARCHAMBAULT.
273-1-mar-jno — Capt. Adj.

LA TEMPETE DE SAMEDI

ELLE EST LA CAUSE DE NOMBREUX RETARDS DANS LE SERVICE DES TRAINS. — FAUT-IL SERRER LES FOURRURES?

La tempête de neige de samedi avant-midi a fait retarder de quelques heures plusieurs convois de chemins de fer, sur les voies d'Ottawa, de Toronto, de Québec, et des Etats-Unis.

Le train du Vermont Central qui était attendu à 8.10 a.m., à la gare Bonaventure n'est arrivé qu'à 5.3 p.m., celui du Delaware & Hudson, attendu à 8.10 a.m., dimanche matin, n'est arrivé qu'à 9.45 dans la soirée; celui de New-York, attendu hier matin, à 7.40, a.m. est arrivé à 6.30 p.m.

Le retard des trains de New-York est dû à l'amoncellement de la neige dans la région de Rouse's Point —Les voyageurs n'ont pas beaucoup souffert matériellement, car il y avait abondance de chaleur et de provisions à leur disposition. Il n'en est pas moins ennuyeux de rester dix heures en panne en chemin de fer.

Le thermomètre a varié entre 12 et 3 degrés sous zéro samedi et dimanche. Il a atteint le maximum de 6 sous zéro hier matin et la nuit dernière. Les probabilités sont que les grands froids sont maintenant disparus pour ne plus revenir de l'hiver, mais il arrive au pronostiqueur de faire parfois erreur. C'est pourquoi il ne serait pas prudent de mettre ses fourrures ou ses lourds vêtements en caisse au prochain dégel.

CETTE POURSUITE CONTRE LA COMMISSION DU PORT

Le procès par jury de Malette vs les Commissaires du Port de Montréal, commencé la semaine dernière, devant M. le juge Beaudin, a été ajourné au 4 mars prochain. La demanderesse a décidé, au cours du procès, a manifesté le désir d'amender sa déclaration, et comme les défendeurs ont déclaré que cet amendement nécessiterait un changement de plaidoyer, il a été décidé de remettre l'audition du procès à la date précitée.

AUTRE MEURTRE RITUEL

Un petit garçon aurait été assassiné pour des fins mystérieuses en Russie, et l'opinion publique est très surexcitée.

KIEF, 16 — Le meurtre d'un petit garçon chrétien à Fastoff, soi-disant dans un but rituel juif, soulève de nouveau toutes les passions mises en jeu, par le célèbre procès de Beiliss il y a quelque mois. — Comme dans l'affaire précédente, on entend parler de personnes mystérieuses, tels que l'"homme aux cheveux roux", "l'allumeur de réverbères", et autres de ce genre, qui auraient rempli un rôle important et qui ont disparu de la scène.

On constate de nouveau l'activité des "Cent Noirs" et de "l'Union russe".

Le ministre de la Justice, J. G. Chtchegielvitoff et autres officiers de justice sont arrivés à Kief et ont été acclamés par des délégations des deux organisations ci-dessus mentionnées.

On assure maintenant que le petit garçon n'était pas un chrétien, et que le poursuivant est un parent de Beiliss.

Les deux hommes arrêtés comme soupçonnés d'être les deux assassins sont Pashkoff, un tailleur et Gontcharuk, un paysan, sont détenus en prison. Une enquête très sérieuse va être immédiatement ouverte. Les correspondants des journaux arrivent ici de toutes parts.

AMUSEMENTS!

THEATRE FRANCAIS
6 Actes de Vaudeville, aussi Vues animées
Matinées à 2 p.m., 5 et 10 cts. Soirs, 2 représentations à 7 et 9 p.m., 10 et 20 cts. 297-6

ORPHEUM 2.10 p.m. 8.10 p.m. AUJOURD'HUI
BABY HELEN
La jeune chanteuse comédienne renommée de l'Amérique.
HUIT AUTRES GRANDS NUMEROS DE VAUDEVILLE. 297-6

GAYETY Burlesque Prices Afternoon, 15c. to 25c. Evening, 15c. to 75c.
ROSE SYDELL
et ses ravissantes Belles de Londres. 297-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
L'AGE D'AIMER
297-6

Théâtre Canadien Français
Semaine du 16 février 1914
JEANNE LA MAUDITE
TROUPE JULIEN DAOUST 297-6

THEATRE DES NOUVEAUTES
Semaine du 16 Février 1914
Pas de Scandale?...Hein!
Revue d'actualités par P. Christe et A. Robi. 297-6

PRINCESS — Ce Soir
ISAYE et GERARDY
SIEGES: De $1.00 à $1.00
A partir de demain soir
JULIA DEAN dans "HER OWN MONEY"
PRIX: Soirs et mat. samedi, de 25c à $1.50. Mat. mercredi, de 25c à $1.00.
Sem. prochaine: "Nobody's Daughter."

NOUVELLE REPRESENTATION LUN., MERC., VEND., DIM.
IMPERIAL
2000 sièges à 10 centins.
"THE ROYAL SLAVE"
418ème Histoire des
"Aventures de Kathlyn"
et autres
LUCE ET LUCE, BETTY DONN

Jetté & Lemieux
Importateurs de Marchandises de Nouveautés, Tapis Prêtards et Garnitures de Maison
TAILLEURS DE PREMIERE CLASSE
Tél. Bell, Main 4642
342, Boul. Saint-Laurent,
Près Ste-Catherine
L. J.—1.2.e

Le Bellevue 1277 Saint-Denis, Près rue Bleaville.
Nouvelle et progressive direction—Cette Semaine MLLE LOULOUTE Spécialité
PAR FREJUST ET SA TROUPE
Jeudi, soirée de gala—Vendredi, soirée d'amateurs. 292-jno.

Théâtre Canadien-Français
Semaine du 16 Février
JEANNE LA MAUDITE
TROUPE JULIEN DAOUST
296-6

ARENA HOCKEY
Mercredi, 18 Fév.
QUEBEC vs CANADIEN
Admission (entrée de l'Avenue Wood) 50c; entrée principale sièges d'Amphithéâtre, $1.00; sièges de promenade $1.25. Sièges de loges $2.00. Billets à vendre à l'"Arena".

Joutes de la Ligue de la Cité
CE SOIR
Prix: 25c, 50c, 75c.

Patinoir Jubilee
Ligue de Hockey de Montréal
3 JOUTES CE SOIR
Prochaine Mascarade, 24 Fevrier.

ECOLE DE DANSE SUPERIEURE
Salle Stanley, 92 rue Stanley, classe d'adultes Mer. Sam. 8 p.m. Réunions, mer. sam. 9 p.m. La nouvelle valse "Hésitation" sera enseignée aux réunions de cette semaine. Couple 50c. Nouveautés: Cloches musicales. 297-2

His Majesty's Theatre
MISS EVA MOORE, et M. H. V. ESMOND, dans une comédie de la vie anglaise, THE DEAR FOOL. Prix, soirs, 25c à $2.00. Deux mats, 25c à $1.50. 297-4

Service de première classe. Chambres privées pour dîner
Bell Tél. Uptown 5215.
Grand European CAFE
PARISIAN TABLE D'HOTE ET A LA CARTE POUR DAMES ET MESSIEURS
Spécialités françaises et italiennes.
119 RUE MANSFIELD,
Coin Ste-Catherine, Montréal.
A. GRILLET, Prop. 273-1.1-jno.

UN SPORT AGREABLE QUAND IL N'ARRIVE PAS D'ACCIDENTS

Le yacht à glace est bien amusant pour ceux qui savent le diriger, mais il est par contre bien dangereux pour celui qui ne sait pas suivre la direction du vent. Les "pelles" de cette nature se produisent fréquemment.

NOUVELLES SPORTIVES EN QUELQUES LIGNES

BANDE DE BRAILLARDS

Les Ottawa sont une bande de brailliards. Ils ne peuvent pas perdre une partie sans chercher tous les moyens possibles à le protester.

LES CANADIENS VICTORIEUX.

Les athlètes de Toronto ont mieux réussi à Baltimore qu'à New-York. Concourant contre les Indiens de Carlisle, ils les distancèrent dans une course de un mille à relais.

DANS L'OUEST

Le championnat de l'ouest au hockey va tout probablement être remporté par le Victoria. Vancouver a fait une belle lutte mais la plupart de ses joueurs sont estropiés.

DES RECORDS A NEW-YORK

Dans des concours athlétiques tenus samedi à New-York, on a établi plusieurs records mondiaux et américains. Pat Ryan se vit crédité un record mondial avec le poids de 28 livres qu'il lança à une distance de 36 pieds 8 1-2 pouces.

ENCORE EN TETE

T. Smith, du club de hockey Québec, est encore en tête des scorers de la ligue professionnelle. Smith a actuellement à son actif 36 points.

AU BOUT DE L'ILE

Les courses commenceront aujourd'hui et se termineront demain,

TROT ET AMBLE

C'est aujourd'hui que commenceront au Bout de l'Ile les courses au trot et à l'amble organisées par M. J. B. Bureau. Nous avons déjà publié le programme. La journée de demain sera particulièrement intéressante. Nous attirons tout spécialement l'attention des amateurs sur la course de 5 milles dans laquelle il y aura au moins dix partants.

LE HOCKEY

EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT

GRAND'MERE, 16. — Tout récemment l'équipe de hockey de Grand'Mère mettait encore une autre victoire à son crédit, en battant le club de Shawinigan Falls. Celui-ci fit bonne figure, ayant Laliberté et Guévremont qui n'avaient pas joué lors de la première partie entre ces deux clubs le 16 janvier dernier.

La partie fut très contestée, mais non pas brutale. Quelques joueurs firent une petite excursion à la cloture, pour des fautes légères. Dès sept heures et demie, la patinoire était envahie par nos amateurs de hockey ainsi que par les amateurs de Shawinigan Falls qu'une excursion avait amenés à Grand'Mère.

Le jeu fut rapide durant toute la soirée. Le premier point fut enregistré par MacLaughlin, du club local. Kelly compta le deuxième, peu de temps après. Alors le jeu devint un peu rude, les démêlées devant les buts étaient fréquentes. Le club de Shawinigan Falls parut alors prendre le dessus, et Laliberté compta leur premier point. Le puck se promena devant les buts de Gauthier, Ritchie s'en empare et fait une course vers les buts du Shawinigan Falls et il passe à Stevens qui compte un autre point pour le Grand'Mère. Pour terminer la demi-heure Ritchie et Hoffman firent chacun une course d'un bout à l'autre de la patinoire et comptèrent les deux derniers points. Lorsque les équipes laissèrent la glace, le score était de 5 à 1 en faveur du club Grand'Mère.

Presque au début de la seconde période, Pinard scora un point qui ne fut pas compté, car il eut un hors-jeu. Alors Ritchie, réussissant à s'emparer de la rondelle, passa les avants et les défenses et parvint à compter le sixième point pour Grand'Mère. Les visiteurs comptèrent immédiatement leur second point. F. Gauthier, voulant écarter Laliberté un peu rudement de ses buts, fut envoyé au repos. Ritchie prit sa place. Le club Shawinigan Falls, voyant qu'il avait des chances d'égaler le score se lança à l'attaque, mais Ritchie arrête tous. Cependant Ponthriand réussit à enregistrer un point. MacLaughlin réalisant la situation périlleuse de son club, se lança aussitôt à l'attaque et le retour du gardien des buts, c'est-à-dire dans l'espace de 35 secondes. Le dernier point de Grand'Mère fut fait par Pinard. Dans les dernières minutes, Laliberté, de Shawinigan Falls, compta les deux autres points. Le score finale était de 9 à 5, en faveur de notre club.

Les étoiles de la partie furent pour Grand'Mère: MacLaughlin, Ritchie, Pinard, et Hoffman. Pour Shawinigan Falls: Ponthriand, Laliberté et Lepage.

Grand'Mère		Shawinigan Falls
Gauthier	.... But	Lepage
Stevens	.... Défense	Chamaillard
Ritchie	.... Centre	Pachard
Hoffman	.... Rover	Ponthriand
Kelly	.... Centre	Paré
Pinard	.... Aile	Laliberté
MacLaughlin	.... Aile	Guevremont

Arbitres: S. Malone, P. Baptist.

LA COUPE McCALLUM

Les joueurs de quilles du club Eagle l'enlèvent au club Strachan.—Par une grande majorité.

SUR LES ALLEES

Les joueurs de quilles au club Eagle, l'une des plus fortes organisations de la M.B.A. ont combattu samedi soir les Strachan pour la possession de la coupe McCallum. La joute eut lieu sur les allées Palace, en présence d'une assistance considérable. A la surprise des admirateurs des "Boulangers", ceux-ci furent vaincus par une très grande majorité.

Les Eaglas gagnèrent la première et la dernière manche.

Tous les joueurs se comportèrent en champions.

Kelly fut le plus brillant de tous. Sa partie de 356 sur la dernière ligne contribut pour beaucoup au succès de son club.

Sommaire de la partie:—

EAGLES

Kelly	202	155	256	614
Filion	157	164	180	501
Nelson	181	162	170	514
Lamoureux	206	185	199	590
Pelletier	181	188	189	558
Totaux	928	855	994	2777

STRACHANS

Smythe	191	202	184	578
Brown	160	175	152	488
Vachon	127	200	143	470
Walker	155	159	166	480
Publ	181	177	199	557
Totaux	814	914	836	2573

LES QUILLES

CETTE SEMAINE A L'ELECTRA

Lundi, Canadien vs. Electra, Eagle vs. National. Mardi, C.P.R. Angus No 1 vs. Electra.

Le pool: L'Electra reçoit la visite du Démocratique.

Mercredi: Northern Electric Co. White's et Marsous. Balmoral vs. R. R.Y.M.C.A. Jeudi, Montreal Lithographing Co. Engineers vs 1st Rgt Grenadier Guards. Vendredi: Lamontagne Limitée vs. Montreal Lithographing Co. General Fire Extinguishers vs. Northern Electra.

Agents à Montréal: A. MENARD, Rég.
345 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 932

La Bière Favorite de l'Homme d'Affaires

UNE lager légère, saine, réconfortante mousseuse, délicieuse, fortifiante.

O'Keefe's PILSENER LAGER

La Bière Légère dans la Bouteille Claire

n'est faite qu'avec du malt pur d'orge, du houblon de choix et de l'eau filtrée.

Elle est l'égale de n'importe quelle bière importée. (277)

Commandez-en une caisse chez votre fournisseur.

La Bière qui est toujours Bonne.

Dr L. P. DORVAL — Dr Z. MALO

EHRLICH MEDICAL INSTITUTE Inc.

Spécialistes pour les

MALADIES VENERIENNES

CONSULTATIONS GRATUITES

BUREAU PRINCIPAL: 208 rue St-Laurent

Autre bureau, 125 rue des Inspecteurs.

Dr W. OUIMET — J-jno. — Dr P. ADAM.

Un Elégant Nouveau Complet ne vous coute que $12 aujourd'hui

VOUS acheterez éventuellement un Complet de printemps—pourquoi ne pas l'acheter aujourd'hui? Nous avons groupé un petit lot de Complets de $18, $22 et $25—Tweeds Bruns en riches mélanges et Barrés—Jolis Worsteds fins.

Votre Choix pour $12.00

"MALE ATTIRE"
Tailored Clothes

396 rue Sainte-Catherine Est
475 rue Sainte-Catherine Ouest
Coin S. E. des rues Craig et Saint-Pierre.

Chez les Mutualistes

UN VETERAN DE LA CAUSE MUTUALISTE

M. Elie Poirier, qui vient d'être réélu trésorier de la cour No 1, de la société St-Jean-Baptiste de Salaberry, de Valleyfield, est un vétérant de la cause de la mutualité.

Il a été élu pour la première fois secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste, le 9 janvier 1882 et a occupé depuis les différentes fonctions du comité de régie de cette importante société diocésaine. Tour à tour, secrétaire-adjoint, commissaire-ordonnateur, secrétaire, président des différents comités; lors de la révision de la charte, il a été élu par acclamation, secrétaire général de la société. C'est un des fondateurs.

—o—

UNION SAINT-PIERRE

Installation des officiers du Cercle St-Jacques, No 3.

A sa dernière séance, le cercle St-Jacques, No. 3, précédait à l'élection de ses officiers.

Le Bureau Exécutif avait été invité et MM. J. D. Gauthier, M.D., 1er vice-président général et A. Chénard, secrétaire-général avaient répondus à l'appel.

Les officiers élus pour l'année 1914 ont été les suivants:

Substitut du P. G., H. Paquin.
Président, A. Blain.
Vice-président, L. N. E. Roy.
Secrétaire-archiviste, G. Vreugde.
Sec.-financier, J. A. Trépanier.
Trésorier, Joh. L. Trevipe.
Médecin, J. D. Gauthier, M.D.
Commissaire, Henri Blain.
Introducteur, J. B. M. Pepin.

L'élection terminée, on procéda immédiatement à l'installation des nouveaux officiers. Cette installation a été faite par M. D. Séguin, ancien trésorier général. M. A. Chénard agissait comme commissaire-ordonnateur général.

Le cercle St-Jacques a fait peu de changement dans le choix de ses officiers, sans doute après avoir considéré par les rapports qui ont été soumis que les officiers qui ont dirigé les affaires du cercle pendant l'année 1913, étaient en mesure de les diriger pour une autre année. Et c'était juste.

En effet, le secrétaire-archiviste du cercle, dans un style fleuri et symbolique, a fait un relevé des travaux que le cercle St-Jacques a faits durant l'année 1913; des correspondances reçues, des malades secourus et visités, etc... La lecture de ce rapport fut écoutée très attentivement et fut applaudie.

Le secrétaire-financier et le trésorier démontreut par leur rapport respectif que l'état financier du cercle est très prospère.

En effet, le cercle St-Jacques est le plus prospère des cercles de l'Union Saint-Pierre et il a dans sa caisse des malades des fonds considérables.

Après l'assemblée, des rafraichissements furent servis et au milieu de la bonne entente et de l'harmonie, se termina cette soirée qui laissera un agréable souvenir dans le coeur de tous les membres du cercle St-Jacques et les invités qui y ont assisté.

—o—

Le "Catholic Firester" de Columbus, Ohio, nous arrive cette semaine avec un superbe éloge à l'adresse d'un de nos plus distingués mutualistes de Montréal, M. Ernest Brossard, gérant de la banque d'Epargnes de Ste-Cunégonde. Notre confrère de Columbus a poussé la courtoisie jusqu'à écrire cet article dans notre belle langue. Il en donne cependant une traduction anglaise des plus fidèles.

Nous citons textuellement:

M. Ernest Brossard, Trésorier Provincial de la Juridiction de Québec de l'Ordre des Forestiers Catholiques, est né à Laprairie, P.Q., en 1872. Après avoir fait de bonnes études commerciales à l'Académie de Laprairie, il entra au collège de Montréal pour faire son cours classique, mais n'ayant pu terminer pour cause de santé, il embrassa la carrière des affaires. En 1893, il débuta dans l'immeuble et les assurances, et en 1895, il entra dans une banque. Son travail, son énergie, sa droiture le firent monter rapidement les échelons de sa nouvelle position. Après avoir rempli tous les postes au bureau-chef de la Banque d'Epargnes à Montréal, il fut nommé gérant de la succursale Ste-Cunégonde, le 15 juillet 1909. C'était un poste de confiance, et ses succès ont prouvé que ses supérieurs avaient eu la main heureuse, car il en fit, en peu de temps, la plus importante succursale du district.

Monsieur Brossard, sans rien négliger des devoirs de sa profession, trouve des loisirs pour s'occuper de la mutualité. Doué d'une âme aussi enthousiaste que charitable et d'une activité étonnante, il se passionne pour une belle cause telle que la mutualité. Délégué à la convention de Trois-Rivières en 1905, il fut élu Directeur Provincial de la Juridiction de Québec, et l'année suivante il fut élu au même poste dans l'Alliance Nationale. Pendant six ans il partagea son zèle et son dévouement entre ces deux belles sociétés mutuelles. Appointé Trésorier Provincial de la Juridiction de Québec, en 1911, il décida alors de consacrer à cette belle société toute son énergie et son dévouement. Il fit des études sérieuses de la mutualité, l'augmentation des taux fut pour lui une occasion de se familiariser avec ses calculs. Il se mit au courant de l'organisation des Méthodes et de tous les détails des autres sociétés mutuelles et des assurances régulières. Servi par une éloquence qui s'est révélée chez lui au cours de ses visites dans les différentes succursales de l'Ordre et à l'occasion surtout de la campagne dans la province de Québec, au moment du remaniement des taux de l'Ordre, il est aujourd'hui un aide puissant pour le recrutement, un défenseur redoutable des Forestiers Catholiques. Appelé au poste de Président de la Commission de Recrutement de la Juridiction de Québec, il y déploie une activité et un travail énergiques qui laissent espérer un beau résultat pour l'année 1914 dans les annales de la Cour Provinciale de Québec.

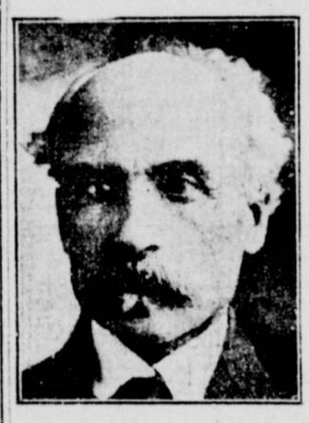

M. ELIE POIRIER, réélu trésorier de la Cour No 1, de la Société St-Jean-Baptiste de Salaberry de Valleyfield.

MONDANITES

Mme Edouard Chodette, autrefois Mlle Hectorine Lafleur, recevra pour la première fois depuis son mariage, jeudi, le 19 février, à sa résidence, 558 Ave Rockland, Outremont.

—:o:—

Les dames de la Cour Bonsecours donneront leur 11ème euchre annuel, mardi, le 17 février dans la salle Auditorium. De nombreux prix seront décernés aux gagnants de la partie de cartes, et il y aura aussi un magnifique prix de présence. Les billets sont en vente chez M. Rivet, 319 Visitation et il y en aura le soir à la porte de la salle.

—o—

Le Dr et Mme P. Décarie recevaient samedi soir au Ritz-Carlton, leurs invités étant l'hon. et Mme Jérémie Décarie, Mme Balnville, M. Alphonse Décarie, M. et Mme Henry Béique, et le Dr et Mme Hanfield.

Ford
THE UNIVERSAL CAR

Achetez-la parce que c'est une meilleure voiture.

Modèle T
Voiture de Tourisme, f.o.b. Ford, Ontario
$650

Faites-vous donner des renseignements par

Ford Motor Company
OF CANADA, Limited
973 rue Ste-Catherine Ouest. Up. 7663.

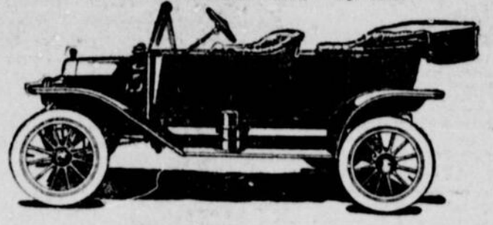

285—2, 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27.

LES TAXES A WESTMOUNT

LE MODE DE LEUR PRELEVEMENT EN FAVEUR DUQUEL MILITE L'ECHEVIN McLAGAN.

M. l'échevin P. W. McLagan a prononcé un important discours samedi soir, à Westmount, sur le mode actuel de taxer les contribuables et les moyens que l'on pourrait apporter pour l'améliorer. Les membres de l'Association Municipale de Westmount, qui formaient la majorité des auditeurs présents, ont longuement discuté les théories de M. McLagan.

Le principe sur lequel s'est basé le conférencier est que le paiement d'une taxe devrait être autant que possible proportionné à la valeur reçue et que la juste valeur reçue devrait être le criterium et la part équitable du coût des services qu'un citoyen reçoit de la municipalité. Actuellement c'est sur celui qui embellit sa propriété, qui améliore ses édifices, que retombe le paiement de la plupart des taxes. Plus il donne de valeur et d'attrait à son cottage, plus on le taxe. Son voisin ne fait rien sur sa propriété, mais il bénéficie des travaux des autres, en ce sens que son immeuble acquiert plus de valeur, tout en restant taxé au même chiffre. M. McLagan a cité plusieurs exemples à l'appui de ses déclarations: on semble ne pas se rendre compte des services que rendent au public ceux qui font de grands frais d'améliorations de leurs propriétés.

M. A. McA. Murphy, président de l'Association, occupait le fauteuil. Un vote de remerciements au conférencier a été adopté à l'unanimité.

POUR QUI CES FUSILS?

BERLIN, 16.—Les manufactures d'armes d'Allemagne sont occupées dit-on, depuis onze mois, à fournir tout ce qu'elles peuvent fabriquer de fusils Mauser, dernier modèle. On ne nomme pas ouvertement le nom du pays qui a fait cette commande, mais ce serait une des républiques de l'Amérique-sud. On croit que le commande sera complétée avant la fin du présent mois.

LE DENTISTE FRANCHERE
a transporté son bureau à 1058 St-Denis, près Marie-Anne. Tél. St-Louis 7505. 1-m-v.—jno

IL AVAIT VOLE TROIS PAINS

Arthur Gauthier s'est vu condamné à six jours de prison pour avoir volé trois pains, soit deux jours pour chacun.

La condamnation paraît sévère, à première vue, mais M. Paquet, le greffier a reconnu Gauthier, comme un ancien détenu, qui a paru bien des fois devant le recorder et le magistrat de police, sous divers noms et diverses offences. Gauthier a reconnu que le magistat avait raison.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-OTTAWA

Quitte Montréal 8 h. matin, 3 h. 05 du soir, tous les jours, 9 h. 10 matin, 4 h. du soir, exc. le dimanche.

BUREAUX EN VILLE

122 rue St-Jacques, angle St-François Xavier. Tél. Main 6905. Hôtel Windsor, Up 1157 ou Gare Bonaventure. Main 8229.

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

*9.05 a.m., *10.00 p.m., *11.00 p.m.
*Tous les jours.

Wagon-parlour et wagons-restaurant sur le train du jour. Wagons-dortoirs Standard et à compartiments sur les trains de nuit.

BUREAUX DES BILLETS: 141-143 rue St-Jacques. Tél. Main 8128. Hôtel Windsor, ou gares Place Viger et Windsor.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE

EXPRESS MARITIME

8.15 A.M. tous les jours pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Campbellton et Stations intermédiaires.

Tous les jours excepté le samedi, pour les stations ci-haut mentionnées et Chatham, Fredericton, Moncton, St. John, Halifax, Ile du Prince Edouard et les Sydneys.

Service insurpassable de wagons-lits et wagons-restaurant.

EXPRESS DE NICOLET

4.00 p.m. tous les jours, excepté le dimanche, pour St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires.

GEO. STRUBBE,
Agent des billets en ville,
EDIFICE TRANSPORTATION
122 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

9 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097 Gare Bonaventure et bureau des Billets à l'Hôtel Windsor.

NOUVELLES MARITIMES

Pour la première fois depuis nombre d'années, le port de Yarmouth, N.-E., a présenté une masse solide de glace vendredi dernier et le seul port qui a été ouvert au trafic a été celui de Digby dans la Nouvelle-Ecosse.

Les rivières Sissiboo, Moose, Bear et Annapolis sont gelées solidement, et il n'y a pas de navigation à Weymouth' Clementsport, rivière Bear, Bridgetown et Annapolis.

Depuis jeudi, Digby n'a pas de communication fluviale avec St-Jean. Le froid a été intense et de forts vents ont fait coller les glaces.

—o—

LES STATIONS DU RADIOGRAPHE

M. W.-A. Rush, du gouvernement fédéral vient de commencer une inspection des stations du télégraphe sans fil dans les provinces maritimes. A part l'inspection, M. Rush fait subir des examens aux opérateurs du télégraphe sans fil.

—o—

LES CADETS DE MARINE

Huit cadets venant des différents centres de l'Est ont rejoint le "Berwick" de la quatrième escadre de l'Atlantique qui est actuellement dans les eaux d'Halifax.

—o—

DERNIERS ARRIVAGES

Steamer	A	De
Venezia	New-York	Naples
Chicago	New-York	HAvre
Patris	New-York	Peraeus
Regina d'Italia	New-York	Gênes
Oosterdyk	New-York	Rotterdam
Alacnia	Boston	Liverpool
Sant Anna	Naples	New-York
Carmania	Naples	New-York
Merion	Queenstown	Philadelphia
Oscar II	Copenhagen	N.-York
Kronland	Anvers	New-York
Philadelphia	Southampton	New-York
Pomeranian	Londres	New-York
Canopic	Alexandria	N.-York

NAVIGATION

FRENCH LINE
Compagnie Générale Transatlantique

Ligne directe Havre-Paris (France)
Départs de New-York tous les mercredis à 10 a.m

Prochain départ *La Lorraine Merc. 25 Fév.

*La Provence	4 Mars	*La Touraine	25 mars
*La Savoie	11 Mars	*La Provence	1 Avril
*La Lorraine	18 Mars	*France (nouveau)	8 Avril

*Bateaux à deux hélices. Bateaux à quatre hélices.

DEPARTS SPECIAUX DU SAMEDI, DE NEW-YORK, A 3 P.M.
Une seule classe de cabine (II) et passagers de 3e classe seulement.

*Niagara	21 Fév.	*Hochambeau	28 Fév.

Service direct de MONTREAL au HAVRE
Vapeur à deux hélices *LA TOURAINE, 2 mai, 30 mai, 27 juin.
James Thom, agent général du trafic, 118 rue Notre-Dame Ouest; Demaray, Prudeau & Cie. Ltée, agts. gén. pass., 22 Notre-Dame O.; Brosseau & Rivet, 9 Bould. St-Laurent; W. H. Henry, 286 rue Saint-Jacques; Thos. Cook & Son, 520 Ste-Catherine O. —1-m-v

ALLEZ AUX BERMUDES

Le vapeur "Bermudian" à double hélice partira de New-York à 10 heures a. m. les 18 et 25 février, 4, 11, 18 et 25 mars. Signaux sous-marins, télégraphie sans fil, orchestre. Voyage record, 39 heures, 20 minutes. Le vapeur le plus rapide et le plus nouveau, le seul débarquant les passagers au quai aux Bermudes sans changement de bateau.

ANTILLES

Le nouveau vapeur "Guiana" et autres bateaux partent de New-York à 2 hres p. m., 21 février, 7, 21 mars, pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, St-Lucia, les Barbades et Demerara.

Pour informations complètes, s'adresser à D. Olivier, J. O. Brock & Co., W. H. Henry, W. H. Clancy, Thos. Cook & Son, Hone et Rivet, Montreal Star (Uptown), à Montréal ou à la Québec Steamship Co. Ltd., à Québec. 233 1 déc. 1 mo

VOYAGES D'HIVER

L'Italie et L'Egypte
LA RIVIERA
Via Madère, Gibraltar, Alger, Monaco.
Les plus gros paquebots

CELTIC	24 JAN. 7 MARS
ADRIATIC	21 FEV.
CANOPIC	31 JAN. 14 MARS

WEST INDIES
CANAL PANAMA
Amérique du Sud.
Les plus nouveaux paquebots
"LAURENTIC"
31 JAN.
1 MARS
4 AVRIL
16 A 28 jours
$145 A $175 et plus.

S'adresser à l'agent local, White Star Line, 118 Notre-Dames O.

217—L.-Mer.-V.-jno

ALLAN LINE
ROYAL MAIL STEAMSHIPS

POUR LIVERPOOL
Mer. 18 Fév., Victorian, St-Jean
Sam. 28 Fév., Alsatian, Halifax
Mer. 4 Mars, Virginian, St-Jean
Sam. 14 Mars, Hesperian, Halifax

POUR LE HAVRE ET LONDRES
Sam. 28 Fév., *Corinthian, St-Jean, N.B.

POUR GLASGOW
Jeudi 26 Fév., Numidian, Portland
Jeudi 12 Mars, *Pretorian, Boston
Sam. 14 Mars, *Scandinavian, Portland
Jeudi 26 Mars, *Ionian, Boston

*Bateau à une classe (II) de cabine.

Pour les taux et informations complètes, s'adresser à:
H. & A. ALLAN, agents généraux
2 rue St-Pierre, Montréal.
BUREAU DES BILLETS, HAUT DE LA VILLE
675 rue Ste-Catherine Ouest.

EMPRESSES
Du Pacifique Canadien

HALIFAX & LIVERPOOL

Empress of Britain, 21 février.
Empress of Ireland.... 7 mars.

ST-JOHN - LIVERPOOL

Lake Manitoba ..... 17 mars

Wm. WEBBER, agent général, édifice Dominion Express, Montréal.
1-mer-v.—jno.

LA CAMPAGNE DANS ROSEMONT

ELLE S'ANNONCE VIGOUREUSE ET IMPORTANTE.—LA CANDIDATURE DU DOCTEUR MILLIER.

Une convention des contribuables du quartier Rosemont, pour le choix d'un candidat à opposer à l'échevin Drummond, aux prochaines élections municipales, a eu lieu hier après-midi, à la salle municipale du quartier, sous la présidence de MM. Doyon et Parck.

M. A. Lamarche agissait en qualité de secrétaire. Quatre candidats furent mis sur les rangs avec l'entente que celui qui recevrait plus de voix au premier tour de scrutin serait appuyé par les autres. Les candidats mis en nomination furent les suivants: J. Brien, A. Lavergne, M. Hardy et le Dr Millier.

Le scrutin a favorisé M. Brien qui est sorti bon premier et qui a accepté la candidature qui lui était offerte.

Des autres candidats, le Dr Millier s'est empressé d'assurer M. Brien de son entier concours, mais M. Hardy a quitté la salle avec ses amis, avant la fin de l'assemblée.

UN SCANDALE AU JAPON

TOKIO, 16 — Cinq officiers de marine, parmi eux, un vice-amiral, ont été arrêtés à la suite des scandales de la marine.

A la chambre basse, une grande agitation a régné pendant la discusion sur les taxes d'affaires. Un homme pénétra dans la Chambre et blessa un membre qui a dû être transporté à l'hôpital. L'homme a été arrêté.

UN BANQUET D'IMPRIMEURS

LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES IMPRIMEURS SE REUNISSENT AU RITZ.

Le banquet annuel de la Chambre de Commerce des Imprimeurs a eu lieu au Ritz-Carlton, samedi soir. Un grand nombre de membres de l'association y assistaient.

Parmi les bonnes nouvelles annoncées au cours de la soirée, fut celle que le gouvernement provincial avait décidé d'accorder une subvention de $10,000, pour la fondation d'une école d'imprimerie. M. E.-E. Cinq-Mars, imprimeur du Roi, à Québec, qui était présent, au banquet, a aussi annoncé que le gouvernement provincial avait résolu de reviser l'échelle des prix payés par le gouvernement pour les taux d'imprimerie. Une révision a été faite récemment par le gouvernement d'Ottawa, et il est probable que celle du gouvernement provincial sera dans les mêmes lignes.

Remarqués à la table d'honneur, outre M. Lapointe, qui présidait, MM. W. Berwick, Boston, Baker de Toronto, Geo. Inrie, secrétaire de la Canadian Associated Press, Fitzpatrick, Ottawa, Howard Murray, président de l'Association des Manufacturiers, section de Montréal.

Ont adressé la parole, outre le président du banquet, MM. C.-R. Corneil, J. E. Roy, Charles R. Phillips, etc.

EUCHRE A LONGUEUIL

LONGUEUIL, 16 — Un grand euchre sera donné le 18 courant dans les salles de l'Hospice Saint-Antoine, à Longueuil, au bénéfice des pauvres et orphelins de la paroisse. Il sera sous le patronage de Mme la Mairesse H. St-Mars et de Mme Louis Trudeau, présidente. Les prix sont beaux et les billets s'enlèvent rapidement.

NA-DRU-CO RUBY ROSE COLD CREAM

conservera vos mains et votre visage blancs, souples et veloutés et préviendra la rudesse, les gerçures et le mal de lèvre.

Appliquez au moment du coucher en frictionnant pour le faire bien pénétrer. L'effet en est délicieux.

En pot de verre opalin de 25c chez votre pharmacien.

198 F
NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED, MONTREAL.

RICHELIEU
TABAC A FUMER
Manufacturé par La Cie B. HOUDE, Limitée, Québec.
Pavillon en Satin dans les Paquets

285—2, 4, 6, 9, 11, 13, 16, 18, 20, 23, 25 27. mars 2

LES EPREUVES DE TIR

LONDRES, 16.—Samedi eut lieu l'assemblée générale annuelle de The National Rifle Association. Les esprits étaient fort montés contre le ministère de la guerre, au sujet des nouveaux règlements édictés par ce ministère.

Lord Cheylesmon lut une lettre qu'il avait reçu de Sa Majesté le Roi Georges, dans laquelle le Roi exprimait l'espoir que les Canadiens ne seraient pas empêchés de joindre le concours de Bisley. Lord Cheylesmon expliqua que le Roi n'était pas au courant de la situation créée par le ministère de la guerre, ou le blâma de n'avoir pas mis Sa Majesté au courant.

Le ministère de la Guerre a pour ainsi dire issu un ultimatum pour l'application du règlement. La National Rifle Association se trouverait dans une très fausse position en acceptant ou en refusant ces nouveaux règlements, d'où perplexité générale et décision définitive remise à plus tard.

LE G. T. R. CONTRE L'UN DES EMPLOYES

L'huissier audiencier a eu beau appeler Rosco Staats, samedi matin, ce dernier n'a pas répondu à ce appel.

Aussi pour avoir inutilement fait perdre du temps à la Cour, Rosco Staats s'est vu d'abord enlever son cautionnement de $25 forfait et se verra forcé de comparaître à nouveau, un mandat d'arrestation ayant été émané contre lui, par les autorités de la Compagnie du Grand Tronc, qui veulent faire un exemple en punissant les employés qui se grisent, en étant dans l'exercice de leurs fonctions.

BEAUX CHEVEUX ET BELLE PEAU

GRACE AU SAVON CUTICURA

Avec application de temps en temps de l'Onguent Cuticura.

Le Savon et l'Onguent Cuticura sont en vente par tout le monde. Echantillon libéral de chacun, avec brochurette de 32 pages, traitant de la peau, envoyé franco, Adresse: Potter Drug & Chem. Corp., Dépt. 28K, Boston, U.S.A. 6

LA VENDETTA ITALIENNE

UN IMMIGRE EST FRAPPE D'UN COUP DE POIGNARD ET REFUSE DE DONNER LE NOM DE SON AGRESSEUR.

Qu'importe son nom, je le retrouverai ! C'est la réponse que faisait à la police, samedi après-midi, Leonardi Stigliano, un Italien qui venait de s'affaisser sur le trottoir, près de la rue des Inspecteurs et St-Jacques. L'Italien avait été frappé d'un coup de stylet au cou par un de ses compatriotes qui avait ensuite pris la fuite.

Le sang coulait abondamment d'une plaie et l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame vint recueillir le blessé. La blessure ne paraît pas grave. La police voudrait retrouver l'agresseur mais Stigliano refuse de donner son nom.

RECEPTION AU 83IEME REGIMENT

La seconde réception annuelle des officiers du 83me régiment a eu lieu samedi soir aux casernes de Jolliette sous le patronage de l'hon. M. J. P. B. Casgrain et Mme Casgrain, lt.-colonel honoraire. Environ deux cents hommes ont assistés à la fête qui a été des plus brillantes. Après le banquet, présidé par le lt.-col T. de Lanaudière les officiers ont présenté leurs hommages à M. et Mme Casgrain.

Entr'autres officiers, on remarquait les colonels Dennison, Landry; les lieutenant-colonels Labelle, des Trois Maisons; les majors Millet, Ladouceur, Bisaillon, etc.

SIROP DU DR FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

Reconnu le meilleur pour tous les besoins des bébés et enfants, demander-le toujours. Dépôt, 309a rue St-Denis, Montréal.

111-1-jno

CONFERENCE INTERESSANTE

Le docteur William M. Richards, spécialiste américain de grande expérience est à Montréal et a donné une conférence pratique, au dîner du Canadian Club, à l'hôtel Windsor, aujourd'hui.

Le médecin américain dit que la différence entre un criminel et un homme ordinaire, très souvent n'est pas grande, quand un homme ou une femme à cause d'un vice moral au physique, s'écartent du droit sentier, ils deviennent une charge pour les parents ou pour l'Etat. On n'a pas une idée de l'effet produit par un bon traitement et des nombreux bons réculatats que l'on obtient.

Livrés à eux-mêmes ces malheureux deviennent des criminels.

L'enfant incomplet qui fait difficilement ses classes a souvent, presque toujours un vice physique ou moral, l'acheminement vers le crime est alors facile.

Le docteur Richards a fait de nombreuses observations dans les écoles de réforme, les institutions charitables, les prisons, les asiles; il a surtout étudié la criminalité chez l'enfant.

C'est un gradué de l'Université Yale, dont il sortit en 1895. Dès le début de sa pratique, à New-York, il s'aperçut des conséquences des vices physiques chez l'enfant, c'est alors qu'il se spécialisa dans cette étude.

En 1912, le surintendant des prisons de New-York, chargea le docteur Richards d'instituer un système pour réformer les vices physiques et moraux, chez les prisonniers. C'est alors qu'il visita toutes les institutions pénitenciaires.

Parmi les défauts, il découvrit notamment: vice de l'appareil auditif, mauvaise vue, troubles de la gorge et du nez, des hernies hémorroïdes, déviation de la colonne, pieds plats, mauvaise dentition, etc.

Beaucoup furent traités avec succès et, une fois guéris devinrent d'honnêtes gens.

POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX

Pour avoir battu son cheval à coups de manches de fouet sur la tête, Jean Baptiste Denis, un charroyeur de charbon, a été condamné à $5 d'amende ou dix jours de prison.

A L'ABRI DE LA DISETTE

LE RACCORDEMENT DE L'AQUEDUC MUNICIPAL AU CANAL LACHINE. UN BAIL AVEC LES AUTORITES FEDERALES.

Conformément à l'autorisation déjà donnée aux autorités de la ville de Montréal de raccorder l'aqueduc municipal au canal Lachine, les autorités fédérales ont soumis aux contrôleurs, samedi, un bail par lequel la ville obtient le droit d'utiliser l'eau du Canal Lachine, pour des fins municipales, en cas d'urgence. Le bail sera incessamment signé et le raccordement du gros tuyau métallique que la ville a déjà fait mettre en position, sur un parcours de 1500 pieds entre l'usine élévatoire de l'aqueduc et le Canal Lachine, sera effectué sans retard. Après quoi la ville de Montréal sera à l'abri d'une nouvelle disette d'eau.

LA FAUTE EN EST AUX TYPOGRAPHES

Louis Happy, constable spécial du Pacifique Canadien, a été condamné à $20 d'amende et les frais pour ivresse.

L'avocat qui défendait Happy a paru fort surpris de cette condamnation et soumit au juge Lafontaine, le texte du code, rédaction française, qui ne fixe qu'une somme de $8 pour telle offense. De son côté le magistrat a fait remarquer que le texte du code, version anglaise, fixe une somme de $80.

Vu la contradiction flagrante entre les deux textes, le magistrat a pris l'affaire en délibéré.

Une fois de plus, les typos sont la cause que le code doit être amendé. Et les correcteurs d'épreuves?

COURRIER DE LEVIS

Spécial à la PATRIE

LEVIS, 16 — Les exercices de la retraite annuelle des dames religieuses du monastère du Précieux-Sang s'ouvriront lundi, pour se terminer le 25. Le Rév. P. Ernest Marie, confesseur, prêchera.

—Deux jeunes filles, Mlle Maria Prémont, de Québec, et Mlle Ernestine Pécheé, fille de M. Arthur Pécheé, de Ste-Anne de la Pocatière, sont entrées au monastère du Précieux-Sang, ici, pour se faire religieuses.

—M. Achille Robitaille, de Lauzon, s'est gelé les deux mains. Son cas ne présente aucune gravité.

—On annonce pour le 23 février, le mariage de M. Albert Vien, avec Mlle Victoria Lauzon.

—Les exercices de la retraite annuelle des paroissiens de Bienville s'ouvriront le 15 pour se terminer le 22.

Les Révds Pères Lauzé et Banlault, Eudistes, prêcheront.

—L'ambulance de M. Laval Ed. Fortier, a transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec, Mme Edmond Tournier, de St-Georges de Beauce.

L'ENFANT NE PEUT NI RIRE NI JOUER

S'IL A DES AIGREURS D'ESTOMAC, LE FOIE DOLENT ET LES INTESTINS BLOQUES.

Donnez-lui aussitôt du "Sirop de Figues de Californie."—Une cuillérée à thé le jour même empêche souvent un enfant d'être malade le lendemain.

Si votre bébé est mal en train, à moitié malade, s'il ne peut reposer, manger ou agir naturellement, — voyez, la mère, s'il a la langue épaisse. C'est un signe certain que son petit estomac, son foie et ses intestins sont bouchés de matière de rebut. S'il est maussade, irritable, fiévreux, s'il a des aigreurs, mauvaise haleine, ou des brûlements d'estomac, la diarrhée, mal à la gorge, le rhume, donnez-lui une cuillérée à thé de "Sirop de Figues de Californie" et au bout de quelques heures, tout le poison de la constipation, la nourriture non digérée et la bile sure s'en iront de ses petits intestins, sans causer de malaise, et vous aurez un enfant heureux et enjoué.

Les mères peuvent être tranquilles, quand elles ont donné ce "laxatif de fruits" inoffensif, parce qu'il ne manque jamais de nettoyer le foie et les intestins des petits et de leur adoucir l'estomac, tout en plaisant aux chers enfants car il a bon goût. Pleine direction pour bébés, enfants de tout âge et grandes personnes, imprimée sur chaque bouteille.

Se méfier des contrefaçons de sirop de figues. Demandez au pharmacien une bouteille de 50c. de "Sirop de Figues de Californie", puis voir à ce qu'il soit fait par la "Califoralia Fig Sirup Company". Qu'on ne se laisse pas duper.

LA GREVE EST REGLEE A QUEBEC

APRES UNE DERNIERE CONFERENCE LES PATRONS ET OUVRIERS EN CHAUSSURES RESSISSENT A S'ENTENDRE.

Spécial à la PATRIE

QUEBEC, 16. — La grève dans l'industrie de la chaussure est enfin réglée. C'est une nouvelle que tous les citoyens de Québec ont apprise avec soulagement, samedi.

Une dernière conférence a eu lieu, vendredi soir, entre patrons et ouvriers. La discussion a été longue et animée, et, finalement, on a réussi à s'entendre. Mais il a fallu que chacune des deux parties fasse des concessions. Les ouvriers étaient accompagnés de leur avocat légal, M. H. Laferté, et les patrons avaient avec eux M. J. A. Rochette. L'entrevue a eu lieu aux quartiers généraux de l'Association des Manufacturiers.

Les derniers règlements qui ont été faits, il y a une quinzaine de jours ont été acceptés avec quelques modifications. Il résulte de toute la discussion que les patrons reconnaissent l'existence des unions comme auparavant; cependant chaque union devra payer $200 chaque fois qu'une grève sera déclarée. Comme les ouvriers de la chaussure ont trois grandes unions, celles des tailleurs de cuir, des cordonniers-machinistes et des cordonniers-monteurs, chaque grève devra coûter $600 à ces unions.

Les ouvriers ont signé samedi les nouveaux contrats et tous sont retournés au travail ce matin.

Hier, l'heureuse nouvelle a été annoncée du haut des chaires dans toutes les églises.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR LES MILITAIRES

Spécial à la PATRIE

QUEBEC, 16. — A une réunion des officiers de la milice de Québec, on a décidé de faire plusieurs suggestions au gouvernement. Entre autres choses on veut demander d'accorder, en même temps que la médaille de long service, une pension annuelle à ceux qui ont mérité cette médaille.

On a aussi décidé de suggérer que les camps militaires durent plus longtemps, ainsi que le rétablissement des cours d'infanterie de trois mois.

L'INITIATIVE DE LA LIGNE ALLAN

LONDRES, 16 — Les nouveaux navires Alsatian et Calgarian, de la ligne Allan, ont été munis de nouveaux appareils de sécurité, sous la forme de chaloupes à moteur à parafine, qui devront marcher en éclaireurs devant les navires en cas de brouillard. Ces petits navires sont munis d'un marconigraphe pouvant couvrir un rayon de 100 milles. En cas de naufrage ces petites unités pourraient servir à la remorque des chaloupes de sauvetage.

L'exemple donné par la ligne Allan est suivi par la ligne Cunard et plusieurs autres compagnies de transatlantiques ont un projet similaire en considération.

MALADIE DES YEUX

On ne se rend pas assez compte des effets que la perte de vitalité a sur les yeux et dès qu'on a mal aux yeux on court chez un opticien, au lieu de voir si le système nerveux est en bon ordre.

Quand les nerfs sont épuisés, le premier indice est la faiblesse du nerf optique et il en résulte un mal d'yeux ou des maux de tête nerveux. L'effort du nerf optique à fixer continuellement les lentilles de l'oeil est énorme et si la force nerveuse du corps diminue, le mal porte sur la vue ou on a de sérieux maux de tête.

En formant de nouveaux corpuscules rouges dans le sang, le Dr Chase's Nerve Food ravitaille les cellules épuisées des nerfs et donne une nouvelle vitalité au nerf optique, ainsi qu'aux autres nerfs, non seulement on soulage le mal de tête mais on en enlève la cause. La vue s'améliore et, au lieu de porter des lunettes, on a les yeux plus forts et meilleure santé en général.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Pour s'enrôler dans la Fédération et pour tout renseignement s'adresser au secrétaire de la Fédération, chambre 14 du Monument National. Heures de Bureau, de 9 Hrs. A-M., à 1 hre P.M. Bureau de Placement gratuit pour les membres des associations professionnelles, caisses de secours, conférences, cours, etc.

SECTION D'HOCHELAGA

Les membres de cette section auront leur euchre annuel jeudi le 19 courant à la salle de l'école de la Nativité, rue St-Germain; les organisatrices se proposent de faire passer une agréable soirée aux personnes qui les encouragent dans leur œuvre. Le programme musical sera sous la direction de Melle Joséphine Couture, dont la réputation est faite dans la paroisse d'Hochelaga. Les amateurs de cartes auront à se disputer aimablement, un grand nombre de prix.

—:o:—

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MAGASIN.

A l'assemblée de dimanche, le 8 février, une assistance nombreuse et choisie se pressait pour entendre le Rév. Père Doyon, Dominicain, qui, à la demande de l'une des nôtres, n'hésita pas à quitter son couvent de St-Hyacinthe pour venir nous causer de l'action sociale de la femme, sujet très approprié dans le moment, car n'est-ce pas faire de l'action sociale que l'œuvre que poursuit l'Association? Fonder une chambre à l'hôpital pour ses membres malades! Et le moyen d'atteindre ce but, n'est-ce pas de travailler toutes et chacune au succès de notre fête annuelle, grande soirée littéraire et musicale, qui sera donnée au Monument National, le 5 mars prochain. Avec le Père Doyon, nous espérons que chacune comprendra son devoir et fera en sorte de vendre le plus de billets possible, ce qui assurera le succès du concert et de fait le succès de notre œuvre.

Madame Gérin-Lajoie remercia pour nous le Rév. Père Doyon de sa magnifique conférence, puis eut lieu le programme récréatif. Aux gentilles artistes qui y prirent part, Mlles Roy et Pagé, nos sincères remerciements.

Le prix de présence, don de l'organisatrice de la séance, Mlle G. Vaillancourt, fut gagné par Mlle Dancause, de la maison Nap. Marcotte.

On pourra obtenir des billets pour le concert du 5 mars prochain, en s'adressant au Monument National, chambre 14, tous les jours de 9 hrs. a.m. à 1 h. p.m.

LA SECRETAIRE

—:o:—

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES DE MONTREAL.

Le euchre annuel de l'Association des Femmes d'Affaires de Montréal a eu lieu mercredi soir dernier, sous la présidence de M. le contrôleur Ainey et de Mme Ainey. Une assistance très nombreuse et très distinguée se pressait dans la spacieuse salle Mance où plus de sept cents personnes prirent part à la partie de cartes. Plusieurs invités de marque représentant le commerce, la finance et l'industrie avaient bien voulu honorer de leur présence cette fête de l'Association. Plus de cent prix ont été distribués aux heureux gagnants; le premier prix de présence, un terrain situé à Boucherville, gracieusement offert par l'Agence Parisienne a été gagné par M. A. Deschamps, No 126 Montana et le 2e prix un $5 en or, don de Son Honneur le maire de Montréal a été gagné par M. Meloche.

De la très jolie musique fut exécutée par l'orchestre Philharmonique Canadienne dirigée par Mlle R. Brunet, et deux morceaux de chant furent très bien rendus par M. Champagne. Le piano était fourni par la maison Archambault.

A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Nous rappelons avec confiance à tous ceux qui veulent aider les pauvres, si nombreux cet hiver à l'Assistance Publique, que la matinée de euchre aura lieu le mardi 24 du courant, à deux heures et demie précises. Les Dames Patronnesses insistent pour qu'on se rende à l'heure, afin de commencer la partie de cartes à deux heures et demie, de cette façon, les dames seront libres vers cinq heures —Par l'encouragement des personnes généreuses qui ont bien voulu nous adresser des prix jolis et nombreux, les dames organisatrices seront en mesure de rencontrer tous les goûts et chaque partie aura l'avantage d'un certain nombre de prix.

Le public aime la charité faite directement comme à l'Assistance Publique. On vient dans la salle des fêtes de la vraie maison des indigents, et l'on peut, en attendant l'heure de jouer aux cartes, visiter ces bons vieillards, ces chères vieilles toutes frêles, mais alertes malgré leur grand âge, intimidé pour le premier instant peut-être, mais prêts à rire aussitôt en saluant à la mode du bon vieux temps. Ces visites donnent du zèle et c'est avec entrain que l'on veut venir en amenant ses amis, pour soutenir la maison des pauvres, où il fait bon, pour tous ces vieillards sans famille, vivre tranquilles, sans soucis du lendemain, parce que toujours des coeurs généreux veillent, et accourent chaque fois qu'on les appelle.

C'est donc le 24 février, Mesdames et Messieurs que vous êtes attendus à l'Assistance Publique, à deux heures et demie, avec une petite offrande de vingt-cinq centins, plus cinq centins pour le vestiaire. Les dames patronnesses offriront des gâteaux, avec du café bien chaud.

A tous donc, invitation très cordiale, mardi le 24, à l'Assistance Publique, 338 rue Lagauchetière, est, coin Berri. Les tramways de la rue St-Denis arrêtent à quelques pas de l'institution.

—:o:—

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES.—14 Church.

Les dames et les demoiselles qui désireraient suivre les cours, seront les bienvenues.

Les cours de modes pour le printemps (chapeaux) sont commencés depuis le 9 février. Avis aux personnes qui désirent suivre ces cours de s'inscrire le plus tôt possible.

Cuisine de démonstration, mardi, 2.30 à 4.30 p.m. $2.00 les 10 leçons ou 25c la leçon.

MENU

Pour mardi, le 17 février, 1914:
Omelettes espagnoles.
Paupiettes de veau, II.
Gâteau au café.
Méringues Mont-Royal.

Cuisine de démonstration, Jeudi, 7.30 à 9.30 p.m. $1.00 les 10 leçons ou 10c la leçon.

MENU

Pour jeudi, le 19 février, 1914.
Crême d'orge.
Beignets de betteraves.
Macaroni royal.
Pudding aux figues.

Cours complet d'enseignement ménager. Ce cours a lieu tous les jours de 9 hrs. à 1.30 p.m., excepté le samedi.

Pour tous renseignements s'adresser à la directrice, 14 Church ou lui téléphoner, Est 3706.

—:o:—

HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS.

Dispensaire au No. 1167 avenue de Lorimier, tous les jours, à 10 hrs.
Tous les jours, médecine.
Lundi et vendredi, yeux, nez, gorge, oreilles.
Mardi, maladies de la peau.
Mercredi et vendredi, chirurgie.
Jeudi, dentiste.
Goutte de lait, 1107 avenue Delorimier, distribution à 10 hrs. a.m.

NOUVELLES DE BERTHIERVILLE

(Spécial à la PATRIE).

BERTHIERVILLE, 16.—M. Gédéon Mathieu, après avoir été 32 ans maître-charretier, vient de vendre son immeuble, à M. Adélard Barrette, de Montréal.

—Nous avons eu vendredi à l'exposition des grains de semence pour les cultivateurs du comté de Berthier, plusieurs conférenciers adressèrent la parole.

—M. Gaston Allard, avocat, remplace M. M. A. L. Aubin, N.P., à la charge de secrétaire-trésorier de la société d'Agriculture du comté.

—M. Paul Blais, de la rue Doucette, commence à bâtir une maison privée sur son nouveau terrain.

—M. Barthélemy Coutu, qui acheta en octobre dernier la propriété Roch, est à faire faire de grandes réparations.

—A été inhumée la semaine dernière, Mme Octave Bourguignon, décédée à l'âge de 84 ans.

—M. Frs. Morin, de St-Ours, était en visite chez sa fille, Mme J. E. Casavant, la semaine dernière.

—M. Raymond Croisetière, qui était malade depuis quelques jours, est parti lundi pour suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu.

—M. Gilles Laferrière, vient de nous quitter pour un séjour à Montréal.

—M. et Mme Arthur Mouffle, de Montréal, étaient dans leur famille dimanche dernier.

—M. J. A. Robillard, employé de la maison Arsène Lamy, Ltée, de Montréal, était de passage dans sa famille pendant les quatre premiers jours de Février. Durant sa courte vacance, il y eut une grande soirée d'amis intime chez son frère, J. W. Robillard, agent général de la "Ontario Wind Engine Co." de Toronto.

Etaient présentes: Mlles Marie-Anne Ducharme, Marguerite et Maria Pagé, Marie-Louise, Julienna et Malvina Allard. Accompagnaient ces derniers, MM. J. A. Robillard, Philias Robillard, H. B. Langevin, assistant régistrateur; C. E. Bellerose, A. Ducharme, E. Beaudoin, J. Sansregret.

Essayez le TRISCUIT Aujourd'hui

La science alimentaire nous enseigne qu'il y a beaucoup d'aliment reconstituant dans le blé entier, ce qu'on a pas dans la farine. Tout ce qu'il y a, c'est de rendre le grain de blé digestible. On a résolu le problème en faisant le

TRISCUIT

Gaufre de blé concassé

C'est le blé entier, cuit à la vapeur, concassé, comprimé en gaufre, puis cuit — le plus de nourriture dans le moins d'aliment. Beaucoup préfèrent cela aux tranches de pain rôties. Réchauffez-le au fourneau, pour lui redonner du croustillant. C'est délicieux pour le lunch ou pour repas, avec beurre, fromage ou marmelade.

"LA ROTIE DE LA VILLE"

FAITE DE BLE CANADIEN DE CHOIX

ALIMENT CANADIEN POUR LES CANADIENS

PRODUIT DE LA

CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LIMITED.

Niagara Falls, Ont.

Bureau à Toronto: 49 RUE WELLINGTON EST. W 94

Le Grand Succès de 1914

ce sera les délicieux

CORSETS-MAILLOT

(sur mesure) de

A. CLAVERIE

adoptés par toutes les dames élégantes, et aussi par toutes celles qui veulent avant tout la souplesse et le confort.

Les "CORSETS-MAILLOT" procurent la ligne gracieuse de la mode et un bien-être ravissant.

Modèles pour la ville et pour la maison.

Corsets de Maternité — Corsets amaigrissants
Corsets de Sport — Corsets redresseurs

Nos corsets transformant admirablement la taille, il est nécessaire de les faire établir avant de commander vos toilettes.

Venez donc nous voir immédiatement.

CEINTURES-MAILLOT

pour l'abdomen—les reins—les hanches

ETABLISSEMENTS

A. CLAVERIE

MONTREAL: 174 St-Denis. Tél. E. 2833

(En face de l'Université Laval.)

QUEBEC: 28 rue St-Louis. (Tél. 447)

FEUILLETON DE LA PATRIE

LE MYSTERE DE L'ILE DE RETZOW OU La Science Sanglante

GRAND ROMAN EPISODIQUE PAR GEORGES PRADEL

ADAPTATION ET REPRODUCTION AUTORISEES PAR LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES

(Suite)

A le voir de profil on eût dit l'effigie, l'empreinte de l'un de ces empereurs romains de la décadence, avec ses lèvres serrées, son menton proéminent et gras.

Il était vêtu d'un costume de voyage en drap léger de Bradfort, recouvert d'un long manteau l'enveloppant jusqu'aux pieds.

Comme coiffure, un large feutre sombre, maniable, sans forme, tenu pour l'instant à la main.

Tout cet accoutrement, quelque peu théâtral et sortant du convenu n'avait cependant aucun disparate et seyait parfaitement à son propriétaire.

Lentement, le comte quittait ses longs gants de peau de cerf, et, tout en saluant, distribuait des shake-hands, nerveux et fervents à Mme Chaligny et à ses hôtes.

On pouvait voir ainsi ses mains blanches, très belles, ornées d'un rang à ces armes et d'un énorme rubis balais, encadré de deux gros diamants.

"Ce n'est pas mon habitude d'être en retard, dit-il, s'excusant, accompagnant ses paroles de continuels mouvements de tête; c'est le train qui est coupable, et l'on voudra bien pour cette fois, m'excuser.."

Ainsi que son devoir de maîtresse de maison lui ordonnait, Mme. Armande Chaligny, répliquait par quelques paroles aimables. L'angelus de midi n'était point encore sonnée. Le comte n'était donc pas en retard. On allait se mettre à table.

"Par ma foi! s'écria joyeusement le Dr Charles Minières, je n'en serai pas fâché, vu que cet excellent marsala a déjà mis bien loin, ces non moins bons biscuits."

Maurice avait eu soin de présenter le docteur et le comte l'un à l'autre, en complétant l'introduction de ces simples mots: "Deux savants."

—Vous avez faim docteur? demanda M. de Malthen d'un air quelque peu surpris.

—Atrocement faim, fit Charles Minières, s'administrant une formidable claque sur le sternum.

Puis regardant son interlocuteur dans le blanc des yeux:

—Et vous, monsieur le comte, vous sentez-vous en appétit?

Le comte de Malthen eut un imperceptible mouvement d'épaules.

—J'ignore la faim, répliqua-t-il avec lenteur, tout aussi bien que la soif. Jamais je ne me sens soumis à ces besoins. Je mange et je bois, parce qu'il me faut nourrir mon corps. Mais ce que je mange, ce que je bois m'est absolument indifférent.

Le docteur fixait sur le comte, ces gros bons yeux où se lisait maintenant une stupéfaction profonde.

—Alors une truite genevoise ne saurait rien vous dire? une poularde truffée vous indiffère?

—Absolument. N'était le respect humain, cette longue suite de stupidités dont on ne saurait se défaire, je mangerais tous les jours du bifteck au pommes, aussi bien le soir que le matin.

—Une bouteille de pomard?

—Je ne bois jamais que de l'eau.

M. Edouard Chaligny s'était pris à rire.

—Docteur! docteur! s'écria-t-il, on va vous prendre pour un gourmand.

M. Minières se laissa aller à une exaspération comique.

—Gourmand! Mais gourmand je suis et le proclame! et je voudrais le crier sur les toits! Gourmand! Ah! çà; croyez-vous donc que les truffes ont été créées pour..... hum! hum! pour ceux qui les cherchent!

Et comme un domestique se montrait en prononçant la sacramentelle formule: "Madame est servie," le docteur Minières se leva précipitamment, offrit son bras arrondi à Fabienne en disant à son ami:

—Maurice, c'est la dernière fois que je te coupe l'herbe sous le pied.

Très claire, la salle à manger, ornée de grandes mosaïques de Gien. Quatre grands bahuts flamands avec dressoirs se faisaient face. Le bon docteur s'épanouit sans réserve, et la vue d'un menu délicat et varié porta le comble à sa joie.

Au moment où l'on se mettait à table, un domestique roide, de noir vêtu, vint prendre place derrière la chaise du comte de Malthen, assis naturellement à la droite de la maîtresse de la maison.

— Vous permettez, chère madame, fit le comte, s'inclinant et s'adressant à mi-voix à Mme Armande Chaligny, vous voudrez bien, je l'espère, excuser mes ridicules manies. Mais Conrad connaît seul mes habitudes.

Comment donc! Le comte n'était-il pas chez lui! et ne devait-il pas trouver à la Blancarde ses habitudes et ses aises?

Très reconnaissant, M. de Malthen remerciait de cette gracieuseté, de cette amabilité toute française.

Conrad, le valet de chambre du comte, servait son maître avec le plus attentif des soins sans le moindre bruit.

Sur un plateau d'argent il venait de placer un flacon en verre de Bohême aux armes du comte.

—Encore une manie, chère madame. Je ne bois que de l'eau, je crois vous l'avoir déjà dit, et encore est-ce une eau spéciale.

Et Conrad remplit en effet le verre de son maître d'une eau d'une limpidité merveilleuse.

—Est-ce une eau connue, monsieur le comte? demanda le docteur.

Frederick de Malthen secoua la tête.

— Non, pas le moins du monde, c'est une eau bismuthée et très alcaline qui m'appartient. Je me suis habitué à son goût, et c'est le seul breuvage auquel je tienne.

—A-t-elle une saveur particulière?

—Voulez-vous en juger?

—Avec grand plaisir, monsieur le comte.

M. de Malthen donna un ordre à Conrad en allemand, et celui-ci s'empressa de remplir le verre de M. Minières.

— Assez! assez! fit celui-ci. Je tiens à connaître le goût seulement. Très bien. Exquise! affirma-t-il, après avoir porté le verre à ses lèvres. Parfaite, quelque chose flottant entre Orezza et Bussang. Et peut-on vous demander où se trouve une pareille supériorité?

—En Danemark, tout auprès de Viborg, où je possède quelques propriétés.

—Mais, s'écria le docteur, poursuivant son idée, il y a une fortune à faire avec cette eau. Un peu de réclame, de publicité.

—Je n'y tiens nullement, interrompit le comte, tandis qu'un sourire arquant ses lèvres minces laissait voir des dents superbes, je l'accapare.

L'eau du comte avait éveillé la curiosité des convives. Le domestique en servait à tous, bien que l'on ne voulût point en priver M. de Malthen.

Il rassura les hôtes de la Blancarde. Cinquante bouteilles le suivaient constamment et Conrad était chargé de maintenir la permanence de cette provision.

—Alors (le docteur revenait à son idée) alors, monsieur de Malthen, vous n'avez jamais bu l'eau de l'eau?

—Non, je vous demande pardon. Autrefois, dans ma jeunesse.

M. Minières se récriait.

—Mais nous devons, si je ne m'abuse, être à peu près du même âge?

—J'ai quarante-deux ans, fit le comte, et je me trouve très vieux, en ce sens qu'il me semble avoir vécu plus d'un siècle.

—A quarante-deux ans, je serai, je crois, encore très jeune, si bien m'évite les infirmités.

—Que voulez-vous! Tout ce qui constitue le bonheur et les joies d'autrui m'a été interdit à jamais.

Ces paroles demandaient une explication.

Le comte poursuivait:

—A la suite d'un accident épouvantable, une chute terrible, où cent fois, mille fois, j'aurais dû trouver la mort, je ne suis revenu à la vie qu'à l'état de cadavre ambulant, dans l'impossibilité absolue de me créer une famille. Il ne me restait que mes forces cérébrales; aussi une seule passion me rattachant à l'existence, c'est la science! La science que j'adore, que j'idolâtre avec une véritable frénésie.

La conversation devenait générale et Maurice de Prévannes, qui mettait son amour-propre à faire valoir son ami, amenait insensiblement la conversation sur les progrès des sciences exactes.

Cette fois, au bout de peu de temps, les yeux pâles du baron laissaient échapper comme une flamme. Ce glaçon s'animait et s'abandonnait malgré lui à traiter son sujet favori.

Chose étrange, sa voix demeurait sourde sur un diapason un peu élevé, mais gardant la dominante d'un parfait monocordisme. Le comte semblait se parler à lui-même. Il traitait des nouvelles découvertes en explosifs, passait au magnétisme, à l'hypnotisme, et cela avec une compétence d'une supériorité extraordinaire.

Quelque érudit que fût le docteur Minières, qui cependant s'acharnait au travail et passait la moitié de sa vie en de profondes études, il l'avouait tout bas à Fabienne, dont il était le voisin, en lui disant:

—Diavalo! Elle en pince. Son Excellence. Je ne suis pas vraiment à hauteur.

—Qui, répliqua la jeune fille, il donne vraiment le vertige.

M. de Malthen continuait, toujours de sa voix blanche, tandis que ces yeux seuls, papillotants, révélaient l'animation à laquelle il se trouvait peu à peu en proie.

—Encore, disait-il, nous sommes en enfance; la science est stationnaire, elle tourne sur un pivot, arrêtée devant une barrière fixe. Pasteur nous a montré le chemin, mais il n'a pas osé lui-même s'y engager. Tant que, d'une part, on n'aura pas découvert le problème du grand art, le mouvement perpétuel et la prolongation de la vie humaine, toutes les sciences et les prétendus savants moi tout le premier, qui ne suis qu'un âne, se débattront dans les bas-fonds d'une ignorance aussi croupissante qu'abjecte.

—Oh! oh! s'écria à mi-voix le docteur, ne pouvant réprimer un mouvement nerveux, elle va un peu loin, Son Excellence.

—Oui, le précise, continuait M. de Malthen, Brown-Séquard, l'Pasteur de nos jours, aussi bien qu'André Vésale et Ambroise Paré au début, n'ont jamais eu le courage d'accomplir leur oeuvre.

—Mais, mon cher comte..., tenta timidement cette fois Maurice.

—Il n'y a pas de mon "cher comte". Ceux que je viens de citer, tant d'autres que je pourrais énumérer encore, ont disséqué des chiens, des lapins, des cobayes: c'est sur l'homme vivant qu'ils devraient travailler.

—Diable! fit Charles Minières, tressautant une seconde fois, comme vous y allez! monsieur! Et on trouverez-vous des sujets?

—Et les condamnés à mort! On ne les consulte pas, je pense? Que de sang jeune, riche, perdu!

—Mais vous ne pouvez pas exiger le rétablissement de la question, car la vivisection sur les créatures humaines ne serait pas autre chose. La vie humaine, c'est sacré.

M. de Malthen étendit le bras avec un geste énergique:

—La vie humaine n'est rien par rapport aux existences humaines, par rapport aux secrets de la science.

(A SUIVRE.)

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La signature de Chas. H. Fletcher

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées DE

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à Louer. Elèves demandés. Emploi demandé. Pension de table. Pension d'enfants. Pension d'été. Trouvé.
20 mots (ou moins) 10c, et 1½c par mot additionnel pour chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées : 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

A Vendre. A Louer. Situations vacantes. Chambres demandées. Informations demandées. Personnel. Avis de responsabilités, et toutes les annonces pour rubriques mentionnées dans la classe A.
20 mots (ou moins) 10c et 1c par mot additionnel pour chaque insertion. Six insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 3 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire, 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions, avec privilège à 2 insertion à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances. Mariages. Décès. Services Anniversaires. Messes de Requiem. 50c pour la première insertion et 25c pour chaque insertion subséquente. (suivant formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est, en conséquence, beaucoup plus élevé.
Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI - FORGERON demande position. S'ad. 131 Lagauchetière Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 297-2

CHARPENTIER demande emploi. S'ad. 220 Stadacona ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

CHARRETIER demande position. S'ad. 666 Atwater ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 297-2

CHARRETIER - JOURNALIER demande emploi. S'ad. 547 Notre-Dame-Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

CHARRETIER expérimenté, pouvant fournir de bonnes références demande emploi. S'ad. 208 Ste-Elisabeth ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

CHARRETIER expérimenté demande emploi, ferait aussi l'ouvrage général. S'ad. 467 Delisle, St-Henri ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 297-2

CHAUFFEUR DE FOURNAISE ayant un an d'expérience demande position dans manufacture. S'ad. 599 Dorchester Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

CHAUFFEUR DE BOUILLOIRE expérimenté ayant de bonnes références demande position. S'ad. 811 Querbes ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

CHAUFFEUR d'automobile ayant un an et demie d'expérience demande position. S'ad. 96 Gordon ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 247-3

CIGARIER d'expérience pouvant fournir de bonnes références, demande position. S'ad. 54 rue Montcalm ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 297-2

COMMIS — Jeune homme parlant les deux langues, demande place comme commis. S'ad. 33 Davidson ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

COMMIS—Jeune fille demande emploi dans un bureau comme commis. S'ad. 676 De Gaspé ou au Bureau de Placement de la PATRIE 296-3

COMMIS—Jeune fille ne parlant pas l'anglais demande emploi dans un bureau pour faire la correspondance, ou chez un médecin pour répondre aux clients. S'ad. Monsieur Grittner, 551 St-Timothée ou Tél. Est 4911, (2605). 296-3

CREOLE demande emploi à la journée. S'ad. 151 rue St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 297-2

CUISINIER - ROTISSEUR, belge, ayant expérience et pouvant fournir de bonnes références, demande position. S'adresser 100 rue Workman. — (5602) 296-3

ELECTRICIEN, bien recommandé demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 297-2

EMPLOI DEMANDE—Jeune homme demande position comme expéditeur dans magasin gros, bonnes références. S'adresser par téléphone, St-Louis 2439. 292-6

FEMME DE JOURNEE bien recommandée, demande position. S'ad. 399 Hôtel de Ville ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 295-3

FEMME DE JOURNEE—Vous trouverez une bonne femme de journée d'expérience et bien recommandée au No. 16 rue Vitré ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 295-3

HOMME d'écurie MARIE âgé de 35 ans, demande position. S'ad. 70 St-Germain ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

HOMME demande emploi pour ouvrage général expérience dans le paquetage. S'ad. H. Caouette, Ste Thérèse de Blainville, Qué. 296-3

JOURNALIER - STEAMFITTER d'expérience demande emploi. S'ad. 125 rue Wolfe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

MECANICIEN ayant 12 ans d'expérience, demande position, ferait aussi ouvrage général. S'ad. 204 rue Frontenac. — (5225). 297-3

MENUISIER-LATTEUR d'expérience demande emploi. S'ad. 889 Dorion ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 297-2

TAILLEUR DE FOURRURES expérimenté demande emploi. Prendrait aussi tout autre ouvrage. Bonnes références fournies. S'ad. 184 rue Chambord ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 297-3

TYPOGRAPHE ayant trois ans d'expérience demande position. S'ad. 645 rue Visitation ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de journée au No 463 Cadieux ou au Bureau de la Placement de la PATRIE. 295-3

WAITER — Commis de bar d'expérience demande emploi. S'adresser 86 St-Laurent ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 296-3

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour solliciter des ordres pour la vente d'objets de piété. Expérience pas nécessaire. Waldron, Rivière du Loup, Q. (5602) 295-5

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE— Je vendrai la moitié de mes intérêts dans mon commerce de fleurs (fleuriste). Recettes, cent piastres par semaine de profit à la personne convenable ayant de l'argent à placer. Bail de huit ans. M. Wolff, 150 [illegible]. 296-26

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, LATIN, GREC en 3 mois, sténographie en 12 leçons, claviographie, italien à termes, par les professeurs "Royer", enseignant toute matière classique avec progrès rapides au No 754 St Denis. 210-1an

PROFESSEUR de piano, leçons de théorie. Préparation aux examens. Mlle R. Charlebois, 211 rue St-Hubert. Tél. Est 3387. 294-1no

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CONTREMAITRESSE demandée — On demande une fille d'expérience dans l'empaquetage des biscuits pour prendre charge de ce département. S'adresser immédiatement à La Fiduciaire de Québec, 53 rue Des Fréries, Qué. (5233). 296-1no.

DAMES ou demoiselles ayant des loisirs, demandées de partout ; travail facile permanent et payant. S'ad. à 1866 St-Urbain.—(2338). 272-26

FEMMES demandées pour travail permanent à domicile, images à colorier, peuvent gagner de $15 à $20 par semaine, expérience pas nécessaire, matériel fourni, pas de sollicitation. Royal Art Company, St. James Chambers, Toronto, Ont. (5588). 296-3

FILEUSES sur machine à régler demandées. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 293-6

FILLES d'expérience pour la 5e leçon de la Boîte de Cigare (Labels-Edgers, etc.) demandées par J. H. Allard Limitée, L'Epiphanie. Nous avons besoin aussi d'apprenties. Bon salaire. (5595) 295-8

GARDE—MALADE demandée, connaissant quelque peu le massage. Spécifier honoraires. S'adresser par lettre à casier 5604 la PATRIE. (5604) 296-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTIS BARBIERS DEMANDES—Méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler's Barber College, 62 Blvd St-Laurent, Montréal. 289-26

BOUCHER—On demande un apprenti-boucher d'une couple d'années d'expérience dans la ville. S'adresser avec références chez O. Dionne, 346 Boulevard Décarie.

COMMIS—On demande un commis pour magasin de marchandises sèches, doit connaître l'étalage de la marchandise. Références exigées. S'ad. J. A. Lomme & Cie, St-Jean, Qué. (5594). 296-3

CUISINIER - PATISSIER — On demande un bon cuisinier-pâtissier pour hôtel, expérience et références exigées. S'ad. Hôtel Ottawa, St-Hyacinthe, Qué. (3241) 297-3

GARÇON — On demande un garçon pour faire les messages. Position d'avenir pour garçon intelligent. S'ad. M. Paquin, 108, 5ème Avenue, Vlauville.—(3239). 296-3

HOMME POUR PRESSE A CYLINDRE

On demande immédiatement un homme pour presse à cylindre. Salaire des plus élevé et dépenses. S'adresser à The News, St-Jean, Qué. (3242) 297-1

MONSIEUR JEAN PLESAS demande de deux filles, sachant la danse et pourrait enseigner le violon. S'adresser à 687 Notre-Dame Est, Maisonneuve. — (5590) 293-6

OCCASION EXCEPTIONNELLE de se faire une belle position. Nous allons monter quelques personnes dans un commerce lucratif; nl capital ni expérience nécessaires. Nous vous garantissons $75 par semaine, certains font bien davantage. S'adresser à Chapelain & Robertson, cor 296 Chicago, 111. 297-26

ON DEMANDE un homme d'expérience dans la bisculterie pour servir au laminoir (broyeur, casseur de pâte). S'adresser immédiatement à la Bisculterie de Québec, 53 rue Des Prairies, Qué. (3223) 296-1no.

PHARMACIEN bien recommandé, licencié, désirant se rendre à Trois-Rivières, pour y prendre charge d'une pharmacie de 1ère classe, pourrait s'adresser à Casier 947 la PATRIE. 295-3

STENOGRAPHE parlant et écrivant les deux langues demandées pour un bureau d'assurance. S'ad. Casier 597 la PATRIE — (5597) 297-3

TRADUCTEUR expert, anglais et français, aussi correspondance et tout travail de claviographie, rédaction d'annonces et littérature commerciale. S'adresser à E. Charlebois, bureau temporaire, 211 rue St Hubert. Tél. E. 3387. 294-1no

SERVANTES DEMANDEES

MENAGERE — Personne assez âgée demandée pour maison privée. Doit avoir de bonnes références. S'ad. 29 Davidson, Hochelaga. — (5240). 297-3

SERVANTE générale demandée pour petite famille, sans enfant. S'adresser 31 avenue Laval.—(5599) 295-3

SERVANTES GENERALES demandées, cuisinières, bonnes d'enfants. Salaire $18 à $20 par mois. S'ad. 1956 St-Laurent. 296-3

SERVANTE —On demande une jeune fille recommandée pour aider au ménage. Devra coucher chez elle. S'adresser 61 Cathcart. (5608) 297-2

SERVANTE générale demandée pour famille sans enfant. Références exigées. Bons gages. S'adresser 1936 Avenue du Parc. — (5600) 295-3

SERVANTE—On demande une servante générale bien recommandée pour petite famille., S'ad. 3 Montée des Zouaves. (3228). 296-2

SERVANTE—On demande une servante pour faire de menus ouvrages dans famille anglaise, doit comprendre un peu l'anglais et avoir de bonnes références. S'ad. 377 Villeneuve Ouest. (3237). 296-3

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, dans l'édifice de la PATRIE. S'adresser à la Cie Boiseiair, chambre 409, 71A St-Jacques. Tél. Main 1495. 213-jno.

BUREAUX ET LOGEMENTS privés à louer, situés rue Des Commissaires, Atlantic Building, chauffés, éclairés, en parfait ordre. S'adresser T. Prud'homme, 541 rue Green. Tél. West. 3799. 285-26

MM. les Propriétaires

Louez vos Maisons

Tout de suite.

Pas besoin de mettre une affiche si vous faites publier immédiatement une PETITE ANNONCE dans

La Patrie

A LOUER

A LOUER écurie de 6 places, une bourique, de grandes remises, très grand cour. H. Normandin, 396 Papineau. Tél. Est 563. 295-6

A LOUER boutique avec écurie ; possession immédiate. S'adresser à P. Brouillette, 1971 Christophe Colomb. Tél. St-Louis 9213. 296-6

A LOUER—Ecurie et entrepôt en arrière du No 210 Notre-Dame Est, aussi cour en arrière du No 41 rue St-Vincent, comprenant écurie et entrepôt. S'adresser 10 Boulevard St-Joseph Ouest. St-Louis 6306. 294-6

A LOUER, 3950 pieds de plancher, comprenant manufacture, salle d'échantillon ou storage avec usage de l'élévateur électrique, bon marché. S'adresser: La Cie d'Auvents des Marchands, Ltée., 25 Notre-Dame Est. 294-6

BOULANGERIE, écurie pur quatre chevaux et cour. 2179 Boulevard St-Laurent. S'adresser L. Wise, 56 rue St-Dominique. Tél. Est 5234. 297-6

BOUTIQUE — Grande boutique à louer, située au No. 165 avenue Lafrance. S'adresser 54 St-Edouard Tél. Lasalle 1979 ou 305. 296-6

ESPACE A LOUER

Grande salle, 44 x 28 pieds, au second étage et un bureau 20 x 20 pieds, au premier étage, édifice ancienne Gallerie des Arts, angle Ste-Catherine et carré Philippe, chauffés. S'adresser A Jas. H. Maher, 724 édifice Transportation, Tél. Main 2510, 120 rue St-Jacques. 292-6

GRANDE SALLE à louer, 182 Ste-Catherine Est, angle de la rue Ste-Elisabeth, localité centrale pour assemblées, danses, etc. Parquet en bois dur, bon éclairage. S'adresser au concierge ou à la Improved Realties Ltd., sur les lieux. Tél. Est 6146. 290-26

SALLE A LOUER — Une salle à louer, coin des rues Rogan et Rochelaze, qui peut servir pour boutique de meubles ou de machines à coudre, près de 25 pieds, à bonnes conditions. S'ad. A M. Max Frank, 15 Craig Est. Tél. Est 4007. 296-6

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILES à louer, prix réduits pour mariage, baptêmes. Montreal Auto Livery Co., A. Goudron, prop., 184 Berri. Est 4363. 264-1an

AUTOMOBILES A LOUER — Automobiles louées à l'heure, la journée, à la semaine, jour et nuit. Prix raisonnables. G. Goudron, 221 Sanguinet. Est 3879. 44-26o

GARAGE MAJOR ST-LOUIS 799

Allard & Vaillancourt, Propriétaires — Automobiles à louer, jour et nuit, à l'heure ou à la journée. Prix modérés pour mariage, baptême, etc. Gasoline, accessoires, aussi storage. 228 Carrières. 270-26

CHAMBRES A LOUER

CADIEUX, 825, chambre et pension dans une famille privée, doubles et simples, dans un bon loyal, près du carré St-Louis. 292-6

FAIRMONT OUEST, 219, près Avenue du Parc, personne seule désire louer chambre sur le devant pour monsieur seulement, ainsi qu'un boudoir meublé à neuf, eau chaude à l'année, téléphone. 292-6

ONTARIO EST 382, pour le 22, jolie chambre sur le devant entre St-Hubert et Berri, pas de déménagement, prix modéré, messieurs seulement. 296-6

PANET, 410, chambre non meublée dans famille sans enfant, pour dame seulement, électricité et téléphone. 297-6

ST ANDRE 68, chambre avec salon, boudoir, piano et électricité. Mobilier neuf. Famille privée. 292-6

ST-HUBERT — Deux jolies chambres sur devant, rue St-Hubert, entre Sherbrooke et Ontario, l'une avec balcon. Téléphone, électricité. S'adresser 929 St-Denis. 297-6

MAGASINS A LOUER

A LOUER—Magasin de 25 x 60, dans la meilleure partie commerciale de la rue Mont-Royal (No 727). Prix $75.00 à un bon locataire. S'adresser 116 Laval. Tél. Est. 3768. 292-6

MAISONS A LOUER

A LOUER — A Villeray un logis de 6 chambres, passage, fournaise à eau chaude, poêle à gaz, $16, Frankel, 60 Notre-Dame-Est, Main 6744. 292-6

A LOUER—Rue Pie IX, 2 logements, 7 appartements, chambre de bain, $15 par mois. Rue Iberville, 3 logements, 6 appartements $16. S'adresser J. E. Tremblay, 1947 de LaRoche, St-Louis 3976. 296-6

A LOUER — Logements 651 et 653 rue Bloomfield, Octrement, planchers en bois dur, fournaise à eau chaude, fixtures électriques et poêle à gaz fournis. Loyer $36.00 par mois. S'adresser à J. V. Desaulniers, 112 Banque de Québec. Main 2135. 292-6

A LOUER 2 logis contenant 5 appartements, avec chambre de bain et lieu d'aisance, modernes, au Nos. 449 et 451 rue Hochelaga, coin Hogan. $15.00 et $16.00. S'adresser à Max Frank, No. 15 rue Craig Est. Téléphone Est 3067. 294-6

A LOUER—4 petits logements de 3 pièces avec passage, $10.00 par mois chacun, situés au No 629 à 633 Lafontaine, près Jeanne-d'Arc. S'ad. à Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes, Tél. Main 2494 ou au No 637 Notre-Dame, près Desjardins, Maisonneuve. 297-6

FLAT A LOUER, beau logement moderne, 217 Ropery, Pte St-Charles, 10 appartements éclairés, bain, gaz, électricité, fournaise, eau chaude, $25.00 par mois. S'ad. A E. Ricard, 858 Centre. Tél. Victoria 249. 295-6

MAISONS A LOUER

A LOUER rue St-Hubert, 1118 près Duluth, logement de 9 appartements, bien finis, chambre de bain à part, électriciers, chauffé et le système ascenseur, très modernes, pouvant être visité de 2 à 5 heures. S'adresser au propriétaire, 298 Wolfe, coin Ste-Catherine. Est 5671 ou Goyer et Bigras, 7 Place d'Armes, Main 3220. 294-6

APPARTEMENTS A LOUER

Forest Apartments, 1633, 1635, rue Hutchison ; Mount Pleasant Apartments, 283 Boulevard St-Joseph Ouest ; Mount Royal Apartments, 287 Boulevard St-Joseph Ouest ; Kenmore Apartments angle des rues Dorchester et St-Mathieu et St-Mark Apartments, 92 rue St-Marc. Possession le 1er mai S'ad. au portier sur les lieux ou John Finlay Limited, 211 rue Notre-Dame Ouest. 292-6

CENTRAL—8 Platt (partant d'Ontario, près Mance), joli endroit, frais, tranquille, "self contained", 9 pièces, moderne, bon ordre, $50. Adresse M. Bernard, 313 Esplanade. Téléphone St-Louis 1332. 295-6

COTTAGE, 465 Rivard, 8 appartements, améliorations modernes, cave cimentée, aussi beau logis, 2627 Ave du Parc, des plus moderne. Pozzi, 572 Mont-Royal, St-Louis, 5714. 292-6

ETAGE CENTRAL CHAUFFE

Coin sud-ouest des rues St-Pierre et Lemoine (en face du Board of Trade) étage chauffé, 2300 pieds carrés, ascenseurs à marchandises, extincteur, éclairé sur trois côtés, loyer bon marché. S'adresser 210 rue Lemoine. 289-12

FLAT à louer, 1224 et 1232 rue St-Hubert, 7 chambres, fournaise, électricité, loyer $20; fera le ménage. S'ad. 19 St-Jacques. Main 2921 ou St-Louis 5795. 295-6

FLAT A LOUER avec garage, 8 appartements, chambre de bain, cabinet indépendant, tout éclairé, fournaise à eau chaude, cave cimentée, gaz, électricité, tout à fait moderne, situé sur le plus beau site du Parc Lafontaine, No 1778. Très convenable pour médecin. S'ad. Jooin, 211 St-Dominique. 297-jno

FLAT MODERNE, 1952 Ave du Parc, 7 chambres, salon double, planchers en bois franc, fournaise à eau chaude, attachée à la propriété, poêle à gaz, fixtures électriques, glacière, de plus, le ménage fait aux frais du propriétaire. Loyer $40 par mois. S'ad à T. X. Renaud, 2312 Esplanade, St-Louis 246. 294-6

GRANDE MAISON à appartements, chauffée par concierge, à louer, site de première classe pour institut dentaire ou médecin spécialiste, ou même hôpital. S'adresser 387 Notre-Dame Ouest. Tel. Main 5433. P. Lamy. 296-6

LOGEMENT A LOUER, 1529 Bordeaux, 7 appartements, pas de chambre noire; eau chaude, électricité, bain émaillé, w.c. séparé, prix $20.00. S'ad. au propriétaire, 1531 Bordeaux. St-Louis 5812. 295-6

MAGNIFIQUE PLAIN-PIED, maison détachée, de 9 pièces, bien éclairée, garde-manger, électroliers fournis, fournaise à eau chaude, 2 balcons, décorations pour commencer. S'ad. 40 Villeneuve Ouest, St-Louis, 2377. 297-2

MARQUETTE, 252 — 5 logements, chauffage eau chaude, dans le bas, avec garage, chauffé. S'adresser au propriétaire, sur les lieux. 296-6

MONT-ROYAL, 725—Flat de 7 pièces, confortable et bien éclairé à $22.00 par mois. S'ad. 116 Laval, Tél. Est 3768. 292-6

ONTARIO, 1623-1625—8 logements à louer de 5, 6 et 7 appartements, avec service du concierge, à $15, $16, $17 par mois. S'adresser A N. E. Deeb, 80 St-Gabriel; Main 2504, ou résidence St-Louis 8027. 296-7

PARC LEBRUN, Notre-Dame, place idéale, très beaux logis de 4, 5, 6, 7 et 8 appartements, à louer, prix très modéré. S'adresser l'après-midi à l'office rue Notre-Dame, ou le soir à 43 rue Mercier, Napoléon Lebrun. 297-6

PLUSIEURS LOGEMENTS et magasins à louer dans le centre et 16 logements dans l'Appartement St-Louis. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1508. 275-26

RUE VALOIS, Hochelaga, 35 maisons à louer, 4 appartements, $12.00; 5 et 6 appartements, $15.00; 7 appartements, $17.50, s'adresser 20 St-Jacques, A E. Baril ou J. S. Ledoux, Main 2499. 292-6

RUE ST-DENIS, vis-à-vis l'église Saint-Edouard, 3 plain-pieds des plus modernes et finis du meilleur goût, électroliers, manteau de cheminée à la maison, planchers en bois dur, système de chauffage, 5 pièces très éclairées, divisions nouvelles, 1964 St-Denis, St-Louis 714. 296-1

25 LOGEMENTS

A louer, 25 logements dans Maisonneuve et Hochelaga de 4 et 5 appartements, $14 par mois. Aussi un magasin avec logement, grande cour et grande écurie. No 781 rue Notre-Dame, Maisonneuve, près Orleans, $40 par mois. S'adresser Marquette et Dupré, édifice la PATRIE, chambre 14. Tel. Est 652. 296-6

LOGEMENT A LOUER, 1529 Bordeaux, 7 appartements, pas de chambre noire; eau chaude, électricité, bain émaillé, w.c. séparé, prix $20.00. S'ad. au propriétaire, 1531 Bordeaux. St-Louis 5812. 295-6

MAGNIFIQUE PLAIN-PIED, maison détachée, de 9 pièces, bien éclairée, garde-manger, électroliers fournis, fournaise à eau chaude, 2 balcons, décorations pour commencer. S'ad. 40 Villeneuve Ouest, St-Louis, 2377. 297-2

MARQUETTE, 252 — 5 logements, chauffage eau chaude, dans le bas, avec garage, chauffé. S'adresser au propriétaire, sur les lieux. 296-6

MONT-ROYAL, 725—Flat de 7 pièces, confortable et bien éclairé à $22.00 par mois. S'ad. 116 Laval, Tél. Est 3768. 292-6

ONTARIO, 1623-1625—8 logements à louer de 5, 6 et 7 appartements, avec service du concierge, à $15, $16, $17 par mois. S'adresser A N. E. Deeb, 80 St-Gabriel; Main 2504, ou résidence St-Louis 8027. 296-7

PARC LEBRUN, Notre-Dame, place idéale, très beaux logis de 4, 5, 6, 7 et 8 appartements, à louer, prix très modéré. S'adresser l'après-midi à l'office rue Notre-Dame, ou le soir à 43 rue Mercier, Napoléon Lebrun. 297-6

PLUSIEURS LOGEMENTS et magasins à louer dans le centre et 16 logements dans l'Appartement St-Louis. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1508. 275-26

RUE VALOIS, Hochelaga, 35 maisons à louer, 4 appartements, $12.00; 5 et 6 appartements, $15.00; 7 appartements, $17.50, s'adresser 20 St-Jacques, A E. Baril ou J. S. Ledoux, Main 2499. 292-6

RUE ST-DENIS, vis-à-vis l'église Saint-Edouard, 3 plain-pieds des plus modernes et finis du meilleur goût, électroliers, manteau de cheminée à la maison, planchers en bois dur, système de chauffage, 5 pièces très éclairées, divisions nouvelles, 1964 St-Denis, St-Louis 714. 296-1

25 LOGEMENTS

A louer, 25 logements dans Maisonneuve et Hochelaga de 4 et 5 appartements, $14 par mois. Aussi un magasin avec logement, grande cour et grande écurie. No 781 rue Notre-Dame, Maisonneuve, près Orleans, $40 par mois. S'adresser Marquette et Dupré, édifice la PATRIE, chambre 14. Tel. Est 652. 296-6

A VENDRE

AQUEDUC — Tuyaux en fer, pression 80 livres, alimenté par source, aussi résidence avec atelier et outillage. Très bon placement. Ecrire 220 la PATRIE. 273-26

AVENDRE — Couteau à onglettes pouvant servir aux encadreurs, menuisiers, meubliers, bon marché s'adresser chez Frenette & Frères, 43 rue Bonsecours. 293-6

AVENDRE, librairie de 2,000 volumes, on vendra fixtures séparément, tables, 1 show case, etc., etc. à sacrifice. S'adresser, C. Guilmette, 804 St-Hubert, Tél. Est, 2106. 293-6

AVENDRE—Un fonds de stock de librairie et d'objets de fantaisie. Bonnes conditions et prix raisonnables. La Librairie Bourbeau, Victoriaville. 297-6

A VENDRE

AVENDRE patente de serrure de porte sans clef, meilleure patente qui se vende. S'adresser jusqu'au 19, 2268 St-Laurent ; le soir 2295 Saint-Dominique. 298-3

AVENDRE—Bonne presse Diamond, en bon état, pouvant imprimer un moyen journal et des jobs. Termes ou prix exceptionnel pour argent comptant. L'Echo des Bois Francs, Victoriaville. 297-6

AVENDRE à Ville-Marie, comté Témiscamingue, pour cause de maladie, une boutique avec des machines pour travailler le bois, engin à gazoline, moulange. S'adresser à France Desrochers, Ville-Marie. 297-6

AVENDRE — Tous ceux qui désirent acheter à des conditions faciles des vêtements pour dames et messieurs de haute classe et faits sur commande, robes, costumes complets, rideaux, tapis marchandises sèches, peuvent s'adresser au No. 29 avenue du Parc. Téléphone Est 3272. 265-78

BEURRERIE à vendre au village St-Joseph de St-Hyacinthe. Pour conditions, s'adresser sur les lieux à Mme F. X Blanchard, St-Hyacinthe, P. Q. 291-10

UNE FONTAINE A SODA de $4,000, avec les accessoires. A servi durant quatre mois. $2,000. Conditions pour convenir. M. Wolff, 150 rue Peel. 296-26

CHEVAUX, VOITURES, ETC.

A VENDRE à l'encan, tous les lundis et jeudis, 60 à 75 chevaux de toutes sortes (le vrai marché à chevaux), venter privées en tous temps; toujours en mains, 30 à 40 chevaux, la garantie vous protège, c'est la vraie place des bons marchés; argent avancé sur toute consignation; toujours plusieurs voitures et harnais, consignation sollicitée, satisfaction garantie. Pacifique Vandelac, encanteur général, 31-33 Place Jacques-Cartier, Main 6359. 278-26

FOURRURES A VENDRE

PARDESSUS doublé en rat musqué, collet en loutre grandeur 42, longueur 50 à vendre bien bon marché. 1195 Ste-Catherine Est. 294-26

VENTE DU MOIS DE FEVRIER à grand sacrifice dans les fourrure, pour écouler notre stock. Armand Doin, 76 Notre-Dame-Est, en face du Palais de Justice. 293-26

MAISONS MEUBLEES A VENDRE

A VENDRE, maisons meublées pour louer des chambres, rue St-Denis, 10 pièces, très propre, Prix $550, une 21 appartements, Côte Beaver Hall, rapporte $180 par mois, aussi rue Ste-Catherine, St-Hubert et toutes autres rues. Aussi plusieurs magasins de cigares, épiceries et autres commerces. Si vous désirez vendre commerces, adressez-vous Jean Castelli, 120 Ste-Catherine, bâtisse la PATRIE, Tél. Est 4563. 292-6

MEUBLES A VENDRE

A MEUBLEMENT A VENDRE—Piano cottage, set de salon, salle à diner, chambre, poêle, tout en bon ordre. Conditions faciles pour un prompt acheteur. 1154 St-André. 297-1

A VENDRE, meubles de salon buffet et table d'extension, poêle à gaz et autres effets de ménage. S'adresser à 470 Cadieux. 295-6

MACHINERIES

MACHINERIES, chaudières, moteurs, courroies, poulies, arbres de couche, toutes sortes de machineries, bas prix. Dominion Machinery Co. (Mullins) déménagé du square Papineau dans plus grand magasin, 223 Wellington. 294-1an

VOITURES D'AFFAIRES

ACHAT, ECHANGE, VENTE RAPIDES de tous commerces, propriétés, terres, lots, etc. Satisfaction certaine. Je fais une spécialité d'échanges de commerces, propriétés, terres, lots, automobiles, chevaux, voitures, pianos, capots de fourrure, casaques, yachts, parts de compagnies, hypothèques, balances de prix de vente, etc. Venez me voir, vous réussirez toujours toutes vos transactions. M. Meunier, 117 St-Denis, coin Dorchester Est 6202. 293-6

A VENDRE — Plusieurs commerces, épiceries, magasins cigares, vues animées, plusieurs maisons meublées pour louer, une chambres, un terrain en ville, 40 x 50, maison, 6 appartements, très propre, poulailler, 72 x 15, 3 places d'écurie, le tout installé pour l'élevage de volailles, lapins, pigeons, etc. S'ad. Jean Castelli, 120 Ste-Catherine, édifice la PATRIE, Tel. Est, 4563. 297-6

MAGASIN et boutique de confiseur-pâtissier, établi depuis plusieurs années, à vendre à bon marché à prompt acheteur, 577 Ontario, Maisonneuve. 292-6

PLUSIEURS magasins, épiceries licenciées ou non, magasin de cigares, etc., hôtels, vues animées, salles à manger, magasins de mode, maisons meublées pour louer des chambres, etc. Les personnes désirant vendre ou échanger leur commerce sont priés de s'adresser à Philippe Paquin, 117 Ste-Catherine Est, en face de la PATRIE. Tél. Est 1269. 296-6

SI VOUS VOULEZ vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 157 Rachel Est, St-Louis 4490. 294-26

AUTOMOBILISTES

REPARATIONS d'automobiles par des experts. Ouvrage garanti. Am. Garage Co., 526 rue Ontario Est. Téléphone Est 4506. 277-jan

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DE PETITES ANNONCES DE LA PATRIE

PIANOS ET ORGUES

LAYTON BROS. grand cabinet, caisse en acajou, octaves 7 1-3, tonalité admirable, peu usagé, réduit à $275.00. Conditions à débattre. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine ouest angle Stanley. 296—14-16

NOUS sommes les seuls représentants des Pianos Bell. Venez nous voir. The Leach Piano Co. Ltd., 733 rue Ste-Catherine O., entre les rues Guy et Mackay, côté nord.

PIANO AUTOMATIQUE de $650.00 [illegible] neuf, à vendre très bon marché. Venez après 6 heures p.m., au No 379 de St-Valier, près De Fleurimont. 293-6

PLUSIEURS couverts se servent des Pianos Leach $10 comptant et $7 par mois placeront un piano chez vous. The Leach Piano Co. Ltd., 733 rue Ste-Catherine O., entre les rues Guy et Mackay, côté nord.

TERRES A VENDRE

A VENDRE, la plus belle terre de St-Hubert, à deux milles et demi du village, 268 arpents, bien bâtie ; vendra pour quarante mille piastres. Pour informations, voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 293-6

REPENTIGNY — Magnifique terre de 75 arpents sur le St-Laurent, dans le village de Repentigny, le plus beau site et le meilleur marché de l'endroit. Nous vendrons avec très peu de comptant et les conditions des plus faciles, maison très bonne et dépendances comprises. S'ad. immédiatement, 87 Christophe-Colomb, St-Louis 8350. 291-26

AVIS

AVIS — DEMANDE a été faite à la CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL pour permission d'installer un réservoir à gazoline sur le lot numéro cadastre 1704 subdivision No 211 du quartier St-Henri, No 2450 rue Notre-Dame-Ouest. SEVIGNY ET LALONDE. No 2450 rue Notre-Dame-Ouest. Montréal, 13 février 1914. 296-2

AVIS — Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal pour permission de tenir clos de bois et charbon, grains, foin, sur le No 7, subdivision No 839-840, du quartier St-Denis. No 2466 rue St-Hubert. A. Paquin, adresse, 1423 rue St-André, Montréal. 13 février 1914. 296-2

CHAMBRE DEMANDEE

CHAMBRE ET PENSION demandées dans famille canadienne-française, rue St-Denis ou St-Hubert, pas plus haut que Mt-Royal préfère. S'ad. Casier 748 la PATRIE. 297-2

CHEVAUX TONDUS

ALLEZ FAIRE CLIPPER vos chevaux à l'électricité en 20 minutes, chez D. Dagenais, 840 rue Amherst, coin Ontario, ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 189-152.

HOTEL

HOTEL FEDERAL, Ottawa, coin Sussex et Besserer, en face du dépôt. Seul hôtel Canadien-français à Ottawa. $2.00 par jour en montant. P. G. Danis, prop. 18-jno.

PENSION DEMANDEE

PENSION DEMANDEE — Monsieur, canadien, anglais, désirant bien apprendre le français, veut prendre un ou deux repas par jour chez une famille privée. S'ad. avec conditions à casier 945 la PATRIE. 292-2

REPARATIONS

OUVRAGE général, spécialité, les vitrines de magasin. S'adresser Alfred Bouchard 14D Notre-Dame de Lourdes. Tél. Est 2476, privé Est 272. 287—104

REPARATIONS DE MEUBLES de tous genres, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00, plumes désinfectées. Turcot & Leblanc, 703 Lafontaine. Tél. Est 5898. 280-26

DIVERS

CENDRES DONNEES

pour le charrovage. S'adresser à l'ingénieur de l'édifice de la PATRIE, excepté le samedi. jno.

COLIS POSTAUX—Le nouveau tarif postal pour le transport des marchandises est très avantageux pour les clients de la campagne. Dans un rayon de 20 milles, 6 livres ne coûtent que 12c. Au de là de 20 milles, partout dans la province de Qué., 30c. Colis moins lourds, en proportion. Nous apportons une attention toute particulière aux commandes par poste. Pharmacie Lecours et Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis, Montréal. 296-jno.

DR LAFOREST — Spécialité : Maladies des femmes. Traitement sans opération. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hre à 3 heures. Tél. Est 3304. 73-jno.

DR PRUD'HOMME—Spécialité: Maladies des voies digestives: foie, estomac, intestin, etc. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hre à 3 heures. Tél. Est 3304. 73-jao.

OKA SIGN CO.

Aux agents d'immeubles—prix très réduit pour enseigne ou tout autre lettrage. 469 Cadieux, près Ste-Catherine. Tél. Est 3464. 287-26

TRADUCTION

Traduction anglaise ou française. Aussi copie à la machine. Prix modérés. Service prompt. S'ad. "Traduction", 221 St-Denis. Tél. Est 6164. 166-jno

PERDU

PERDU—Hier, sur les rues Ontario ou St-Denis, une sacoche en perles d'acier, contenant un porte-monnaie, $12.00. S'adresser à Mme H. Jacques, 326 Aylwin. 297-1

A VENDRE OU A LOUER

ON DEMANDE plombier et un bon menuisier qui s'occuperaient de réparations générales pour prendre boutique, depuis 20 ans établie, bas de la

CARTES DE PROFESSION

AVOCATS

BAKER, W. A., C.R., avocat, 88 rue Jacques, Main 1762. Résidence, 82 Adam. Tél. Lasalle 690. 275-26

LAMOTHE ET TESSIER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Camille Fessier, L.L.B. 148-1an

McAVOY, D.C.R., avocat, 4 Boulevard St-Laurent. Main 7191, s'occupe spécialement de droit concernant les compagnies. 180-1an

RHEAUME, THEODULE, L. L. L., avocat, procureur, chambre 411, Edifice Banque d'Epargne, 180 St-Jacques. Tél. Main 4571 et 4572. Résidence, Est 145. 196-1an

ST-JULIEN ET THEBERGE, avocats, 60 Notre-Dame Est, Montréal. Téléphone Main 101. 149-1an

NOTAIRES

BELANGER ET BELANGER, notaires (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter et achat de créances à bonnes conditions. 142-1an

CREPEAU, ODILON, notaire, 30 St-Jacques. Tél. Main 683. Résidence 330, Centre Tél. Victoria 966. Argent à prêter. 202-1an

GIROUX, LUCIEN, notaire, 43 Saint-Gabriel. Tél. Main 2785, 368 de l'Epée, Saint-Louis 3551, argent à prêter, règlement de succession. 235-1an

H. FARIBAULT, notaire, successeur de Leclerc et Faribault, 52 St-Jacques. Main 678. Argent à prêter. Achat de balance de prix de vente. 221-156

PROFESSEUR

CONSERVATOIRE RACICOT, 195 BERRI: Piano, chant, orgue, théorie, harmonie, violon, élocution etc. Obtention de diplôme à tous les degrés. Mlle Racicot 195 Berri, Est 5515. 148-155

PROFESSEUR DE PIANO, leçons théorie. Préparation aux examens. Mlle R. Charlebois, 211 rue St-Hubert. Tél. Est 3387. 204-1no

SPECIALISTE

POUR TOUTES LES MALADIES DES PIEDS

L. DE LIMBOURG, de Paris, Spécialiste chiropodiste, attaché au service des Rdes Soeurs de l'Hôtel-Dieu et des principales communautés religieuses. Le seul à Montréal qui garantisse guérison complète des cors, oignons, ongles incarnés, pieds plats, transpirations, 291 rue St-Denis, Tél. Est 2109. 169-1an

TRADUCTEUR

TRADUCTEUR expert, anglais et français, aussi correspondance et tout travail de clavigraphie, rédaction d'annonces et littérature commerciale. S'adresser à E. Charlebois, bureau temporaire, 211 rue St-Hubert. Tél. 12 2387. 204-1no

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. ROUSSIN

RUE GALT, maison de 2 logements $1,000 comptant, balance conditions faciles.

1ère AVENUE, maison de 2 logements, $600 comptant, balance $25.00 par mois.

3ème AVENUE, maison de 6 logements, bon marché.

4ème AVENUE, maison de 2 et 3 logements, bon marché.

Plusieurs lots sur les 1ère, 2ème 3ème et 4ème avenues et rue Wellington, sur la ferme Brault, à $600.00 chacun et en montant.

Comptant, 10% et balance par paiements mensuels.

S'adresser à C. Roussin, 537 Chemin Lasalle, Verdun. Tél. Victoria 1034. 282-Jno.

MAISON NEUVE à vendre, rue Cartier, 2161, cinq logis, coin de ruelle, près de Masson, rapporte onze pour cent. S'ad. au propriétaire, A. Lamontagne, 1080 Dorion. 293-6

MONT-ROYAL, près St-Hubert, pierre et brique solide, 3 logements, 8 pièces, système de chauffage, plancher en bois dur, 90 pieds de profondeur, bâti. A vendre à conditions faciles. S'adresser J.-A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est. Tel. St-Louis 5506. 296-6

RESIDENCE A VENDRE

Joli cottage situé au No 384 avenue Maplewood, quartier Mont-Royal, mesurant 30 x 30 pieds, contenant 10 pièces, cuisine d'extension, toutes les améliorations modernes, terrain mesurant 50 x 100 pieds. Ce cottage est situé à proximité de la future station du tunnel. S'adresser chambre No 1, 60 Notre-Dame Est. Téléphone Main 8770. 296-6

$1400 COMPTANT, maison 2 logis, bien finis, électricité, gaz, bain, prix $2,800. Adresse No 2977 rue St-André 296-6

$6500—RUE PIE IX, 1104, 1106, 1108, près Girard, Maisonneuve, maison neuve, 2 étages, finie 1ère classe. Comptant $1,000, balance facile. S'adresser J. E. Tremblay, 1947 de Laroche. Tél. St-Louis 3976. 296-6

$16000—Bonne propriété à vendre, coin de rue, place commerciale, bons revenus et conditions faciles. Pour plus de détails s'adresser casier 946 LA PATRIE. 295-5

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

PLEUREUIL, résidence à vendre, 10 pièces, terrain 125 x 282, grand garage et écurie, 5 minutes de gare, sur rivière Richelieu, conditions faciles. S'ad. H. Perreault, Beloeil Station, Que. 293-6

MAISON d'été à vendre à Dorion, (Vaudreuil), 500 pieds du bord de l'eau, une magnifique villa, huit chambres, chambre de bain, eau chaude, 12,000 pieds de terrain, véranda de 10 pieds de large, sur trois faces, bien meublé, $6,500. S'adresser P. O. Box 914, Montréal ou 180 St-Jacques, Chambre 209. 292-6

ST-HILAIRE, 100 arpents sur la rivière, place idéale pour institution ou une tuilerie-pierre, l'eau, les canaux sur la terre, la pierre et le sable y sont en abondance. Centre du village, 2 minutes de la gare, pas plus de l'église, près de 300 pieds au-dessus du niveau de la rivière et situé à 200 pieds de la grève, vendra pour $5,000 comptant, la balance à volonté, 6%, n'ayant pas besoin d'argent. "Chance passante". Adressez-vous ou écrivez, 87 Christophe Colomb, St-Louis 8256. 291-26

TETREAULTVILLE, cottage moderne, sur le bord du fleuve, près des tramways. Vendrait aussi. S'adresser 4231 Bellerive, Tétreaultville ou Main 1810. 293-6

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No. 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal. L.-J. TARTE, président et directeur-gérant résident au No 716 rue St-Hubert. Tél. Est 460

NORTHERN OHIO

Les recettes de la première semaine de février du Northern Ohio Traction & Light accusent une augmentation de $5,302. Depuis le premier janvier jusqu'à date l'augmentation est $55,490.

AU DEBUT DE LA HAUSSE

Londres voit monter ses valeurs de placement.—Berlin est enthousiaste : Paris est soucieux.

LONDRES, 16.—La Bourse de Londres est à la hausse, cela ne fait aucun doute. Il a suffi pour s'en convaincre d'observer pendant la semaine écoulée les fluctuations des cours. Ce fut d'abord un mouvement de hausse au premier jour auquel succéda une réaction légère. Vers le milieu de la semaine la hausse commença à se dessiner et se continua jusqu'à la dernière minute de la séance de samedi. Il est remarquable que ce sont les valeurs anglaises et plus particulièrement les valeurs de placement qui le plus rapidement améliorent leur position.

Deux causes de baisse ont fait dans une certaine mesure obstacle à la reprise : les événements de l'Ulster et la liquidation de quinzaine. L'abondance et la facilité de l'argent ont cependant prévalu et l'absorption des valeurs par le portefeuille détermine le relèvement des cours. Il faut aussi tenir compte de l'amélioration du marché français. Paris cependant est toujours sur la réserve et garde son argent.

Les plus vieux agents de change estiment que le marché anglais est au début d'une longue période de hausse, que seule une guerre européenne pourrait arrêter.

PARIS, 16.—Lundi fut pour les professionnels de la spéculation, une journée de vive déception. Le mouvement prévu de hausse ne se produisit pas et seul le Rio Tinto monta de 12 points. La situation s'améliora un peu le lendemain, mais laissa encore beaucoup à désirer. La rente fléchissait à la suite du débat à la Chambre sur l'impôt sur le capital.

Mercredi un affaissement inexplicable se produisit : le ciel politique était calme pourtant et aucune mauvaise nouvelle n'arrivait de l'extérieur.

Il devient de jour en jour plus évident que la clientèle souscrit aux grandes émissions, effectue ses placements, mais s'abstient de spéculer en Bourse.

Malgré l'inconvénient de la liquidation de quinzaine, la rente se relevait jeudi. Les Rio Tinto et les mines de Huelva tombaient par contre de douze points pendant la séance.

L'amélioration qui s'est produite en fin de semaine à Londres a eu sur la place une répercussion sensible de même que l'opposition du sénat à l'impôt sur le revenu. Les capitalistes, petits ou grands, souhaitent et espèrent la chute du cabinet.

BERLIN, 16.—La hausse continue, et la clientèle croit dur comme le fer que toutes les valeurs sont engagées pour longtemps dans une montée rapide.

Les perspectives industrielles sont plus rassurantes : les banques consentent volontiers des prêts au commerce et à l'industrie.

La nouvelle de l'entente intervenue entres les compagnies maritimes a créé en Bourse la plus heureuse impression. On s'inquiète cependant des mesures que prend l'Autriche en vue de restreindre son imigration.

Les valeurs de banques sont particulièrement demandées à cours de hausse.

CALGARY POWER

Les recettes accusent une augmentation de 25%.— Le surplus s'élève à $88,026.

Le bilan du Calgary Power, de l'exercice 1913, établit une augmentation de 25 p.c. des recettes brutes et de 24 p.c. des recettes nettes, comparativement à celles de 1912.

Après avoir approximativement $10,000 de plus d'intérêt que l'an dernier, le surplus était cependant de $88,026, soit 4.76 p.c. des $1,850,000 d'actions ordinaires, contre $61,949 ou 3.25 p.c. l'an dernier. Le surplus totalisé s'élève maintenant à $155,655. La feuille de balance s'établit comme suit :

	1912	1913
Recettes brutes. .	$192,346	$240,116
Frais d'exploitation	40,639	52,055
Recettes nettes . .	$151,707	$188,060
Intérêts, etc. . . .	89,757	100,034
Surplus	$61,949	$88,026

Le quatrième générateur a été mis en place à l'usine de la chute du Fer à Cheval, en sorte que sa capacité développe actuellement le maximum qu'elle est susceptible de développer. Une nouvelle usine a été construite à Kanasis, à deux milles en aval de la chute du Fer à Cheval. Le premier groupe, dont la capacité est de 6,000 H.P., a été mis en place le 27 décembre. Un autre groupe d'égale capacité sera bientôt mis en marche et alors la compagnie sera en mesure de fournir à la demande d'énergie électrique qui se fait plus grande chaque jour à Calgary et dans la région. Lorsque cette nouvelle usine sera en pleine marche, l'augmentation des recettes sera très substantielle.

L'assemblée aura lieu à Montréal le 16 mars.

Les valeurs du Calgary Power sont actuellement considérées intéressantes pour le portefeuille étant données les relations officieuses qu'entretient la compagnie avec le Pacifique et le grand développement qu'est appelée à prendre la région de Calgary.

CE QUI SE PASSE A LA BOURSE

Londres depuis le matin liquide du Pacifique et liquide du Richelieu ; ces deux valeurs, comme cela était fatal, ont entraîné sous leur poids les autres dans la descente.

Londres liquide du Pacifique parce qu'il se laisse impressionner par Berlin, qui lui-même se laisse impressionner par les diminutions de recettes de la compagnie. Londres liquide du Richelieu parce que l'émission du Canada Steamships Lines, mal accueillie par la presse et notamment par le "Times" n'a pas été couverte. Le cours du Pacifique a tombé à 213¼, celui du Richelieu à 110¾. Quelles que soient les fluctuations que subissent ces deux valeurs, elles n'en demeurent essentiellement pas moins excellentes en elles-mêmes. Elles sont au surplus d'autant plus intéressantes pour le placement qu'elles sont momentanément dépréciées.

Le recul du Pacifique et du Richelieu a eu sur les autres valeurs à la cote une répercussion malheureuse. Du reste un recul était à prévoir après la période ininterrompue de hausse que nous avons depuis quatre semaines. Le Power qui cotait samedi 227, s'inscrivait ce matin à 225 3-4 et le Laurentide ne parvenait qu'à grand'peine à se maintenir à 175½. Le Iron a 29 ; le Toronto à 142 ; le Brazil à 89½ ; le Steel à 121½ ; le Shawinigan à 141½ ; le Tramway à 228, se maintenaient sur leurs positions.

Quelques valeurs ont cependant trouvé moyen de prendre de l'avance : le Ciment à 31 ; le Goodwins à 85 et le Spanish à 40. A remarquer que ces valeurs à leurs cours actuels sont appelées à prendre de la plus-value et que de consentement unanime il est admis qu'elles ont devant elles un brillant avenir.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Stocks ordinaires:—

Bell Tél.—5 à 149 1-2, 72 à 150.

Brazilian.—10 à 89 3-4, 125 à 89 1-2.

Can. Pacific.—25 à 213 1-4, 250 à 213 1-2.

Mackay.—10 à 85 1-2.

Mont. Tramways.—101 à 220, 25 à 222, 12 à 220 1-4, 25 à 222, 13 à 221 3-4.

Ottawa L. H. and P.—5 à 169 1-2, 1 à 69.

Porto Rico.—100 à 68, 10 à 69.

Power.—150 à 224 1-2, 25 à 226 1-8, 202 à 226, 230 à 226 1-8, 168 à 226, 50 à 225 3-4, 25 à 225 ½.

Québec Ry.—50 à 15 1-2.

Rich. & Ont.—15 à 110 3-4, 95 à 110 1-2, 100 à 110¾.

Shawinigan.—25 à 142, 25 à 141 3-4, 155 à 141 ½, 75 à 141.

Toronto Ry.—25 à 142 3-4, 25 à 141 7-8, 25 à 142 3-4, 50 à 142 1-2.

Ames Holden.—5 à 14.

Canada Car.—6 à 69.

Can. Cement.—85 à 30.

Dom. Bridge.—25 à 121 1-2, 15 à 121 1-4, 75 à 121 1-2.

Dom. Textile.—180 à 85 1-2, 20 à 85, 25 à 85 1-2, 25 à 86, 25 à 85 7-8, 50 à 86,5 à 85 3-4, 20 à 85 7-8, 165 à 86.

Dom. Trust.—10 à 108.

Hillcrest.—25 à 44.

Lake of Woods.—25 à 133 3-4, 10 à 134.

Laurentide.—10 à 185, 25 à 185 1-2, 50 à 186, 110 à 185 3-4, 170 à 185 1-2, 90 à 186.

Pommans.—1 à 52.

Scotia.—25 à 75 1-2, 85 à 76.

Sher. Williams.—5 à 60.

Steel Corp.—125 à 39.

Stocks privilégiés:—

Ames Holden.—25 à 66.

Dom. Coal.—10 à 106.

Dom. Iron.—5 à 95.

Illinois.—1 à 92.

Mont. Cots. Ltd.—10 à 102 1-2.

Sher. Williams.—10 à 102, 5 à 103 1-4, 33 à 102 1-2.

Spanish River.—55 à 40.

Steel Co. of Can.—20 à 87 1-2.

Bons. Débentures, etc:—

Canada Cement.—$1000 à 97.

Mont. Tram. Déb.—$10,000 à 82 1-2, $2500 à 82 1-2.

Porto Rico.—$1000 à 85 1-2.

Québec Ry.—$5000 à 52 1-2, $10000 à 52, $1000 à 52, $1000 à 52, $700 à 52.

W. Can Power.—$500 à 80 1-4.

Winnipeg. Elec.—$1000 à 106.

Banques:—

Molsons.—5 à 200, 25 à 200, 90 à 200.

Montréal.—4 à 248 1-2, 2 à 248 1-2.

Royal.—1 à 228, 20 à 225.

Mines:—

Crown. Res.—1800 à 1.78.

LA JOURNEE A LONDRES

LONDRES, 16.—Le marché a été plutôt lourd aujourd'hui. Les professionnels seuls ont opéré et encore est-ce parce que pour la plupart ils ont été obligés de livrer les valeurs vendues à terme.

Paris et New-York ont fortement liquidé : la clôture a été lourde et en baisse. Les consolidés ont perdu 3-8. Les mines russes, ont été les seules à maintenir leur position.

Les valeurs américaines ont été calmes et sans intérêt pendant la matinée. Pendant l'après-midi elles s'engagèrent à la baisse à la suite du Pacifique Canadien, que la clientèle bourdement liquida. La clôture a été faible. L'argent et l'escompte ont été plus difficiles.

HORS LISTE

Cours fournis par la maison Mc-Cuaig, Frères & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Sacrement.

Asbestos Corp. Com. . .		6
Asbestos Corp. Pfd . .	15	17
Asbestos Corp. Bonds . .	50	65
Can. Coal & Coke Com.	3	4
National Brick Bonds . .		51½
National Brick Com. . .	70	75
Penn. Power	74½	77
Mont. Tram. Power . . .	44½	44¾
Way Com.	26	27
Way Bonds.	78	78
West Can. Power Com.	45	46
Mex. Mahog.	..	22
Mex. Nor. Power	..	7

VENTES

Wayagamack—52 à 26.

Tram. Power—25 à 44 1-4, 25 à 44 3-8, 15 à 44 1-2, 175 à 44 7-8, 32 à 45, 145 à 44 3-4, 10 à 44 7-8, 150 à 44 1-2.

EXPEDITIONS DE COBALT

Les mines du district de Cobalt ont expédié pendant la semaine écoulée de 5 du courant les quantités suivantes de minerai :

	Livres.
Cobalt Townsite	147,850
Cobalt Lake	122,960
McKinley Darc.	87,750
Hudson Bay	87,760
O'Brien	86,410
Kerr Lake	61,240
Dom Reduction	87,900
Total	662,640

EX-DIVIDENDE

Banque d'Ottawa 3 pour cent.

INTERNATIONAL COAL

Le International Coal & Coke a déclaré son dividende trimestriel de 1 pour cent payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 20 du courant.

HALIFAX-VANCOUVER

Le maire de Halifax a inauguré aujourd'hui le fil télégraphique transcontinental de la maison de banque et de change McDougall & Cowans. Il a envoyé au maire de Vancouver une dépêche de congratulation.

TWIN CITY

Les recettes de la quatrième semaine de janfier du Twin City accusent une augmentation de $19,374 et de $56,797 pour le mois.

SIR RODOLPHE

Sir Rodolphe Forget est aujourd'hui complètement remis de la grave attaque d'appendicite qu'il a tenu au lit une quinzaine. Il était ce matin à son bureau et semblait très dispos quoique amaigri.

LA MATINEE A WALL STREET

NEW-YORK, 16 (midi)— Les valeurs ont subi ce matin le plus grave coup de baisse qu'on ait vu depuis le commencement de l'année. Les cours ont fléchi très rapidement à la suite de la suspension de la décision sur les taux de fret. La commission des chemins de fer n'a pas fait connaître la date à laquelle elle rendra son arrêt. Il en est résulté un énorme mouvement de liquidation des chemins de fer. Les métallurgiques ont été dépréciées par la nouvelle de la réduction des salaires dans les aciéries.

Le U. S. Steel qui était très ferme depuis quelque temps a été liquidé à tour de bras. Une baisse en a été la conséquence et les valeurs de son groupe ont été entraînées à sa suite. La liquidation a également porté sur les industrielles de second ordre qui ont été très à la baisse.

La liquidation n'a pas stimulé l'achat et il ne s'est pas produit le moindre mouvement de reprise.

BOURSE DE TORONTO

Transactions de la matinée:

TORONTO, Fév. 16.—Maple Leaf, 1871 à 45 1-2, à 47 1-8; Maple Leaf, Pfd, 616 à 98 à 100 3-4; Brazilian, 68 à 89 1-4, à 3-4. Gen. Elec., 27 à 112 à 1-2; Bell Tel., 12 à 149 1-2; Spanish River, 50 à 14 3-4 à 1-8; Con. Gas, 37 à 174 1-2 à 175; Twin City, 10 à 107 1-4; Steel of Canada Pfd, 127 à 87 à 3-8; Barcelona, 110 à 33 1-2; Mackay, 67 à 84 1-2 à 85 1-2; Mackay Pfd, 10 à 69; Imperial, 52 à 214 1-2 à 215; Metropolitan, 10 à 195; Standard, 10 à 218 1-8 à 3-4; Nipissing, 180 à 8 40; Can. Perm, 16 à 159 1-2; C. P. R. 250 à 213 1-4 à 1-2; Toronto Rails, 175 à 142 1-2 à 142; Canada Bread, 681 à 29 à 30; Canada Bread Pfd, 52 à 90 1-2; Canada Bread Bds, $5,500 à 93 1-4.

PORTO-RICO

Une substantielle augmentation de recettes est prévue.

On prévoit que le Porto Rico accusera à son bilan de l'exercice écoulé le 31 décembre 1913 une substantielle augmentation de recettes.

Le barrage de Commerio est terminé et on remplit actuellement le réservoir de réserve. La compagnie va donc pouvoir faire marcher ses générateurs sans avoir recours à son usine à vapeur.

La nouvelle usine hydraulique est très avancée: une fois terminée la capacité totale des générateurs sera portée à 8,000 H.P., avec un développement possible de 16,000 H.P.

Les fils de transmission s'étendent sur 159 milles et le réseau ferré couvre 23.4 milles dont 14.4 milles à trolley.

MANUFACTURERS LIFE

L'année 1913 qui a été marquée par un sensible ralentissement des affaires a pourtant été très heureuse pour le Manufacturers' Life Insurance. L'actif totalisé s'élevait le 31 décembre à $17,588,515; les recettes provenant des primes à $2,946,878; la somme versée aux assurés s'élevait à $2,725,443. Les policer en vigueur portent sur $80,000,000.

On voit par ces chiffres que le Manufacturers' Life Insurance compte parmi les plus grandes compagnies d'assurance du pays.

Le directeur du bureau de Montréal, du Manufacturers' Life Insurance est M. R. Geo. McCuish, qui est très favorablement connu dans le monde des affaires.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & Hentleyers, agents de change, 91 rue St-Francois-Xavier nous fournissent le rapport suivant:

Bailey	.04	04½
Beaver	.29	.31
Chambers	.17	.18
Can. Gold Fields	.06	.07
Coniagas	7.50	8.00
City of Cobalt	.30	.35
Cobalt Lake	.60	.70
Crown Reserve	1.74	1.78
Dome Mines	16.50	17.00
Dome Ex.	.07½	.08
Foley O'Brien	.18	.20
Gould	.03¾	.03¾
Great Northern	.10	.11
Hollinger	16.50	17.00
Jupiter	.08	.09
Kerr Lake	4.75	5.00
La Rose	1.74	1.78
McKinley	1.20	1.24
Nipissing	6.30	6.45
Pearl Lake	.09	.10
Peterson Lake	.42	.43
Right of Way	.03	.04
Rochester	.02	.03
Rea	.15	.20
Silver Leaf	.01½	.02¼
Swastika	.03	.04
Temiskaming	.17	.18
Vipond	.10	.11
Dome Lake	.53¼	.55
Porc. Crown	1.24	1.25

VENTES

Crown Reserve—300 à 1.77.

Cobalt Lake—50 à 60.

Hollinger—25 à 17.15.

LE GRAIN A CHICAGO

Fournis par Bryant Bros.

Blé—Mai 93 3-4 ; juillet, 88 7-8.

Maïs—Mai 65 3-4 ; juillet, 64 7-8 ; septembre, 64 3-8.

Avoine—Mai 39 3-8 ; juillet, 39 3-8.

SCOTIA STEEL

Séance du conseil : Quelques chiffres du bilan.

Sous la présidence de M. R. E. Harris, a eu lieu aujourd'hui la séance annuelle du conseil d'administration du Nova Scotia Steel & Coal.

Le dividende ordinaire et privilégié ont été répartis et le bilan démontre un accroissement d'affaires, comparativement au précédent exercice.

La production de la houille, qui atteint 830,000 tonnes est cependant inférieure à celle de l'an dernier, mais les expéditions de minerai, de Terreneuve aux usines de Sydney, s'élèvent à 622,587 tonnes, contre un peu moins de 500,000 tonnes l'année précédente.

Actuellement on creuse à Sydney un nouveau puits dont le rendement augmentera dans une sensible proportion les recettes de la compagnie.

On sait que le U. S. Steel a envoyé deux experts pour étudier les gisements de minerai de fer de Wabana. Ils ont évalué à 3,500,000,000 tonnes la contenance du gisement. En sorte qu'à un million de tonnes d'extraction par an, le Scotia aurait du minerai pour 3,500 ans.

On voit que la compagnie a de quoi travailler dans les meilleures conditions.

EMISSION DU STEAMSHIPS

Une dépêche de Londres annonce que l'émission de $6,500,000 du Canada Steamships Lines n'a été couverte en Angleterre que dans la proportion de 20 p.c. Les obligations y sont actuellement offertes à 3 3-4 d'escompte.

A la compagnie on déclare cependant n'avoir pas reçu d'informations précises relatives à la souscription à l'émission.

A Montréal par contre la souscription a marché très bien: $1,116,000, soit toutes les obligations offertes sur notre place, ont été souscrites.

Une personnalité financière qui touche de très près à la compagnie a admis être au fait que la souscription n'a pas marché très bien en Angleterre.

Il va de soi que cet insuccès n'atteint pas la compagnie puisqu'elle a vendu à des banquiers, il y a déjà plusieurs mois, les obligations qui sont actuellement offertes sur le marché.

BANQUES DE NEW-YORK

L'état comparatif hebdomadaire de situation des banques de New-York indique qu'elles détiennent $27,970,450 en excédent de leur réserve légale, soit une diminution de $2,097,550 sur la semaine dernière. L'état se lit comme suit :

Prêts, aug.	$17,250,000
Espèces..	1,782,000
Or, augm..	1,382,000
Dépôts, augm..	2,367,000
Circulation, dim.	20,000
Excédent de réserve. . . .	37,970,450
Diminution.	2,097,550

MONTREAL COTTONS

Nous croyons savoir que le bilan de l'exercice 1913 du Montreal Cotton, indiquera une assez sérieuse diminution de recettes, comparativement à celles de 1912. Les profits ressortaient au dernier bilan à $394,587 et à $307,743 en 1911.

L'assemblée générale n'aura pas lieu avant le 25 février et le bilan ne sera par rendu public avant cette date.

M. John Lowe, jeune, secrétaire de la compagnie, déclare que les perspectives de 1914 ne sont pas très brillantes.

SMART-WOODS

A l'assemblée des actionnaires du Smart-Woods qui a eu lieu samedi, le président, le conseil et le bureau ont été réélus. Les chiffres du bilan n'ont pas été rendus publics, mais nous croyons savoir que les recettes sont supérieures à celles du précédent exercice.

BOURSE DE BERLIN

BERLIN, 16 — La Bourse est calme et ferme. Les maritimes et des métallurgiques subissent un léger recul.

BAISSE DU PACIFIQUE

La rumeur circule en Bourse que par suite de la baisse de ses recettes le Pacifique a pris des mesures plutôt rigoureuses en vue de diminuer ses dépenses. C'est ainsi qu'il a supprimé en partie ses trains qui font double emploi et a réduit sur les autres le nombre des wagons au strict minimum puis il a en partie fermé ses usines. Enfin il aurait réduit de 10% les salaires des employés s'élevant à $100 par mois et au-dessus.

Le cours du Pacifique est tombé ce matin à 213¼ contre 215 samedi.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 16 — La Bourse est inactive et plutôt lourde. La rente cote 87 francs 10 centimes à terme.

MINISTERE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX

Canaux du Canada

AVIS AUX MARCHANDS DE CIMENT

DES SOUMISSIONS CACHETEES, marquées "Soumissions pour ciment" seront reçues par le soussigné, jusqu'à 16 heures le mardi, 26 février 1914, pour la fourniture de quelques 185,000 barils de ciment, plus ou moins, requis pour la construction et l'entretien de divers canaux du Canada et à livrer par quantités, aux endroits et au temps qu'on exigera.

Les marchands de ciment peuvent soumissionner pour la quantité totale requise, ou pour toute quantité qui pourrait leur convenir.

On peut voir les devis et obtenir des formules de soumissions et toute information de l'agent des achats du ministère des Chemins de Fer et Canaux à Ottawa, le et après cette date.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
L. K. JONES,
Asst.-sous-ministre et secrétaire.
Ministère des Chemins de Fer et Canaux.
Ottawa, 13 février 1914.

Les journaux publiant cette annonce sans autorisation du ministère n'en seront point payés. — 4386. 297-5

MINISTERE DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE, OTTAWA.

DES SOUMISSIONS cachetées, en double, pour la fourniture du charbon et du bois de chauffage destinés au chauffage des édifices militaires à Montréal, Joliette, St-Jean, St-Hyacinthe, Sherbrooke, et à Trois-Rivières, P.Q., pour l'année finissant le 31 mars 1915 seront reçues jusqu'à mardi, le 3 mars prochain. Les soumissions devront être marquées à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe "Soumission pour charbon et bois de chauffage", et adressées au Directeur des Contrats, Quartier Général de la Milice, Ottawa.

On peut obtenir des formules imprimées de soumission (pour les services respectifs) en s'adressant au Directeur des Contrats, Quartier Général de la Milice ou au bureau de l'officier commandant la 4ème Division, à Montréal, qui donnera tous les renseignements voulus.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée, pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur du combustible à fournir et payable à l'ordre de l'honorable ministre de la Milice et de la Défense. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

EUGENE FISET, colonel,
Sous-ministre de la Milice et de la Défense.
Ottawa, 4 février 1914.

La publication de cette annonce, sans l'autorisation du ministère, ne sera point payée.
(Q.G. 99-5-15)—4385. 297-4

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES : Sachez que les propriétaires du brevet Canadien No 98,602 accordé le 24 avril 1906, à Amédée Etienne VINCENT, de Noisy-le-Sec, Seine, France, pour une "MACHINE POUR FAIRE LES BANDAGES PNEUMATIQUES", ont commencé à manufacturer d'après le brevet. Le droit de manufacturer d'après cette invention et la machine protégée par le brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements adressez-vous à MM. MARION & MARION, Solliciteurs de Brevets, 364 rue Université, Edifice Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.
295-13-14-16

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit, No 10048—N. Stefankon, vs Antoine Krayer.

Le 26e jour de février 1914, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 368 rue Frontenac en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone, etc.

Conditions : argent comptant.
ANTOINE LAPIERRE, H.C.S.
Montréal, 13 février 1914.

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure, No 1321 — Joseph Philippe Beaudry, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Paul Gallibert, du même lieu, défendeur, et Mires Perron, Taschereau, Bonfret, Gonest, Richelette, et Pilmsoll, avocats de Montréal, distraysants.

Le 25e jour de février 1914, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit demandeur, au No 393 rue Marlowe en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant.
JOS. BEAUPRE, H.C.S.
Montréal, 16 février 1914.

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure, No. 2826. C. A. Lachance, demandeur vs Dame A. Wilson, défenderesse.

Le 26ème jour de février 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 27 rue Cherrier, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en un piano meubles de ménage, etc.

Conditions : argent comptant.
A. BROSSARD, H. C. S.
Montréal, 13 février 1914.

Province de Québec, district d'Ottawa. Cour de Magistrat pour le Comté de Labelle. A Nominingue. Nos 2555-2624. Jean-Baptiste Bousquet et Honoré Achim, avocats de Nominingue, demandeurs vs Noé Mailloux, père, de Montréal, défendeur.

Le 26ème jour de février 1914, à une heure de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No. 477 rue Rachel Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en fixtures, bonbons, etc.

Conditions : argent comptant.
J. H. VINET, H. C. S.
Montréal, 16 février 1914.

EDIFICE "LA PATRIE"

120 rue Sainte-Catherine Est.

BUREAUX A LOUER

Pour une année ou plus, du 1er Mai 1914.

AU PREMIER ETAGE,
DEUXIEME ETAGE,
QUATRIEME ETAGE.

Bureaux de différentes grandeurs peuvent être divisés pour convenir aux locataires, soit pour BUREAU ou SALLE D'ECHANTILLONS.

Edifice à l'épreuve du feu.

BON SERVICE D'ASCENSEURS.

Pour visiter et renseignements, s'adresser au GERANT de "LA PATRIE," (de 9 heures a. m. à 6 heures p. m.)

Avis de Faillite

In re

H. MASSON,
619 rue Ontario,
Maisonneuve.

Vente par encan aux salles Marcotte, 60 rue St-Jacques, Montréal, **Mardi, 17 février 1914, à 11 heures.**

Stock de quincaillerie	$4,189.49
Peintures, huiles et brosses	972.74
Tapisserie	895.99
Valeselle et verrerie	414.41
Granit et ferblanterie	416.10
Jouets, etc.	164.07
Mobilier	2,013.98
	$10,036.75
Créances suivant liste. . . .	704.64

Le magasin sera ouvert lundi, 16 courant.

F. R. VINET,
P. H. DUFRESNE,
Curateurs.
99 rue St-Jacques.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 291-9-16

AVIS DE FAILLITE

In re

DAME J. A. BOYER,
759 rue St-Antoine,
Westmount.

Vente par encan aux salles Marcotte, 60 rue St-Jacques, Montréal, **Jeudi, le 19 février 1914, à 11 heures.**

Stock de nouveautés	$1,570.79
Mobilier	279.60
	$1,850.39
Créances suivant liste. . . .	181.64

Le magasin sera ouvert Mercredi 18 courant.

VINET ET DUFRESNE,
Cessionnaires.
MARCOTTE FRERES
Encanteurs. 297—16-18

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra ou Palais de Justice, en la

TEMPÉRATURE

Renseignements fournis par Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est, M. de Mesle, gérant.

Temps froid aujourd'hui avec légères chutes de neige.

Demain, mardi, même température.

Il y a dépression barométrique sur le Manitoba, laquelle se dirige vers l'Est. Neiges légères dans l'Ontario ; temps plus doux dans l'ouest.

AUJOURD'HUI

Température maximum	4
Température minimum	—10
Maximum l'an dernier	24
Minimum l'an dernier	10
Baromètre	29.90

Victoria, 48, 38 ; Calgary, 52, 32 ; Winnipeg, 4, —8 ; Port-Arthur, 14, —8 ; Toronto, 14, 4 ; Ottawa, zéro, —14 ; Monaréal, 4, —10 ; Québec, —4, —16 ; Pointe-au-Père, 6, —14.

CALENDRIER

Demain, mardi, 17, fête de Saint-Alexis Falconieri, confesseur.
Lever du soleil, 6.59 a. m.
Coucher du soleil, 5.30 p. m.
Nouvelle lune, le 24, à 7.08 p. m.

ON MANQUE ENCORE D'EAU

La partie nord de la ville a été soudainement privée d'eau vers midi, et la rumeur s'est répandue aussitôt qu'une nouvelle catastrophe s'était produite à l'aqueduc.

C'est la rupture d'un tuyau rue St-Urbain qui est la cause de ce manque d'eau. Tout sera réparé à 4 hrs.

L'ENQUETE JUDICIAIRE

ON CROIT QU'ELLE PRENDRA FIN, CET APRES-MIDI OU DEMAIN—A PROPOS DU BOULEVARD DE L'AQUEDUC.

A la reprise de la séance de ce matin, la cour d'enquête procède à l'interrogatoire de M. J. L. Perron, avocat, qui, en qualité de président de la Commission des Parcs, s'est rendu sur les lieux avec les membres de la Commission en 1910. M. Perron se souvient que la Commission du Parc et lui-même ont toujours été en faveur de la construction des boulevards. M. Perron déclare n'être intéressé dans aucune compagnie ayant des terrains en cet endroit et le regrette.

Le témoin suivant est M. E. Greenshields. Le témoin était propriétaire de quelques terrains situés sur les berges de l'aqueduc. Il fut un des signataires de la pétition envoyée à la ville.

M. Wanklyn, ingénieur, faisait partie du bureau des commissaires et a favorisé le projet de construction des boulevards.

Il déclare que ce projet était très avantageux pour la ville.

M. J. W. Hyde, gérant de la compagnie Immobilière Steevens vient déposer dans le même sens.

M. J. G. Ross, président de la Osborn Park Land Limited, déclare qu'aucune promesse n'a été faite à la compagnie pour signer la pétition et elle ne fit aucune promesse à aucun membre du conseil de ville pour faire adopter le projet.

On entend M. F. C. Laberge, ingénieur civil qui a lu dans les journaux qu'il était question de construire les boulevards de l'Aqueduc, est président de la compagnie Wedgwood, qui a acheté des terrains sur les rives de l'aqueduc, et le témoin a souscrit des parts dans cette compagnie.

M. Laflamme, chef des archives, vient déclarer que la liste remise à la Cour et comprenant le nombre des immeubles acquis et le montant des sommes payées par la ville pour les expropriations, est, à sa connaissance complète, d'après les documents qui lui ont été remis.

YSAYE ET GERARDY CE SOIR AU PRINCESS

C'est ce soir à 8 heures 15 qu'il nous sera donné d'entendre dans un même concert deux des plus grands et des plus célèbres artistes au monde: Ysaye et Gerardy. Ce sera un événement sans précédent, une soirée inoubliable. Il y aura foule ce soir au Princess pour applaudir les distingués virtuoses. La direction nous prie cependant d'annoncer qu'il reste encore de bonnes places. Les billets restent en vente jusqu'à six heures chez Willis et Archambault, puis, à partir de sept heures au théâtre même. On annonce en vente pour ce soir 400 billets à $1.00 dans la galerie, à tous d'en profiter.

LES NOUVEAUX CAMPS D'ARTILLERIE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEEBC, 16 — Il est maintenant entendu que le nouveau camp d'artillerie dont on parle déjà depuis plusieurs mois sera situé à Valcartier, dans le comté de Québec. M. W. McBain, qui avait été chargé de faire les achats de terrains nécessaires à cette fin, a dès maintenant commencé à acheter les propriétés requises. Soixante-cinq fermes ont été choisies et les contrats de vente sont passés pour six d'entre elles. Les propriétaires ont accepté les prix qu'on leur offrait, et viennent de recevoir leurs chèques.

Le plan original du camp a été légèrement modifié de façon à laisser de côté certaines fermes acquises par des spéculateurs.

Des inspecteurs ont fait récemment une inspection de la région, et l'ont trouvée idéale pour l'établissement d'un camp de cette nature.

"Pour récompenser,—dit un exproprié du Boulevard St-Joseph, — les experts entendus comme témoins à charge contre la ville."

Emoi chez les échevins

Un propriétaire intéressé dans l'expropriation du Boulevard St-Joseph, M. G. Rattelade, a déclaré, ce matin, au caucus des échevins, à l'Hôtel de Ville, qu'il était lui-même partie à un contrat par lequel tous les propriétaires intéressés se sont engagés à payer $20,000 aux six témoins experts, chargés de prendre la défense de leurs intérêts, devant les arbitres. M. Rattelade dit que ce fonds de $30,000 a été souscrit et que les intéressés attendent d'être payés du prix de leurs propriétés pour s'acquitter de cette dette d'honneur. Les six témoins experts sont MM. Montbriand, Charpentier, Guindon, Deslauriers, Sénécal et le Révérend Frère Charest. D'après les procès verbaux des sentences arbitrales, ces six experts ont été entendus comme témoins à charge contre la ville qui est appelée à payer $2,500,000, et ils ont été payés par la ville qui se trouve tenue à payer tous les frais.

D'après M. Rattelade, les experts auraient droit à $30,000 que leur doivent les propriétaires dont ils ont évalué les propriétés.

Cette déclaration de M. Rattelade a produit l'effet d'un coup de tonnerre au caucus. Les échevins en furent comme abasourdis et ils n'eurent plus la force d'étudier les documents officiels que leur ont soumis les contrôleurs, en rapport avec cette désormais célèbre affaire du Boulevard St-Joseph. Ces documents comprenaient quatre énormes volumes de procès-verbaux des séances des arbitres, ainsi que deux rapports fournissant des explications qu'ont données les avocats de la ville. Ceux-ci hésitent à approuver tout ce qui a été fait, et ils admettent que les frais comptés par les arbitres, le secrétaire, les avocats, etc., sont exagérés, sinon exorbitants, mais ils déclarent que la ville n'a pas de recours, à moins de renoncer à l'expropriation et de s'exposer aux actions en dommages de la part des propriétaires.

Les avocats affirment de plus que les contrôleurs de la ville avaient le droit de distraire du montant voté pour payer les indemnités aux expropriés, les sommes nécessaires au paiement des frais de l'expropriation. Ils ajoutent que les $5,000 spécialement votés à cette fin ont été absorbés par les frais préliminaires, tels que dépenses de voyage à Québec, impressions, etc.

L'échevin Emard demandera cet après-midi, que le bureau légal soit prié de dire si la ville a le pouvoir de renoncer à l'expropriation.

Il est admis que cette expropriation n'est pas justifiable et les échevins sont déterminés à ne pas ratifier les recommandations du Bureau de Contrôle. "Si les révélations faites librement, ce matin, par M. Rattelade sont confirmées, dit l'échevin L. A. Lapointe, toute l'affaire relève d'un autre tribunal que celui du conseil de ville. C'est une transaction immorale que la justice devra apprécier.

Tous les documents relatifs à l'affaire seront déposés devant le conseil, cet après-midi, alors qu'il sera décidé ce qu'il en faut faire. Il est possible que le tout soit déféré au juge Fortin.

Venu pour se plaindre de la sentence arbitrale qui ne lui accorde que $24,000 pour son terrain que lui prend la ville, alors qu'il en demande $34,000, M. Rattelade a annoncé que c'est à sa demande, à lui, ainsi qu'à la demande de M. S. D. Vallières, de l'avocat Despocas et de M. Louis Arsène Lavallée que cette loi qui décrète l'expropriation du Boulevard St-Joseph, a été rendue impérative par la Législature. Il se félicite d'avoir été l'un des auteurs de cette importante législation qui fera, dit-il, gagner beaucoup d'argent à Montréal. C'est pourquoi M. Rattelade proteste énergiquement contre l'attitude de la PATRIE qui dénonce le scandale que comporte toute l'affaire.

D'après, M. Rattelade le contrat par lequel les expropriés se seraient engagés à payer $20,000 aux experts, aurait été fait par devant MM. Beauchamp et Ducharries, notaires publics.

CANDIDATURE MUNICIPALE

M. Alfred Chartrand, 2me vice-président de la fraternité des Employés de chemin de fer, a accepté la candidature pour le quartier Hochelaga.

ELECTION PARTIELLE AU MANITOBA

Service spécial de la PATRIE

WINNIPEG, 16. — E. L. Taylor, membre du parlement provincial pour Gimli, a été choisi unanimement par les conservateurs de St-Georges, comme leur candidat dans la prochaine élection provinciale, et il a accepté. J. W. Willou, un jeune avocat de Winnipeg, choisi par les libéraux, lui disputera la victoire.

MORT DE M. G. GREENE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 16.—Mme Georges Greene, veuve de Geo. Greene, C.R., est décédée hier à un âge avancé. Elle était la fille de feu Thomas Fuller, pendant plusieurs années architecte en chef du Ministère des Travaux Publics.

NOUVELLE SENSATION DANS LA CAPITALE

Le directeur d'une feuille hebdomadaire, ayant porté des accusations très graves, contre les membres de la Législature, serait cité à la Chambre.

Au lendemain du scandale

QUEBEC, 16.—Dans les cercles parlementaires et politiques, ce matin, on commente de diverses manières quelle sera l'attitude du premier ministre et de la législature en face de deux articles publiés samedi, à Montréal, dans un journal dominical.

L'un de ces articles, signé du nom du directeur du journal en question, prend à partie le premier ministre avec une désinvolture peu commune et on se demande si en face d'accusations et d'insinuations si précises, Sir Lomer Gouin ne prendra pas une bonne fois le "taureau par les cornes," en traduisant son détracteur et celui de la législature à la barre de la Chambre.

Dans les cercles ministériels, ici, on est plutôt porté à voir un piège dans les articles dont il est question. On ne se gêne nullement parmi les libéraux, pour dire que les articles ont été écrits dans le but de faire citer le directeur de la feuille dominicale devant le parlement, et l'on va jusqu'à dire que grâce à certaines indiscrétions commises, l'auteur d'un des articles si non des deux, brûle du désir d'être cité à la Barre de la Chambre,alors que pour ligne de défense, il recuserait ses juges, c'est-à-dire chacun des députés provinciaux de péculat, et demanderait l'institution d'une commission extra - parlementaire pour être jugé.

A tout événement, on assure que cet après-midi ou ce soir, un député de la gauche interpellera le premier ministre au sujet de ces articles et demandera à Sir Lomer Gouin ce qu'il entend faire à leur sujet.

UN GRAND JAPONAIS

(Service spécial de la PATRIE)

TOKIO, 16. — Le vicomte Sinzo Aoki, ancien ambassadeur du Japon aux Etats-Unis, est mort ici aujourd'hui. Il était malade depuis quelque temps.

Le vicomte Aoki, né en 1844, fils d'un médecin de campagne, était un "self-made man". Il est un des premiers japonais qui sont allés perfectionner leurs études dans les pays européens. A son retour, il fut nommé secrétaire d'ambassade

LE VICOMTE AOKI, qui vient de mourir.

à Berlin et suivit la carrière diplomatique, devenant avec le temps un des plus habiles représentants du Japon. Il fut deux fois ministre des affaires étrangères et fut successivement ambassadeur à Washington, à Londres et à Berlin.

Pendant qu'il était à Berlin, il épousa la baronne von Rahden, ce qui fut, croit-on, le premier exemple d'une dame de haut rang mariée à un Japonais. La fille du vicomte Aoki a été mariée à un noble prussien, le comte von Hatsfeldt-Trachenberg, tandis que celui-ci était attaché à l'ambassade allemande à Tokio.

Au moment de sa mort, le vicomte Aoki occupait le haut poste de membre du conseil privé de l'Empereur du Japon.

LES VUES ANIMEES ET LA DOUBLE LICENCE

Une cause des plus intéressantes est venue ce matin devant le juge Leet.

Le Family Theatre, qui donne des vues animées et du vaudeville, ne voudrait payer qu'une licence de $400, au lieu de $900 comme le voudrait la ville.

Les théâtres de vues animées ne voudraient pas payer une licence provinciale et une licence municipale

Le juge Leet a continué la cause à lundi.

CAUSE REMISE

La cause du restaurant Parker qui devait venir ce matin devant le juge Leet, a été remise à lundi prochain, devant le juge Lanctôt.

TEMPETE A NEW-YORK

LA GRANDE VILLE AMERICAINE EST ENSEVELIE SOUS LA NEIGE—LES TRAINS PARTOUT EN RETARD.

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 16.—Une terrible tempête de neige s'est abattue sur la ville de New-York samedi. La ville est littéralement ensevelie sous une couche épaisse d'environ dix pouces. Il est également tombé une grande quantité de grêle. A certains endroits, la neige poussée par le vent a atteint une hauteur de près de deux pieds.

Dans Manhattan, le Bronx et à Brooklyn, 16,000 hommes sont occupés à déblayer les rues, qui forment une longueur de 300 milles.

D'après le bureau des statistiques il est tombé 9 pouces de neige pendant la tempête. Il faudra plusieurs jours pour l'enlever si la température se maintient froide.

Une élevation de la température sauverait beaucoup d'argent à la ville. L'on calcule qu'il en coûtera $50,000 pour enlever chaque pouce d'en épaisseur de la couche de neige dans le greater New-York.

On a trouvé samedi le cadavre gelé de Mlle Elizabeth Simpson, dans une ruelle de Elmhurst, faubourg de Brooklyn.

Albany, N.-Y., 16. Il est tombé environ 18 pouces de neige en cette ville de minuit à 8 heures du matin, samedi.

Philadelphie, 16. —Il est tombé 7 pouces de neige, dans la journée de samedi. Le télégraphe nous apprend que dans certaines autres parties de la Pensylvanie, il est tombé jusqu'à 18 pouces de neige. La grêle et la pluie ont suivi la bordée de neige et ont rendu le service des tramways et des véhicules très difficile.

Boston 16—Un vent violent de nord-est a soufflé sur cette partie du pays dans la nuit de vendredi à samedi. La neige a commencé à tomber vers minuit vendredi. La circulation des tramways et le trafic des véhicules a été suspendu pendant une partie de la journée de samedi.

IL S'EN TIRE AVEC DES EXCUSES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

STE-SCHOLASTIQUE, Q., 16. — Ce matin, à la réouverture de la Cour d'Assises, la question de l'article du "Daily Mail", dont la PATRIE parlait le 29 janvier dernier, est revenu sur le tapis.

Mtre J.-A.-C. Ethier, substitut du procureur-général, a lu la motion qu'il avait déjà présentée afin de faire condamner les propriétaires et le correspondant du "Mail" pour mépris de cour. Il a lu aussi le rapport du journal en question, puis présenté à M. Robidoux, président du tribunal, une lettre d'excuses des intéressés.

Le juge a bien voulu se contenter de ces excuses et a déclaré l'incident clos.

On a ensuite commencé le procès d'un nommé Chison, accusé de meurtre.

Le nouveau procès de McGibbon viendra ensuite.

LES ETALAGES REPREHENSIBLES

M. David Rubian, marchand, No 873 Ste-Catherine Est, a été sommé de comparaître sous l'accusation d'avoir mis en vente des statuettes immorales et indécentes.

La plainte a été faite par le capitaine Evariste Robert du poste de police No 3.

DAME JUSTICE A BONNE MEMOIRE

Cecil Witte, 6 rue Drummond âgé de 31 ans, est accusé d'enlèvement de mineure.

L'affaire daterait de 2 ans, et dans ce temps Witte aurait été admis à caution, mais il aurait levé le pied et ce n'est que la semaine dernière, alors qu'il arrivait d'Angleterre, que les détectives Charest et Robillard ont pu l'arrêter.

Le juge Lanctôt a fixé sa comparution à mercredi.

IL RECONNAIT SA FAUTE

Gaston Lozeau s'est avoué coupable à l'accusation d'avoir pénétré avec infraction au No 601 rue Lafontaine, chez M. Arthur Gauthier, maître-boucher, et d'y avoir volé du lard, du beurre et des oeufs. Le tout pour une somme de $50.00.

Il recevra sa sentence mercredi.

LA SECURITE EN MER

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 16.—Le rapport du Congrès tenu à Londres au sujet des moyens à prendre pour assurer la sécurité des voyageurs et des marins en mer sera déposé cet après-midi aux Communes.

TUMULTE A LA CHAMBRE JAPONAISE

Des grands désordres se sont produits à la Chambre Basse de la Diète japonaise.—Emeutes dans les rues de la capitale.

Y aura-t-il dissolution?

Service spécial de la PATRIE

TOKIO, 16. — La Chambre des députés du Japon a été, samedi, la scène de désordres sans précédent et a été ajournée après minuit dans un tumulte indescriptible.

Les membres de l'opposition détruisirent la boîte du scrutin afin d'empêcher d'enrégistrer un vote favorable à l'adoption d'un impôt sur le chiffre des affaires, qui est extrêmement impopulaire dans toutes les parties du pays.

Des scènes violentes se sont produites sur le plancher de la Chambre, pendant toute la dernière session, tous les moyens paraissant bons à l'opposition pour faire de l'obstruction et se cumulait dans les désordres d'hier qui sont tels qu'on n'en avait vus encore dans l'Empire du Soleil Levant.

Outre la question de cet impôt, la lourdeur des taxes en général, les accusations de malversation dans la marine de guerre, le désaccord avec les Etats-Unis, et autres sujets brûlants ont contribué à monter les têtes.

TOKIO, 16.— Le vice-amiral Koichi Fujii, ancien attaché japonais à Berlin, et le capitaine Sanasaki ont reçu ordre de comparaître devant une cour martiale, pour y répondre à une accusation de corruption. Ils auraient reçu des commissions illicites pour favoriser une compagnie d'armements allemande. Depuis le 1er février, l'avocat du gouvernement et le baron Shigeto Dana font enquête dans cette affaire. Leurs découvertes ont abouti à l'arrestation de cinq officiers de marine.

L'opposition a profité de ce scandale pour embarrasser le gouvernement. Plusieurs assemblées populaires très tumultueuses ont eu lieu et ont dégénéré en émeutes dans la capitale et dans d'autres villes.

Les membres de la majorité ont été attaqués à la Chambre même. Le ministre de l'Intérieur a été attaqué dans son automobile par deux hommes armés. Ces derniers ont été arrêtés par des détectives avant d'avoir pu se livrer à aucune violence. L'émotion est grande et l'on parle d'une dissolution prochaine de la Chambre des députés.

LES CANADIENS ET LES IRLANDAIS

OTTAWA, 16.—Le R. P. Jeannotte, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré Coeur, dans une lettre aux journaux locaux déclare qu'il n'y a jamais eu d'entente entre les Canadiens-Français et les Irlandais au sujet des affaires de la commission scolaire d'Ottawa. Un projet à cet effet a été préparé en 1906 et signé par les intéressés canadiens - français, mais l'élément anglo-irlandais refusa de remplir cette formalité, empêchant par le fait même le projet d'être mis à exécution.

L'original de ce document est resté en la possession de M. Martial Côté, du Ministère de la Justice, qui était, en 1906, président de la commission des écoles. Aujourd'hui les Irlandais s'appuient sur un document qu'ils ont refusé de signer, sur une entente qui n'a jamais assisté, pour blâmer la façon d'agir des Canadiens - Français et demander la création d'une commission irlandaise.

La lettre du R. P. Jeannotte, ainsi que le document que possède M. Côté, mettent les choses sous leur vrai jour et montrent encore une fois le peu de sincérité de l'élément anglo-irlandais de la Commission scolaire d'Ottawa.

A PORT NELSON

OTTAWA, 16.—M. McLachlin, pourvoyeur en chef du service naval de la Baie d'Hudson, dans un rapport au gouvernement dit que la situation n'est pas aussi mauvaise à Port Nelson qu'on le prétend. M. McLachlin est d'avis que cette année les choses seront beaucoup améliorées, les conditions n'étant plus les mêmes. Il préfère Port Nelson à Port Churchill et il considère qu'il est plus avantageux sous tous les rapports.

LORD MINTO TRES MALADE

LONDRES, 16.— Une dépêche de la Presse Associée annonce que l'état de Lord Minto est très grave, et que ses amis redoutent sa fin prochaine.

MORT SUBITE DE M. R. PAPILLON

QUEBEC, 16.—M. Raphaël Papillon, un peintre bien connu en cette ville, est tombé mort subitement sous le porche de l'église St-Jean-Baptiste, au moment où il entrait dans le temple pour assister à la grand'messe. Le défunt était âgé de 69 ans.

ILS SERAIENT CITES DEVANT LE BARREAU

Plusieurs avocats seraient accusés, demain, au Conseil du Barreau, d'avoir porté atteinte à l'honneur de la profession.

Les gardiens de l'honneur

Une assemblée du conseil du Barreau de Montréal est fixée pour demain. A cette assemblée, assure-t-ont, sera discuté les cas de sept membres du Barreau qui auraient commis des fautes graves contre l'honneur professionnel. Parmi les avocats dont les actes seront passés au crible, on mentionne particulièrement les noms de trois d'entre eux, qui ont figuré avec éclat dans de récentes révélations.

Mtre Gonzalve Desaulniers, C.R., syndic du Barreau de Montréal, consulté ce matin au sujet de l'attitude de probable de ses collègues du Conseil en l'occurrence n'a rien voulu dire, si ce n'est que la position qui leur est faite, de par leur situation de gardien de l'honneur de la profession légale, est des plus pénibles.

RELIER MONTREAL AU G. T. P.

A la séance du conseil de ville, cet après-midi, l'échevin L. A. Lapointe présentera une motion à l'effet de prier de nouveau le gouvernement fédéral d'assurer une communication directe entre le Grand Tronc Pacifique et la métropole. La motion de l'échevin L.A. Lapointe se lit comme suit :

"Que le Conseil de Ville de Montréal regrette que rien n'ait encore été fait en vue d'assurer une communication directe entre le chemin de fer Transcontinental National et Montréal;

"Que ce conseil a déjà fait des représentations au gouvernement à ce sujet, le 18 juin 1906 et le 23 mars 1908, en faisant remarquer que la construction d'une ligne de communication directe serait d'un grand avantage pour les industriels de Montréal, et ses districts avoisinants ainsi que pour l'immense étendue de territoire de valeur constituant la partie nord-est de ce district.

"Que ce conseil croit devoir réitérer ses représentations aux autorités fédérales et les prie de prendre les mesures nécessaires pour que soit tracée et construite une ligne reliant la ville de Montréal à la ligne principale du chemin de fer Transcontinental National et passant par la route la plus courte possible, le tout dans l'intérêt de la métropole commerciale du Canada ainsi que du pays en général."

LA REALISATION DU GRAND PROJET

A la demande de la Chambre de Commerce, le conseil de ville votera, cet après-midi, une somme de $2,500 pour aider la Chambre à faire sa propagande en faveur du projet du canal de la Baie Georgienne. Une délégation composée de MM. Adélard Fortier, président de la Chambre de Commerce, A. P. Frigon et J. O. Labrecque, conseillers, a été reçue par les échevins réunis, en caucus, ce matin, et les remarques de MM. Fortier et Frigon, qui ont exposé les détails de leur intéressant projet, ont été accueillies avec enthousiasme par nos édiles.

LE SERVICE DES TRAMWAYS

Le fameux rapport de l'ingénieur de la ville, G. R. McLeod, sur les propositions de la compagnie des Tramways, en vue de l'amélioration du trafic des tramways à Montréal, a été déposé, samedi, devant le Bureau de Contrôle. Le texte de ce document dont la préparation a requis près de quatre mois de travail, ne sera rendu public que demain, mardi, alors que les contrôleurs mettront à l'étude les conclusions du rapport de M. McLeod. Ce dernier, dans son rapport, accepte les suggestions de la compagnie des Tramways, quant à la nécessité d'avoir un système de tramways souterrains; d'avoir de nouvelles routes de surface et de supprimer les traverses à niveau, et il recommande la construction de trois tunnels, dont deux de l'ouest à l'est et un du sud au nord; la désignation de nouvelles routes de surface dans le centre de la ville, et dans les quartiers excentriques; le percement de dix ou douze viaducs sous les voies ferrées des compagnies de chemins de fer.

M. McLeod n'est pas un enthousiaste d'un système de transport par autobus. Il ignore les prétentions de la compagnie Canadienne d'autobus, qui avait aussi fait des offres à la ville, mais il consentirait à laisser la compagnie des tramways établir un service sur la rue Sherbrooke.

RETARD DE DIX-HUIT HEURES

LES VOYAGEURS SONT PRIVES DE COMMUNICATIONS ENTRE LEVIS ET MONTREAL SUR L'I. C. R.

Les voyages, dit-on, forment le caractère des hommes. Ceux qui ont voyagé hier, dimanche, entre Lévis et Montréal sur la voie de l'Intercolonial,ont eu une belle occasion de se former le caractère à la patience.

Pour des causes que nous n'avons même pas besoin d'étudier, le train-express, connu sous le nom de Express Maritime, était signalé hier après-midi, comme ayant 18 heures de retard. Il est permis à tous les trains de se payer de temps à autre, un retard plus ou moins long. A ceci, rien à dire, mais ce qui n'est pas permis c'est que la compagnie, qui exploite le réseau par lequel le train en retard doit passer, se moque du public et le laisse poser dans ses gares, sans se soucier de pourvoir à une autre accomodation de transport pour remédier au mal.

Entre Lévis et St-Hyacinthe, il ne passe qu'un seul train de l'I.C.R. pour revenir à Montréal et ce train est l'Express Maritime, qui doit arriver à Montréal à 6 hrs 30 du soir d'après l'horaire.

Ce train était signalé hier ne devoir arriver à Lévis que dix-huit heures après l'heure de l'horaire. Or, les officiers de l'Intercolonial n'ont pas daigné s'occuper du bon voyageur, qui en général, a droit à une certaine considération par suite de l'argent qu'il paie pour son transport et ceux qui avaient absolument besoin de venir à Montréal, ont dû passer toute la nuit dans des gares où les accomodations sont loin de répondre à de pareilles exigences.

Les officiers du trafic auraient pu créer un train de fortune pour accomoder les malheureux voyageurs qui comptaient sur l'Express Maritime. Un bon nombre de ces voyageurs sont des étrangers, ils sont en visite pour le dimanche et souvent ils ont fait 10 ou 12 milles pour venir prendre un train qui arrive une journée en retard.

Pour des raisons d'économie de trafic, sans doute l'I.C.R. qui avait 2 trains dans chaque sens, le dimanche entre Lévis et Montréal, aujourd'hui n'en a plus qu'un. Le nombre de trains de la semaine a été diminué dans la même proportion de 4 par jour, le nombre de trains est tombé à deux.

La PATRIE a cru devoir demander au surintendant de l'Intercolonial pourquoi le train d'hier était en retard, et pourquoi on n'avait pas donné aux voyageurs un train supplémentaire.

Voici le télégramme que nous adressions ce matin au surintendant:

R. Colclough, surintendant,
Intercolonial,
Lévis.

Le train de l'est dû ici hier soir n'est arrivé que ce matin. Pendant 14 heures, les voyageurs l'ont attendu aux gares. Comment se fait-il qu'on n'a pas mis de train supplémentaire en service, et quelle est la cause de ce retard. Répondez immédiatement, s'il vous plait.

(Signé)

LA PATRIE.

Voici la réponse du surintendant:

LEVIS, 16 février 1914.

La PATRIE.
Montréal.

Je n'ai pas eu de demande pour un train supplémentaire, et je n'avais pas d'affaires à en envoyer.

(Signé)

R. COLCLOUGH.

Cette explication du surintendant de l'Intercolonial n'a pas besoin de commentaires.

M. HARDY FERA LA CAMPAGNE

M. Hector Hardy annonce qu'il sera candidat à l'échevinage, dans le quartier Rosemont, en dépit du choix qui a été fait, hier, du candidat nommé par une convention des contribuables du quartier.

"Cette convention n'était pas régulière, déclare M. Hardy, et je n'ai jamais eu l'intention de me soumettre à sa décision. J'ai été prié par un groupe considérable de contribuables de me laisser porter candidat et j'ai consenti. Je reste donc sur les rangs : convention ou pas convention, et j'assure mes amis que j'entre dès aujourd'hui même en campagne."

L'échevin Drummond n'a pas encore fait connaître ses plans d'avenir, mais il n'est pas probable qu'il soit de nouveau candidat, au dire de ses amis.

LA MORT DE JOHN BANNON

Une enquête sera tenue demain, à la morgue, au sujet de la mort de John Bannon, de la rue Wolfe, No 411, Mercredi dernier, la voiture de Bannon, qui est cocher de place, fut frappée par un tramway au coin des rues Visitation et Notre-Dame. Il fut renversé sur la chaussée où il se fractura le crâne. Le blessé fut transporté à l'hôpital Notre-Dame où il est mort samedi sans avoir repris connaissance.

CONDAMNE INCONSCIENT

(Service spécial de la PATRIE)

CALGARY, 16.—Jasper Collis, le jeune homme qui a été condamné à la peine de mort pour le meurtre de John Berson, s'il est exécuté, n'en aura probablement qu'une vague connaissance, car, selon ses gardiens, il est dans un état de coma, physique et moral, qui lui ôte l'usage de ses facultés. Les médecins le maintiennent en vie par l'injection de liquides nutritifs, mais ils ne peuvent lui rendre l'état conscient. Il est question de le placer sur une chaise pour le porter jusqu'à la corde à laquelle il doit être pendu.

LES CLOCHES DU MARIAGE

LONDRES, 16. — Aujourd'hui a été célébré le mariage de M. Edward Bell, de New-York, secrétaire à l'ambassade des Etats-Unis à Londres, avec Mlle Bertha Othelka Surtees, fille du colonel Herbert Surtees, autrefois des gardes "Coldsteam."

NAISSANCES

BELISLE — A Papineauville, le 11 courant, l'épouse de M. J. B. Belisle, marchand, une fille, baptisée Marie-Mathilde-Marcelle. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Renaud, de Montebello, oncle et tante de l'enfant.

CHAMPAGNE — A Providence, R. I., E. U., le 4 février 1914, au No 30 rue Huntington Ave., épouse de M. Charles Champagne, une fille, baptisée Marie Rebecca Bertha.

Parrain et marraine, M. et Mme Emery Vivier, amis intimes de la famille.

AUX MODES AMERICAINES

A. Therrien, 262 Ste-Catherine Est, grand choix en chapeaux de deuil. 16-jns

AVIS DE DECES

ALLARD—En cette ville, le 16 février courant, à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédé à sa résidence, 432 rue Beaudry, Louis Allard, époux de Elisa Martin.

Avis des funérailles plus tard.

BROUILLETTE — A Saint-Esprit, comté Montcalm, le 14 courant, à l'âge de 65 ans, 11 mois, est décédée Délima Dufresne, épouse de Onésime Brouillette.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant à Saint-Esprit, comté Montcalm, à 9.30 heures, à l'église paroissiale.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHARME — A Richelieu, le 15 courant, à l'âge de 32 ans, 10 mois, est décédée Annie Tétrault, épouse de Tancrede Ducharme.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant à Richelieu à 9 heures, à l'église paroissiale.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANOUX — En cette ville, le 15 février 1914, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis Lamoux, employé de Molson Breweries, Ltée, rue Bordeaux.

Avis des funérailles plus tard. 297-1

LEPAGE — A Montréal, le 13 février 1914, à l'âge de 83 ans, est décédé Auguste Lepage, boulanger.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 532 rue sherbrooke-Est, à 9 hrs, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 297-1

MERCIER—En cette ville, samedi, le 14 février 1914, à l'âge de 51 ans, 7 mois et 27 jours, est décédé Joseph Louis Rodolphe Mercier, notaire, fils de M. Hilaire Mercier, autrefois marchand de Joliette.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure, de son frère, M. le Dr Magdalger Mercier, dentiste, No. 1169 rue St-Denis, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHANEUF — A St-Denis sur Richelieu, le 16 courant, à l'âge de 71 ans, est décédé Jean-Baptiste Phaneuf.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant à St-Denis sur le Richelieu à 9 heures, à l'église paroissiale.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRUD'HOMME.—En cette ville, le 16 février, à l'âge de 54 ans et 9 mois, Philias Prud'homme, de la Maison A. Prud'homme, Fils, Ltée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant à l'église St-Edouard. Le départ aura lieu de sa résidence, No 11314 De St-Vallier, près St-Zotique, à 8.15 hres précises.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 297-2

ROLLEAU — A St-Barthélemy, le 14 février courant, est décédée Mme Avila Rolleau N. P., née Armandine Bellefeuil.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant, à St-Barthélemy, à 9 heures, à l'église paroissiale.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 297-1

ROY — En cette ville, le 14 février 1914 à l'âge de 65 ans, 10 mois, est décédé Louis Roy, menuisier-charpentier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 46 rue Ste-Marguerite, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 297-2

SAUMIER—St-Anicet, le 13 courant, à l'âge de 65 ans, est décédée Esther, Quennesville, épouse de Antoine Saumier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant, à St-Anicet.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN—En cette ville, le 15 février courant, à l'âge de 48 ans, est décédée Maria Pélodeau, épouse de E. G. St-Jean, gérant Banque des Marchands, 1230 Boulevard St-Laurent

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1228 Boulevard St-Laurent, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LES FACTEURS D'ENTS ne méritent pas de manger les olives Santa Maria.